DLP 03-12-08029021

LE 18e DU MOIS

ISSN 1259-9034

JOURNAL ASSOCIATIF D'INFORMATIONS LOCALES-PARAÎT AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS - N° 156 - DÉCEMBRE 2008 - 2,30 EUROS

Au long du boulevard Ney une nouvelle ville se dessine

Au nord de l'arrondissement, tout au long du boulevard Ney, de multiples projets d'urbanisme vont radicalement modifier le paysage et des nouveaux quartiers voient le jour *(Pages 7 à 10)*

Asa, habitante des Abbesses, gagne le prix Constantin

Benoît Peverelli

Elle a fondu en larmes de bonheur et de surprise, la jeune chanteuse nigériane Asa, en recevant des mains d'Etienne Daho le prix Constantin 2008, décerné par des professionnels de la musique, récompense la révélation de l'année. Avec des titres déjà célèbres comme *Fire on the Moutain*, *Jailer* ou *Bi'ban ké*, Asa (prononcez Asha, petit faucon en yoruba) succède à des gagnants prestigieux comme Mickey 3D, Cali, Camille, Abd Al Malik....

Asa chante en anglais et en yoruba. Elle est née à Paris voici 25 ans, mais elle a grandi au Nigeria, le pays de ses parents. Elle vit actuellement ici, aux Abbesses. ■

Quatre nouveaux "quartiers verts" prévus *(page 3)*

Comment ont voté les sections PS dans le 18e *(page 4)*

Vikash Dhorasoo s'engage avec les jeunes *(page 6)*

Le temple de Ganesha s'en va rue Pajol *(page 11)*

Le déménagement des mosquées de la Goutte d'Or *(page 13)*

Refonte de la place Clichy *(page 15)*

On démolit la ruine de la rue Tholozé *(page 16)*

L'affaire du policier au collège Utrillo *(page 4)*

Le Dojo de la Chapelle *(page 19)*

Le bulletin d'abonnement est en page 23.

D1 Jd 30 31713

La photo de notre dernier numéro.

TIERCÉ DIMANCHE A AUTEUIL (Grand Prix d'Automne)
L'OISE-MATIN
Le Parisien
FOOTBALL
Exploit de Paris S-G contre Strasbourg : 1 0
St-Etienne en échec
LA FIN D'UN TUEUR

"Le Parisien", 3 novembre 1979.

Questions sur la mort de Mesrine

«Dans votre dernier numéro, à propos des deux films sur Mesrine, vous évoquiez la fusillade qui a coûté la vie au bandit en 1979 à la Porte de Clignancourt. Je n'ai aucune sympathie pour Mesrine, qui n'était pas un Robin des bois romantique, mais un voyou de la pire espèce, cruel, sans respect pour les gens, méprisable. Cependant les circonstances de sa mort sont troublantes.

Le commissaire Broussard, qui avait organisé le guet-apens, a affirmé que ses hommes ont tiré en état de légitime défense, car un geste de Mesrine laissait penser qu'il voulait se servir d'une arme placée sous son siège.

Effectivement, toujours selon M. Broussard, on a retrouvé des grenades sous ce siège. Je vous joins la reproduction de la couverture du *Parisien* au lendemain de la mort de Mesrine, qu'il faut comparer avec la photo que vous avez reproduite dans votre dernier numéro. On voit que la position du bras a été modifiée entre ces deux photos. Laquelle a été prise la première ?

Par ailleurs, j'ai souvenir d'une déclaration de Charly Bauer, qui fut l'ami de Mesrine, et c'est en le filant que les policiers ont trouvé la "cache" de "l'ennemi public". Charly Bauer expliquait que, alors que déjà les policiers les avaient "logés", il arrivait à Mesrine de faire avec lui des séances de footing, qu'ils ne portaient alors, forcément, aucune arme, et qu'il aurait donc été facile de saisir de Mesrine à ce moment. Il en concluait que le guet-apens avait bel et bien été organisé dans l'intention de tuer… Ce qui explique la plainte pour assassinat déposée par la fille du gangster.»

Pierre-Michel Andrieux

Visages de la Goutte d'Or, des photos

Dans notre numéro de novembre, nous vous avons offert (page 27) une petite sélection des photos prises au jardin Laghouat, lors de la fête de la Goutte d'Or 2008, par Lucile Gras.

L'auteur avait pris des dizaines de clichés. Vous pouvez les retrouver tous, en couleur, en cliquant sur **lagouttedor.net**, le site d'informations de proximité de notre ami Pascal Ferlicot.

Le 18e du mois est un journal d'information sur le 18e arrondissement, indépendant de toute organisation politique, religieuse ou syndicale. Il est édité par l'Association des *Amis du 18e du mois*.

76, rue Marcadet, 75018 Paris. Tél. : 01 42 59 34 10.
dixhuitdumois@libertysurf.fr
Les correspondances sur les **abonnements** doivent être impérativement envoyées par écrit.

• L'équipe de rédaction (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Lilaafa Amouzou, Stéphane Bardinet, Julien Boudisseau, Edith Canestrier, Virginie Chardin, Nicolas Chastagnier, Djimmy Chatelain, Cendrine Chevrier, Michel Cyprien, Claire Dalla-Torre, Paul Dehédin, Florence Delahaye, David Del Giudice, Dominique Delpirou, Sophie Djouder, Anne Farago, Marie-Odile Fargier, Florianne Finet, Jacqueline Gamblin, Gérard Gaudin, Michel Germain, Fouad Houiche, Maïté Labat, Mathieu Le Floch, Pascale Marcaggi, Daniel Maunoury, Noël Monier, Thérèse Nanus, Thierry Nectoux, Patrick Pinter, Rose Pynson, Sabadel, Jean-Louis Saux, Vain (Sylvain Gasnier), Marie Valette.
• **Rédaction en chef :** Marie-Pierre Larrivé. • **Maquette :** Nadia Djabali.
• **Directeur de la publication :** Christian Adnin.

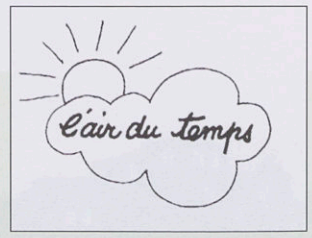

Épinards

Véridique ! À l'heure de la dictée, en CM2, le professeur des collèges tente d'éclairer ses élèves : «*C'est un mot qui commence par "D" et que vous dites souvent, en sortant de la cantine…*» Tous les enfants lèvent le doigt : «*Moi, m'sieur, moi, j'sais ! C'est Dégoûtant*».

Bon, c'est un fait, les enfants sont de plus en plus difficiles. Mais, en tant que parent d'élèves délégué suppléant de l'école Doudeauville, on se rend à la réunion des goûteurs de cantine, convoquée en mairie par la Caisse des écoles du 18e. Non sans avoir, toutefois, vérifié le menu du jour : *"Fond d'artichaut et tomates"*, *"Duo de cœurs de palmiers et maïs"*, *"Purée d'épinards"* ou *"Purée de haricots verts"*, suivi d'un *"Filet de lieu moutarde à l'ancienne"*. C'est ce que le représentant de la Sogeres appelle *"un choix dirigé"*. Sa tâche n'est pas facile, il est vrai, il lui faut contenter douze mille enfants, chaque jour, dans tout l'arrondissement. «*L'acceptation des produits est fonction de l'accompagnement des parents*», dit-il.

Alors là, on se dit secrètement qu'on a tout faux comme éducateur. Mais non, Monsieur Sogeres fait tout simplement son boulot de cadre commercial, et il le fait fort bien : «*J'ai vingt-deux ans de restauration derrière moi. Je peux vous dire que les épinards, c'est ce qu'ils mangent le mieux*», dit-il encore.

N'empêche. Je rends compte, le soir, de ma mission, à la maison. «*Oui, eh bien, le filet de lieu, il avait la maladie d'Alzeihmer !*» (sic), me rétorque ma progéniture.

Jean-Louis Saux

SVP. Ne dites pas à mes filles que j'ai attendu l'âge de 23 ans pour apprécier les épinards. C'était au service militaire.

PETITES ANNONCES

■ **La Gymnastique volontaire** vous attend 6 rue Esclangon. Cours de gym d'entretien. Accueil, randonnées, convivialité. Pour optimiser votre capital santé, garder la forme. Tél : 01 46 27 58 34

■ Massage shiatsu, relationniste, méditation zazen, coaching psycho-affectif, entretien, soutien. Par instructeur 3e D aiki-haito, docteur en philosophie. 06 09 06 10 36.

TARIF DES PETITES ANNONCES :

• **Gratuit pour les associations** jusqu'à un **maximum** de **240 signes**. Pour les autres, 9 € jusqu'à 240 signes. Paiement à la commande. • Au delà de 240 signes, 9 € supplémentaires jusqu'à 480 signes. • Les commandes doivent nous parvenir pour **le 20 du mois précédant** la parution.

Les "quartiers verts" et "Paris respire" seront étendus à d'autres quartiers du 18e

Transformer les "quartiers tranquilles" du Simplon et du Poteau en "quartiers verts", en créer à la Goutte d'Or et autour du marché de l'Olive. Développer "Paris respire" et l'étendre à la Goutte d'Or.

La municipalité a décidé de développer et d'étendre le nombre des "quartiers verts" de l'arrondissement ainsi que les opérations "Paris respire".

Le dispositif "quartier vert" vise principalement à diminuer la circulation automobile à l'intérieur d'un périmètre donné, en limitant la vitesse à 30 km/h, en élargissant les trottoirs, en offrant aux piétons et cyclistes davantage d'espace, et surtout en modifiant les sens de circulation afin d'empêcher les "parcours malins" d'automobilistes qui traversent le quartier uniquement pour éviter les grands axes.

Quant à "Paris respire", ce sont des rues interdites aux voitures le dimanche (sauf aux riverains, taxis et, bien sûr, véhicules des pompiers ou du SAMU).

Où, quand et comment

Actuellement, il existe deux "quartiers verts" : le secteur Cavallotti (non loin de la place Clichy) et le quartier Montmartre qui d'ailleurs est le plus grand "quartier vert" de Paris. Il existe également deux "quartiers tranquilles" ou "zones 30" qui visent les mêmes objectifs, mais de façon moins poussée : le secteur du Poteau et le quartier Amiraux-Simplon.

Enfin, les opérations "Paris respire" se font depuis quelques années autour du marché du Poteau et à Montmartre.

L'idée avancée est de transformer le Poteau et le Simplon en vrais "quartiers verts" et d'en créer de nouveaux, à La Chapelle autour du marché de l'Olive et à la Goutte d'Or.

Quant à "Paris respire", il serait proposé de mettre l'opération en place à la Goutte d'Or le dimanche et d'étendre les opérations existantes à Montmartre et au Poteau aux samedis et mercredis après-midi.

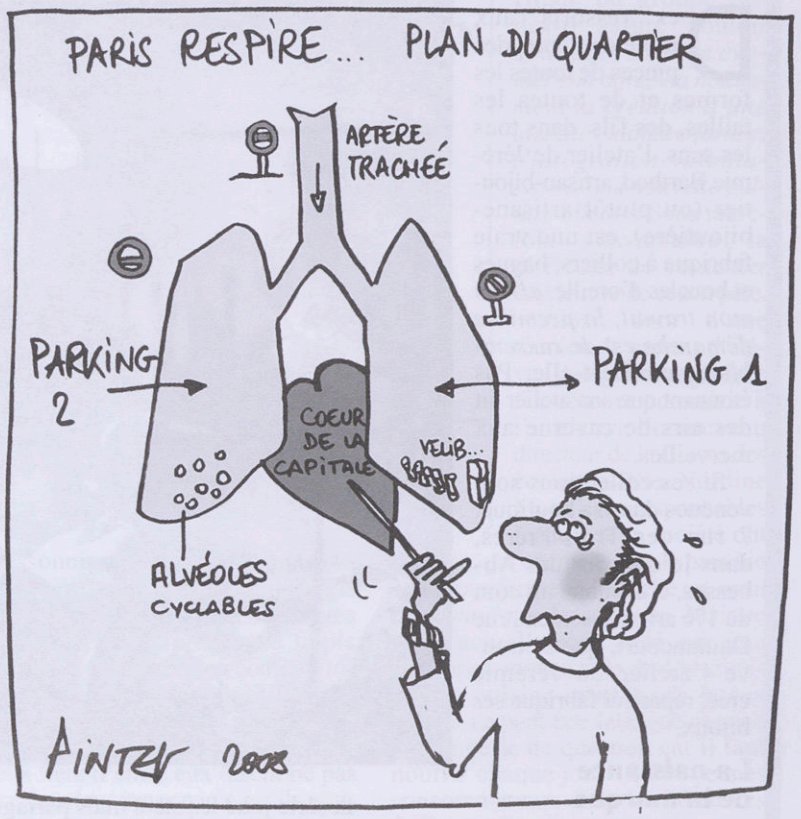

«*Le principe de nouveaux quartiers verts est acquis. Nous nous y étions engagés lors de la campagne des municipales. Reste maintenant à décider où, quand et comment. Le débat est ouvert*», a déclaré Sylvain Garel, l'adjoint chargé de ces questions, le 12 novembre, lors d'un CICA (Comité d'initiative et de consultation d'arrondissement).

La concertation lancée

Cette réunion d'information a constitué le lancement d'une concertation qui se déroulera essentiellement dans les conseils de quartiers concernés et qui sera «*longue*», s'étalant certainement sur plusieurs années. Il a d'ailleurs rappelé que la mise en place du "quartier vert" Cavallotti avait pris deux ans et celle de Montmartre quatre ans. De son côté, le maire, Daniel Vaillant, a expliqué qu'il est «*nécessaire de s'y prendre très en amont pour mieux réussir et se donner le temps de peaufiner*».

Les élus ont aussi souligné qu'avant de s'attaquer aux nouveaux "quartiers verts", il faut attendre la reconstruction (en cours) du marché de l'Olive et aussi la fin des travaux de réaménagement du secteur Goutte d'Or-Château-Rouge (la place du Château-Rouge a été refaite l'an dernier, les trottoirs des rues de Suez et de Panama cette année, ceux de la rue Doudeauville maintenant).

Il faudra également veiller à ce qu'un détournement de la circulation de transit ne provoque pas de "dommages collatéraux" comme l'accroissement de la circulation à la périphérie du quartier concerné. On pense notamment à la rue de Clignancourt, déjà surchargée après la mise de Montmartre en "quartier vert", et qui pourrait l'être encore plus si la Goutte devient verte. On pense aussi à la rue Marx-Dormoy à La Chapelle.

Il est prévu de mettre en place au sein des conseils de quartier des groupes de travail (dix à quinze volontaires) pour étudier la question, puis d'organiser des "marches exploratoires" (balades dans les quartiers avec examen rue par rue des problèmes) et enfin d'élaborer de premières propositions. Ce seront des propositions "idéales" c'est à dire sans contraintes financières ni techniques. La parole sera alors aux élus et aux techniciens (voirie, pompiers, télécoms, RATP...) pour arbitrages et décisions finales.

Développer les opérations "Paris respire" est plus facile, encore faut-il que la préfecture de police puisse mettre suffisamment d'agents à disposition pour surveiller les entrées des secteurs dévolus aux piétons et vélos, ce qui est en cours de négociation.

Priorité à la Goutte d'Or

Pour l'extension au samedi après-midi puis au mercredi après-midi également au Poteau et à Montmartre (sauf autour du Marché Saint-Pierre), cela devrait se faire progressivement. En ce qui concerne la Goutte d'Or, la municipalité aimerait le faire «*vite*».

Sylvain Garel a souligné que c'était possible car, contrairement au samedi où c'est la ruée du côté du marché Dejean, la circulation est relativement faible le dimanche. L'opération, a-t-il ajouté, devrait concerner les deux rives du boulevard Barbès, mais celui-ci resterait évidemment ouvert à la libre circulation automobile. Cela signifie que tout le secteur montant vers la rue de Clignancourt (rue de Sofia, rue Christiani, haut des rues Poulet et Myrha...) serait aussi piétonnier que le côté Richomme, Polonceau, Laghouat...

Marie-Pierre Larrivé

ADOS
Association pour le Dialogue et l'Orientation Scolaire
24 rue Polonceau 75018 Paris
Quartier de la Goutte d'Or
Métro : La Chapelle, Barbès Château Rouge
¡ Ayuda por favor !
prose ?
poésie ?
Can you help me ?
Si $x+\sqrt{3}=18$
$x=?$
Recherche des bénévoles
Un soir par semaine à partir de 17h pour de l'aide aux devoirs du CP à la 3ème
Le mercredi et le soir après 18h pour la mise en place d'ateliers
Une formation vous sera proposée.
Contactez-nous ! au 01.42.54.84.74

Faites vivre vos livres

Vous souhaitez les personnaliser, les préserver et apprendre à les relier ?

Quelque soit votre niveau, venez nous rejoindre
à l'atelier de reliure
de Martine Roy-Rager, artisan-relieur diplômé.

Lieu de partage de savoir, de créativité et de convivialité,
80 rue Joseph de Maistre, 75018 Paris
Tel : 01 46 27 23 74 / 06 72 37 76 47

Cours: mardi 10h-12h, jeudi 10-12h, jeudi 14h-16h

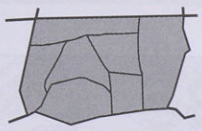

Amnesty célèbre la Déclaration des droits de l'homme

Le groupe Paris-Montmartre d'*Amnesty International* commémore l'anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée par les Nations-Unies le 10 décembre 1948, avec des manifestations à travers l'arrondissement sur la liberté d'opinion, le droit à un jugement équitable, l'abolition de la torture, le refus de la peine de mort...

Déjà, le 29 novembre, il y a eu la projection d'un film sur Guantanamo et un débat sur la torture à la MDA.

• Lundi 1er (20 h) au LMP : film et débat sur Israël et la Palestine.

• Mercredi 3 (20 h) à l'*Institut des cultures d'islam,* 19 rue Léon : débat sur les droits humains et les religions.

• Jeudi 4 (20 h 45) au *Petit Ney*, 10 avenue de la Porte-Montmartre : projection du film *Violence conjugale, le courage de dire*, suivie d'un débat.

• Vendredi 5 (20 h 30) au *Petit Ney* : témoignages sur les droits humains.

• Samedi 6 (17 h) à la librairie *Résistances*, 4 villa Compoint (17e) : débat sur les demandeurs d'asile.

• Du 8 au 17 décembre à la mairie : exposition de dessins d'enfants. Goûter le 15 en présence du maire.

❑ amnestyparismontmart@free.fr

PS : les votes du 18e

Comment ont voté les adhérents des trois sections PS du 18e dans les récents scrutins internes ?

Martine Aubry a distancé plus nettement qu'au national Ségolène Royal (53,9% contre 46%) avec des chiffres reflétant la singularité de chacune des sections : 64,7% pour Aubry à la section Goutte d'Or-Chapelle, 62% aux Grandes-Carrières, mais seulement 44,05% à JBC (Montmartre-Clignancourt), seule section du 18e à préférer Royal (55,95%).

Lors du vote des motions, Bertrand Delanoë (élu de l'arrondissement), arrivé deuxième au national avec 25% , était en tête chez nous avec 51,2% (42,7% à JBC, 52,9% aux Grandes-Carrières, 63 ;2% à la Goutte d'Or). Première au national avec 29%, Royal n'a fait que 21,4% dans le 18e (26,5 à JBC mais seulement 19,8 aux Grandes-Carrières et 14,7 à la Goutte d'Or).

Deuxième ex-aequo au national (25%), la motion Aubry n'a fait que 8,8 dans le 18e (8,3 à JBC, 6,1 à la Goutte d'Or, 10,9 aux Grandes-Carrières). Elle est devancée par celle de Benoît Hamon (19% au national) qui fait 14% dans le 18e (16,2 à JBC, 13,9 aux Grandes-Carrières, 10,2 à la Goutte d'Or). Celle de Christophe Caresche (député du 18e) a fait mieux qu'au national (2%) : 3,1% dans l'arrondissement, avec 5,3% à JBC, sa section, mais seulement 1,47% aux Grandes-Carrières et 1,02% à la Goutte d'Or. ■

ARTISANS

Les bijoux Jérémie Barthod, de l'atelier à la boutique

Dans son atelier, Jérémie Barthod imagine ses futures collections de bijoux. Son secret de fabrication ? Le ressort dans tous ses états.

Christian Adnin

Des ressorts aux mille couleurs, des pinces de toutes les formes et de toutes les tailles, des fils dans tous les sens, l'atelier de Jérémie Barthod, artisan-bijoutier (ou plutôt artisane-bijoutière), est une vraie fabrique à colliers, bagues et boucles d'oreille. «*Dans mon travail, la première démarche est de rassembler*», confie-t-elle. Pas étonnant que son atelier ait des airs de caverne aux merveilles.

Si ses collections sont vendues dans sa boutique, 7 rue des Trois-Frères, dans le quartier des Abbesses, c'est dans un coin du 17e arrondissement, rue Dautancourt, que se trouve l'atelier où Jérémie crée, répare et fabrique ses bijoux.

La naissance de la marque

Sa carrière d'artisane, elle la débute dans le sud de la France. Une certitude en tête, «*je voulais faire quelque chose de mes mains*». Mais ses premières pièces uniques ne lui permettent pas d'en vivre.

Dans les années 1980, Jérémie Barthod décide de suivre les cours du maître d'art Gilles Jonemann aux Ateliers Fonblanche, une école d'art plastique près de Vitrolles. «*À la sortie, en 1986, j'ai présenté mes premières collections dans des salons professionnels.*»

Des collections qui *"marchent"* mais Jérémie se lasse de travailler uniquement l'argent. En 1992, elle trouve son style bien à elle, la technique des ressorts. «*Je me fournissais chez Weber Métaux, un quincaillier rue de Poitou dans le 3e arrondissement. Une boîte à idées !*» Avec les ressorts arrivent les couleurs. «*Tout m'est venu des matériaux*», précise-t-elle.

En 1995, installée avec sa famille dans le 18e arrondissement, elle ouvre sa première boutique, déjà rue des Trois Frères, au 11. Aujourd'hui, en bonne place dans la vitrine du 7, sa collection "happy day", broches, bracelets ou encore colliers réalisés à partir de ressorts et montés avec des boules de cuivre émaillé, est l'une des premières nées de cette trouvaille. Déclinée dans les tons rouges, orangés, verts, bleus, gris, la série joue les stars mais partage la scène avec d'autres ribambelles de bijoux qui naissent entre les mains de la spécialiste.

Les secrets de l'atelier

Rue Dautancourt, dans son atelier aux grandes verrières, Jérémie Barthod travaille de longues heures en solo. En cas de surcharge, elle est aidée par Kryss, son assistante qui assure aussi la vente rue des Trois-Frères.

Élaborer une série demande beaucoup de temps et d'attention. A la sortie, elles n'ont pas toutes la même durée de vie : «*La "Gingembre" a été assez longue à créer avec ses ressorts et ses pièces en laiton. J'ai décidé de la laisser en magasin pendant plusieurs saisons*», relate notre artisane. Et d'ajouter : «*C'est toujours difficile de retirer une collection de la boutique, surtout pour les clientes, habituées au modèle.*»

Dans l'atelier, une foule d'emballages industriels abritent perles, scoubidous, pièces de cuivre, bouts de fils, ressorts… Dans un coin, des boîtes de cachou Lajaunie s'entassent dans un Tupperware. «*Je trouve ça beau. Alors, quand j'en aurai plein, je ferai quelque chose avec, pour ma petite fille.*»Toujours ce souci de récolter les objets du quotidien pour les sublimer.

Chalumeau et pince à la main, Jérémie vient de souder deux pièces pour ce qui deviendra de nouvelles boucles d'oreilles. «*Cette petite étoile que j'ai imaginée est passée par un argenteur et un fondeur avec qui je travaille*, explique-t-elle. *Le fondeur façonne le moule qui permet de fabriquer les pièces en série et l'argenteur travaille la matière, le laiton, le cuivre, selon mes demandes.*»

Sur l'établi, un miroir. «*C'est indispensable pour essayer les modèles au fur et à mesure de leur fabrication.*» Un des petits secrets qui ont fait le succès des bijoux Jérémie Barthod.

Jusqu'au Japon

Ces dernières années, ses collections ont voyagé un peu partout en France et se sont envolées jusqu'au Japon. Aujourd'hui, Jérémie a décidé de réduire la production. «*Je veux me concentrer sur la boutique qui demande déjà beaucoup d'énergie. Et puis c'est l'heure des petits-enfants maintenant*», lâche-t-elle d'un sourire réservé.

Mais rassurez-vous, Jérémie n'arrêtera pas ses ressorts de si tôt et d'ici là, comme elle aime à le rappeler sur son site internet, méfiez-vous des contrefaçons !

Maïté Labat

❑ 7 rue des Trois-Frères. De 11 h 15 à 19 h 15. Tél. 01 42 62 54 50. www.jeremiebarthod.com.

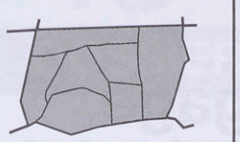

Une enquête sur les cantines scolaires

Les élèves satisfaits... sans pour autant terminer leur assiette

Les deux tiers des enfants qui déjeunent le midi à la cantine dans les écoles primaires du 18e sont globalement satisfaits. C'est du moins ce qui ressort d'une *"enquête de satisfaction"*, demandée par la société gérant nos cantines, la Sogeres, en juin 2008, au cabinet Soft Computing. 1 730 questionnaires avaient été remis aux élèves de dix groupes scolaires de l'arrondissement [1]. 1 383 d'entre eux (soit 80 %) ont été retournés complétés.

À la question *«aimes-tu déjeuner au restaurant de l'école ?»*, 62% des élèves ont répondu oui. Sans surprise, leur préférence va aux desserts : 93% des jeunes consommateurs s'en disent satisfaits. Le taux de satisfaction passe à 65 % pour les plats chauds, à 52 % pour les fromages et à 47 % pour les entrées. Selon cet échantillon, un enfant sur deux (49 % précisément) estime que *«les menus proposés changent souvent «* et 59% des élèves jugent que *«les quantités servies sont suffisantes»*.

C'est bon mais j'aime pas

Autre question, cruciale : *«En général, termines-tu tout ce qu'il y a dans ton assiette ?»* La réponse est non pour 64% des enfants. *«Parce que tu n'as plus faim ?»*, oui pour 34%. Ou bien *«parce que tu n'aimes pas ?»*, oui à 66%. Enfin, pour rassurer les parents, une majorité d'enfants estime que la salle de cantine et la vaisselle sont propres.

L'appréciation des enfants varie cependant beaucoup d'un établissement à l'autre : 78 % satisfaits à Philippe-de-Girard, 73 % à Budin et 70% à Simplon, 37 % seulement à Poissonniers. Simplon est particulièrement gourmand en desserts (97 % satisfaits) et en fromages (73 %), à la différence de Lepic (39 %). Les élèves des écoles Flocon, Lepic, Damrémont et Joseph-de-Maistre semblent les plus difficiles, ou les plus critiques : plus des deux tiers d'entre eux disent ne pas terminer leur repas parce qu'ils n'aiment pas ce qui est leur est servi.

À un an de l'éventuel renouvellement de son contrat de service passé avec la mairie du 18e, la Sogeres (6 000 salariés, 395 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2007-2008, dont 28 % dans le secteur scolaire, filiale du groupe Sodexo) assure vouloir continuer à *«faire évoluer son offre, via notamment la création d'une identité culinaire forte et l'intégration volontariste d'une nouvelle culture client»*. Sans toutefois méconnaître la difficulté de contenter tout le monde et son père.

Ainsi, lors d'une réunion de parents d'élèves délégués, organisée fin octobre en mairie à l'initiative du nouveau directeur de la Caisse des écoles du 18e, Nordine Morsli, les responsables locaux de la société ont reconnu, par exemple, que le pain bio servi sous forme de baguette est *«mal consommé par les enfants»*. Mais ce pain, actuellement livré par une entreprise industrielle du Val-d'Oise à la cuisine centrale de la rue Riquet, ne peut être fabriqué par une boulangerie de quartier, car il faut nourrir chaque jour 12.000 jeunes consommateurs dans les 80 écoles de l'arrondissement.

Jean-Louis Saux

1. *Il s'agit des écoles Poissonniers, Simplon, Hermel, Joseph-de-Maistre, Pierre-Budin, Évangile, Ferdinand-Flocon, Philippe-de-Girard, Lepic, Damrémont.*

Le bus 81 au secours de la ligne 13

Depuis le 24 novembre, l'offre de bus 81 (Porte de Saint-Ouen à Châtelet, via Guy-Môquet et La Fourche) a été renforcée de 20 % en heure de pointe le matin et le soir, réduisant les intervalles et les temps d'attente. Le 81 circulera aussi les dimanche et jours fériés et en soirée jusqu'à 1 h du matin.

Cette mesure qui peut soulager la ligne 13 du métro si saturée, s'ajoute à la mise en place en octobre d'une nouvelle ligne de bus, la 341, de mairie de Clichy à Porte de Clignancourt. et suivant, elle aussi, une partie du trajet de la 13. ■

"1000 visages", un collectif artistique et citoyen

Il s'appelle *1000 visages,* ce collectif artistique et citoyen axé sur le cinéma et le spectacle vivant, créé en 2006 pour éduquer à la culture et favoriser son accès par tous. Il a présenté en novembre à la Maison des associations sa dernière production, *La poubelle géante*, court-métrage sur la discrimination à l'embauche, docu-fiction réalisé par Uda Benyamina.

«C'est l'histoire d'un Français, fils d'immigré, à la difficile recherche d'un travail, et l'histoire des conséquences sur sa vie. Il est en quête de réussite et chacun peut s'identifier à ce qu'il est et ce qu'il éprouve», déclare la réalisatrice, co-fondatrice de *1000 visages*.

Ce film doit passer en décembre à la Fémis ou au Cinéma des cinéastes et, ultérieurement, être diffusé comme outil pédagogique dans les missions locales pour l'emploi, les antennes jeunesse, les centres d'animation, l'ANPE, les grandes écoles… Il est représentatif de la mission que s'est fixée l'association dont le nom rappelle la multiplicité sociale et culturelle de la France d'aujourd'hui : lutter contre les discriminations, mettre en valeur la citoyenneté, promouvoir la jeune création, celle qui ne bénéficie pas de relations.

Déjà le collectif (trois salariés au statut de volontaires associatifs, vingt-cinq membres actifs, cent cinq bénévoles) a conçu une quinzaine de courts-métrages. Il a notamment réalisé, pour les dernières élections présidentielles puis municipales, des spots d'incitation au vote qui, mettant en scène des "stars" (Richard Berry, Patrick Timsit, Pierre Richard, Dominique Blanc…) ou des "inconnus", ont été diffusés sur toutes les chaînes hertziennes. Un autre spot est en cours de réalisation pour les élections européennes de juin 2009.

1000 visages, dont le siège social est à Viry-Châtillon, a également une antenne dans le 18e, installée à la Maison des associations.

❑ 06 68 21 21 77.
www.1000visages.fr

SUR L'AGENDA

Nous publions dans cette rubrique des annonces de réunions, expositions, manifestations, qui nous sont communiquées par des associations ou organismes divers.

■ Conseil d'arrondissement, conseil de quartier

• Conseil d'arrondissement, lundi 8 décembre (18 h 30) en mairie.
• Conseil de quartier Clichy-Grandes Carrières, mardi 9 décembre (18 h 30) à l'hôpital Bretonneau.

■ 1er au 5 décembre : Expo handicapés

Exposition en mairie, du lundi 1er au dimanche 5 décembre, des œuvres des usagers du Foyer Saint-Joseph accueillant des handicapés mentaux.

■ 2 décembre : Débat sur l'économie solidaire

Débat sur le commerce équitable et la consommation responsable mardi 2 décembre en mairie à 19 h (voir page 10).

■ 3 décembre : Inauguration impasse du Gué

Inauguration du nouvel ensemble immobilier impasse du Gué (75-77 rue de la Chapelle) mercredi 3 décembre à 11 h.

■ 3 décembre : Réunion sur le travail

Réunion-débat sur le thème *«travailler moins, choisir sa vie, vivre mieux»*, organisée par les Verts mercredi 3 décembre à 20 h au café La Coopérative, 7 rue Lagille.

■ 3 et 10 décembre : Sida

Journée de prévention du sida, vendredi 3 décembre : en mairie, de 14 à 18 h, diffusion de films et théâtre par *EGO* et *Paris Macadam*. Journée de dépistage gratuit mercredi 10 décembre.

■ 6 décembre : Le Cercle des poètes à *Canopy*

Après-midi poétique organisée par le Cercle des poètes du 18e, la Ruche des arts, samedi 6 décembre de 16 à 19 h, à *l'Espace Canopy*, 19 rue Pajol. Lecture de poèmes, vente de livres, goûter.

■ 6, 7 décembre : Atelier ouvert

Portes ouvertes de l'atelier de Laura Buxton, paysagiste et portraitiste, 42 rue Eugène-Carrière, samedi 6 (16-21 h) et dimanche 7 décembre (11-17 h).

■ 7 décembre : Goûter de Noël aux Jardins du Ruisseau

Goûter de Noël autour d'un chocolat chaud ou d'un thé aux épices, dimanche 7 décembre (15 à 17 h) aux Jardins du Ruisseau. Préparation du sapin de saison.

■ 12 décembre : Joëlle Miquel à *L'Éternel retour*

Joëlle Miquel, écrivain, comédienne, réalisatrice lira des extraits de ses romans et parlera de son œuvre, vendredi 12 décembre (19 h 30) à la librairie *L'Éternel retour*, 77 rue Lamarck.

(Suite de l'agenda page 6)

SUR L'AGENDA

(Suite de la page 5)

■ 12 au 14 puis 20 décembre : Expo-vente

Expo-vente de bijoux de créateurs et objets de décoration, du vendredi 12 au dimanche 14 décembre au *Monde de Léa*, rue L'Olive, puis au Café de la Gare, place Hébert samedi 20 décembre.

■ 13 décembre : Accueil des nouveaux habitants

Réception en mairie des nouveaux habitants de l'arrondissement samedi 13 décembre à 11 h.

■ 13 décembre : Atelier d'écriture

Atelier d'écriture sur le thème *Témoigner de son temps* à la librairie Résistances (4 villa Compoint, 17e) samedi 13 décembre, 14 h 30 à 17 h 30. 10 €. Prochain atelier 14 janvier.

■ 13 décembre : Contes à la bibliothèque Genevoix

Après-midi contes (à partir de 8 ans) samedi 13 décembre à 16 h à la bibliothèque Maurice-Genevoix, 19 rue Tristan-Tzara. Gratuit, s'inscrire à l'avance : 01 46 07 35 05.

■ 13 décembre : Soirée chez *les Xérographes*

Soirée festive samedi 13 décembre (18 h) à l'atelier des Xérographes, 19 rue Cavé, pour la sortie de leur dernier livre, *Barbès-Goutte d'or l'almanach,* réalisé avec les habitants et les enfants du quartier.

■ 13 décembre : Braderie

Braderie à la Maison verte (127 rue Marcadet) samedi 13 décembre de 10 h 30 à 16 h.

■ 13 et 14 décembre : Expo-vente à *Canopy*

"Noël is cadeau" : expo-vente d'œuvres d'artistes samedi 13 et dimanche 14 décembre à l'espace *Canopy*, 19 rue Pajol. 01 40 34 47 12.

■ 13 et 14 décembre : Expo de créateurs

Expo-vente de créateurs (mode, beauté, déco…) organisée par *J'veux du soleil*, samedi 13 décembre (11-22 h) et dimanche 14 (12-19 h) dans la crypte de Saint-Jean-de-Montmartre.

■ 18 décembre : CICA

CICA en mairie sur le thème de **la précarité**, jeudi 18 décembre à 19 h.

■ 18 décembre : Audition de l'atelier musical de Tjad

Tjad Cie, compagnie de théâtre musical et école de musique, invite jeudi 18 décembre à 18 h 30 à une audition publique de son atelier de musique d'ensemble. Salle de la paroisse Ste-Hélène, 6 rue Esclangon.

■ 20 décembre : Poésie

Réunion du Cercle des poètes du 18e samedi 20 décembre, 9 rue Duc, à partir de 20 h.Thème : l'animal.

L'ex-footballeur Vikash Dhorasoo s'engage auprès de jeunes en difficulté

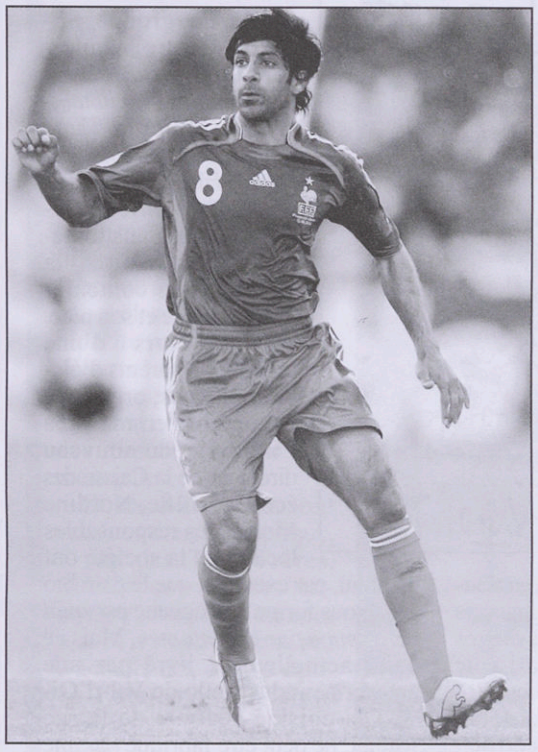

DR

Vikash Dhorasoo il y a quelques années, sous le maillot de l'équipe de France.

À 35 ans, Vikash Dhorasoo est un jeune retraité très actif. Un an après avoir quitté le monde du football, l'ancien joueur de l'équipe de France a commencé le 1er décembre une mission dans les quartiers difficiles du 18e arrondissement. Mais cette fois-ci, sans rapport avec son sport favori.

Le principe ? Établir un diagnostic sur les problèmes d'insertion des jeunes entre 16 et 25 ans. Ce travail doit s'effectuer sur le long terme. Un élément important pour Vikash Dhorasoo qui ne prend pas sa mission à la légère.

En janvier dernier, il annonçait son entrée en politique en soutenant Bertrand Delanoë lors des élections municipales. Mais sans prendre sa carte au Parti socialiste, même s'il s'est toujours considéré comme un homme de gauche – un choix qui est minoritaire chez les footballeurs professionnels. Un de ses premiers engagements publics remonte à 2005, quand il est devenu parrain du Paris Foot Gay, un club créé pour lutter contre l'homophobie.

Cinéma et édition

Mais la politique est loin d'être sa seule occupation.

Début novembre, la comédie de Pierre Jolivet, *La très très grande entreprise,* est sortie en salle. Vikash Dhorasoo y joue le rôle d'un avocat débarqué d'Inde chargé de défendre quatre petits entrepreneurs contre une grosse multinationale. Une expérience cinématographique de plus, après son film documentaire réalisé en 2006 sur les coulisses de la Coupe du monde de football. Son titre : *The Substitute,* qui signifie *le remplaçant* en anglais. Membre de l'équipe de France, Vikash Dhorasoo était resté sur le banc de touche pendant toute cette compétition. Certains de ses partenaires n'avaient d'ailleurs pas trop apprécié le film.

L'autre actualité Dhorasoo du mois dernier a été la publication de son livre intitulé *Hors champ*, coécrit avec son ami réalisateur Fred Poulet. C'est avec ce dernier qu'il avait tourné son documentaire. Cet ouvrage raconte la carrière de l'ancien milieu de terrain. D'origine mauricienne, il a débuté dans le club du Havre, puis a joué à Lyon, au PSG, d'où il a été licencié en 2006, pour finir à Livourne, en Italie. Au total, il a obtenu dix-huit sélections en équipe de France.

Journalisme

Si ses rapports ne sont pas toujours sans nuages avec ses anciens collègues, ce personnage atypique a toujours entretenu de bons rapports avec les journalistes. Vikash Dhorasoo écrit des articles pour le magazine intello et alternatif *So Foot*. Depuis la rentrée, ce papa de deux petites filles intervient régulièrement dans l'émission d'actualité "Cactus", sur la chaîne de télévision Paris Première.

Enfin, pendant son temps libre, il joue au poker, histoire de retrouver l'esprit de compétition.

Florianne Finet

LA MAISON D'ALEP

Artisanat de Syrie

ouvertures exceptionnelles au mois de décembre 2008
dimanche 7 de 13h à 18h30
et tous les jours
du jeudi 11 au mercredi 31 de 13h à 19h30

ouvert jeudi de 15h à 19h30, vendredi et samedi de 13h à 19h30
25, rue Ernestine - 75018 Paris - Métro Marcadets-Poissonniers / Max Dormoy
Tel 01 42 00 40 28 - www.lamaisondalep.com

La poste de la rue Duc, entièrement réorganisée, a rouvert ses portes

Tout neuf, tout propre, le bureau de poste de la rue Duc a rouvert ses portes le 4 novembre, après six mois de travaux. Cette réouverture a été annoncée très discrètement, ce qui expliquait sans doute le peu d'usagers (de "clients", dit maintenant la direction de la Poste) à fréquenter le bureau en novembre.

Il ne s'agit pas d'un simple nettoyage : l'organisation du local a été modifiée de fond en comble. Plus de paroi vitrée séparant les postiers des clients : on est désormais face aux guichetiers exactement comme face à un commerçant dans une boutique. Ce nouveau modèle d'organisation avait déjà été installé à la poste Carpeaux (angle des rues Vauvenargues et Marcadet) et au nouveau bureau du boulevard Barbès. Il devrait progressivement être mis en place partout.

Le paradoxe, c'est qu'avec moins de guichets, la Poste réussit à diminuer les queues. Ce résultat est atteint par une automatisation plus poussée et une séparation accrue des diverses fonctions. ■

18e DOSSIER

AU LONG DU BOULEVARD NEY

Paris s'agrandit : nouveaux quartiers, nouveaux ensembles immobiliers au nord du 18e

Au nord du 18e arrondissement, tout au long du boulevard Ney, les projets d'urbanisme se multiplient : modernisation de quartiers existants, déplacement de certaines activités administratives ou sociales, construction de quartiers entièrement nouveaux...

Cette intense activité urbanistique est facilement explicable : c'est dans les zones situées aux limites de Paris (au nord comme au sud) qu'on trouve encore de vastes terrains disponibles pour construire. C'est là aussi, quand il y existe déjà des constructions, que la structuration en véritables quartiers est souvent inachevée.

C'est donc là, sur ses frontières, que Paris s'agrandit. La municipalité de Paris a donné à cela le nom de "grand projet de renouvellement urbain" (GPRU), qui concerne un certain nombre de "portes" de Paris : les quartiers de la Porte Pouchet (17e), de la Porte Montmartre, de la Porte de Clignancourt, de la Porte des Poissonniers (18e), et puis la zone "Paris nord-est" qui va de la Porte de la Chapelle à la Porte de la Villette, et puis les secteurs de la Porte des Lilas, de la Porte de Montreuil, de la Porte d'Ivry, de la Porte de Vanves...

Certains de ces projets sont conçus en liaison avec les communes périphériques. C'est le cas de la création d'un quartier entièrement nouveau près de la Porte de la Chapelle, dans le secteur dit de la "gare des Mines". Ce projet est élaboré en lien avec les communes de Saint-Denis et Aubervilliers.

D'autres projets dans l'arrondissement sont soit déjà réalisés, soit en cours d'élaboration :

• À la Porte Montmartre, la restructuration de "l'îlot Binet".

• À la Porte des Poissonniers, un ensemble de bâtiments neufs, dont la construction s'est achevée au printemps dernier et qui commencent à être habités, sont l'amorce d'un nouveau quartier. Juste à côté, sur un terrain qui actuellement appartient au ministère de la Défense, un autre ensemble immobilier est envisagé.

• Sur l'ancienne gare "Chapelle international", à côté de la rue de la Chapelle, également un ensemble de logements.

Dossier réalisé par René Molino, Marie-Pierre Larrivé et Florianne Finet.

Un nouveau quartier de 4 000 habitants en projet à la Porte de la Chapelle

Dans le cadre du grand projet "Paris-nord-est", la construction d'un nouveau quartier autour de l'ancienne "gare des Mines" a fait l'objet d'un accord entre Paris, Saint-Denis et Aubervilliers. Il inclut la couverture du périphérique.

Nous avons plusieurs fois évoqué, dans *le 18e du mois*, le grand projet "Paris nord-est". Il s'agit de redessiner complètement la zone située entre la Porte de la Chapelle et la Porte de la Villette, zone où il y a actuellement beaucoup de terrains inoccupés, d'anciens terrains SNCF aujourd'hui plus ou moins désaffectés, des entrepôts, etc., et d'y réaliser un véritable paysage de ville, avec des habitations, des emplois, des services publics, des moyens de transport.

Dans notre arrondissement, "Paris nord-est" se déclinera en quatre opérations d'urbanisme :

• La construction d'un ensemble de 600 à 700 logements sur des terrains de l'ancienne gare de marchandises **"Chapelle international"**. Nous en avons déjà parlé, nous y revenons ici page 9.

• La réorganisation des **entrepôts Ney,** le long bâtiment qui se dresse sur la rive sud du boulevard Ney entre la Porte d'Aubervilliers et la Porte de la Chapelle. Pour le moment, les services de l'Hôtel de Ville en sont au stade des études et n'ont encore rendu publique aucune proposition.

• Avec l'arrivée du tramway, la restructuration du **nord de la rue d'Aubervilliers**, qui exige notamment le déplacement d'un immeuble administratif où actuellement se fait l'enregistrement des demandeurs d'asile (voir l'article page 10).

• Et surtout, le projet le plus ambitieux, près de

(Suite page 8)

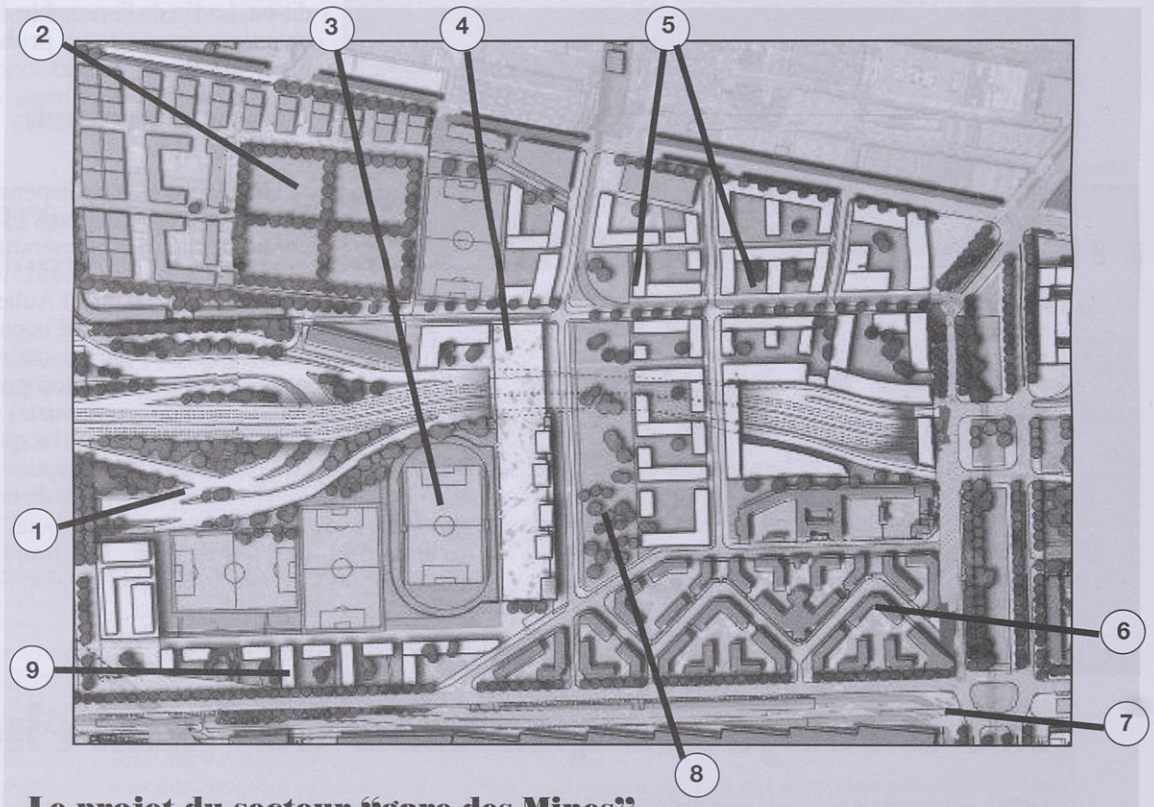

Le projet du secteur "gare des Mines"

1. L'échangeur de la Porte de la Chapelle, "le plat de nouilles" comme on le nomme parfois à cause de sa forme emberlificotée, devrait être restructuré et simplifié.

2. Le "cimetière parisien de la Chapelle", situé sur le territoire de Saint-Denis, à la limite de Paris.

3. Le stade et le gymnase des Fillettes seraient légèrement décentrés vers le nord. Mais le plan ne fait aucune mention pour le moment de "l'espace glisse" ouvert en janvier 2008. Sera-t-il maintenu, est-il voué à disparaître ?

4. Enjambant le boulevard périphérique qui à cet endroit sera abaissé et couvert, ce grand **"bâtiment-pont"** pourrait accueillir «des logements, un pôle commercial, des équipements publics et privés»... C'est là, explique-t-on, que la municipalité de Paris souhaitait installer le "marché des cinq continents". Mais ce projet se heurte à l'opposition du maire de Saint-Denis... et peut-être au peu d'enthousiasme des services d'urbanisme de Paris.

5. Nouveaux ensembles de logements, en partie sur le territoire de Saint-Denis et d'Aubervilliers, en partie sur la couverture du périphérique. C'est dans ce secteur que pourraient se situer les "tours" envisagées par Bertrand Delanoë. En tout, 1 500 logements sont prévus.

6. La cité Charles-Hermite.

7. Le boulevard Ney.

8. Un vaste espace vert serait situé au cœur du nouveau quartier, dans le prolongement du square Charles-Hermite existant actuellement (et qui dans un premier temps, assez proche, sera agrandi jusqu'au bord du périphérique).

9. Un ensemble de bâtiments devrait être créé en bordure du boulevard Ney, au sud du stade des Fillettes. Actuellement, les urbanistes envisagent des logements. Mais, si la municipalité décide de maintenir le projet de "marché des cinq continents" (ce qui n'est pas acquis), il pourrait être installé là.

18e
DOSSIER

AU LONG DU BOULEVARD NEY

Suite de l'article de la page 7 : Un nouveau quartier de 4 000 habitants à la Porte de la Chapelle

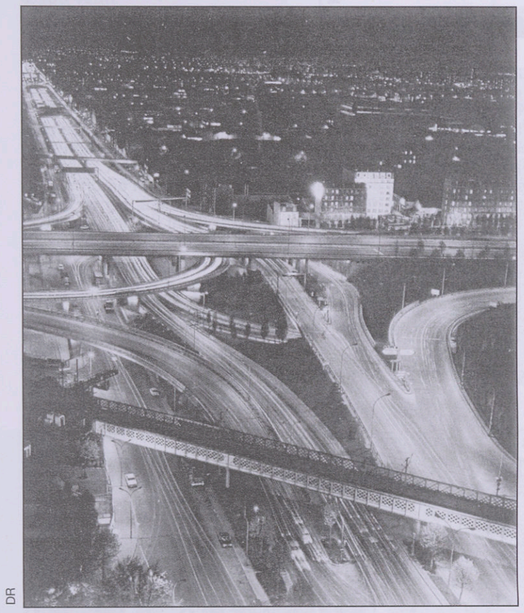

DR

L'échangeur de la Porte de la Chapelle, le "plat de nouilles"...

la Porte de la Chapelle, autour de l'ancienne **"gare des Mines"**.

Couverture du périphérique

Ce sera un nouveau quartier, très moderne, à cheval sur Paris, Saint-Denis et Aubervilliers, avec plus de 1 500 logements (4 000 habitants) dont environ la moitié en logements sociaux (HLM), des locaux d'entreprises et des espaces commerciaux (3 500 emplois à terme), des équipements sportifs, des espaces verts, une école, des crèches...

Le nouveau pôle universitaire Condorcet, décidé en juillet dernier par le gouvernement, devrait se situer non loin de là, sur l'ancienne "gare Dubois".

Pour réaliser la continuité entre les différents secteurs de ce nouveau quartier, on va couvrir une partie du boulevard périphérique, couverture au-dessus de laquelle on construira (voir le plan page 7). Et le "plat de nouilles" de l'échangeur de la Porte de la Chapelle sera restructuré.

Ce sont des travaux d'une ampleur considérable. Ils pourraient commencer dès 2010, dit-on. La fin de l'ensemble des chantiers ne se situera probablement pas avant 2020.

Un accord entre trois communes

Un accord était indispensable entre la Ville de Paris et la communauté d'agglomération "Plaine-Commune" qui regroupe Saint-Denis et Aubervilliers. Le protocole d'accord a été signé le 28 octobre dernier par les maires des trois communes : Bertrand Delanoë pour Paris, Patrick Braouezec, maire (communiste) de Saint-Denis depuis pas mal d'années, et Jacques Salvator (PS), maire d'Aubervilliers depuis ce printemps. Ce "mariage" inaugure une ère de rapprochement entre Paris et sa banlieue proche.

Le texte du protocole énumère les grandes lignes du projet sans entrer dans les détails. Sur quelques points, notamment sur la question du "marché des cinq continents" (voir ci-dessous), il reste dans un flou prudent.

Les services d'urbanisme des trois communes et les cabinets d'architectes vont maintenant se mettre au travail.

Et les tours ?

Bertrand Delanoë veut pour ce quartier une architecture résolument moderne. C'est ici notamment qu'il envisage d'implanter les fameuses "tours" qui ont fait couler tant d'encre.

Actuellement, le *plan local d'urbanisme* (PLU), qui fixe les règles en matière de construction et d'utilisation de l'espace public, interdit de construire des immeubles de plus de 37 mètres (hauteur du Centre Pompidou à Beaubourg). Ce plafond de hauteur, Delanoë avait dû l'accepter sous la pression des élus Verts, hostiles aux tours. Mais les élections municipales du printemps dernier ont affaibli les Verts, moins nombreux désormais au Conseil de Paris. Le maire peut se passer d'eux et a les moyens de faire voter des modifications du PLU.

Cependant il y a tours et tours. Rien de commun entre un immeuble de 50 mètres et un de 100 mètres. Et puis des tours pour quoi faire ? Logements, bureaux ? Insérées comment dans le paysage urbain ?

Les dessins rendus publics il y a un an et demi, réalisés par des cabinets d'architectes à la demande de la municipalité, n'étaient pas des *projets*, mais seulement des *exemples* destinés à montrer qu'on peut faire des tours qui soient belles, qu'on n'est pas condamné à rééditer la tour Montparnasse. Le moins qu'on puisse dire, c'est que les esquisses présentées pour la Porte de la Chapelle n'ont guère convaincu. Il n'est pas du tout question de les réaliser telles qu'elles ont été dessinées, a précisé le maire de Paris.

Il y a une foule d'interrogations auxquelles il faut répondre avant d'envisager un quelconque "geste architectural". ■

Est-il toujours question du "marché des cinq continents" ?

On en parle depuis plus de dix ans : pour désengorger le secteur Château-Rouge, un des moyens serait de créer ailleurs un grand "marché exotique" capable d'attirer la clientèle, d'origine africaine principalement, qui s'agglomère dans les rues étroites du quartier en provenance de tout Paris et de toute la banlieue nord.

Mais cette idée semble avoir du plomb dans l'aile. La municipalité de Paris indiquait, il n'y a pas si longtemps, que ce "marché des cinq continents" serait créé dans le secteur de la gare des Mines, près de la Porte de la Chapelle. Mais on a l'impression que les décideurs sont prêts à y renoncer.

En novembre 2007 déjà, dans une réunion publique à l'école Charles-Hermite, Jean-Pierre Caffet, qui était l'adjoint chargé de l'urbanisme auprès du maire de Paris, avait donné des informations sur le projet "Paris nord-est" et sur ce qui est prévu autour de la Porte de la Chapelle, sans dire un seul mot du futur "marché des cinq continents". Il avait fallu une question du *18e du mois* pour qu'il aborde le sujet, et sa réponse était si floue qu'elle laissait planer le doute.

«*Il est prévu dans le secteur un espace pour des activités commerciales ou des équipements culturels*, avait dit M. Caffet. *Le marché des cinq continents pourrait éventuellement trouver place dans ce cadre.*» Il avait ajouté que le maire de Saint-Denis, Patrick Braouezec, y était hostile et que cela constituait un obstacle sérieux.

On n'en trouve pas trace sur le plan

Les craintes se confirment : sur le plan diffusé à l'occasion de la signature de l'accord entre Paris, Saint-Denis et Aubervilliers sur le futur quartier autour de la gare des Mines, aucune trace du "marché des cinq continents". Aucune trace non plus dans le texte du protocole d'accord.

Le communiqué de presse de la mairie de Paris indique : «*Est également prévue une zone commerciale, encore à l'étude, qui pourra notamment accueillir le marché des cinq continents.*» Pour avoir une efficacité, pour être autre chose qu'un gadget, ce marché doit disposer d'une vaste surface et de moyens d'accès faciles, et les plans actuels laissent un sérieux doute.

L'opposition de M. Braouezec a été confirmée. Selon certaines indiscrétions, il aurait même employé une expression forte : «Gérez votre m... chez vous !» Les habitants de la Goutte d'Or apprécieront. Le lieu géographique qui était envisagé se situe sur le territoire de Paris, mais ses accès se feraient par Saint-Denis et le maire de cette commune a son mot à dire.

Nous avons interrogé Michel Neyreneuf, adjoint chargé de l'urbanisme à la mairie du 18e. Le "marché des cinq continents", nous a-t-il dit, figure parmi les engagements de Bertrand Delanoë lors de la récente campagne électorale, il n'est pas abandonné, il pourrait éventuellement trouver place plus au sud, le long du boulevard Ney (voir le plan page 7). On aimerait être sûr qu'à l'Hôtel de Ville on tient le même langage.

M. Jean-Pierre Caffet est élu dans le 18e, mais il n'habite pas le 18e. On peut se demander s'il a jamais mis les pieds un samedi à Château-Rouge pour y constater à quel point c'est insupportable – ou s'il a eu la curiosité, une nuit d'été, de faire un tour rue des Poissonniers, rue de Suez ou rue de Panama, où des gens qui n'habitent pas le quartier mais qui le considèrent comme un point de rendez-vous sont attroupés à boire de la bière, parler fort et crier jusqu'à 1 heure, 2 heures ou 3 heures du matin.

On peut se poser la même question à propos des dirigeants des services d'urbanisme de la Ville, dont on a l'impression que cette question ne les préoccupe guère.

Depuis les dernières élections, Jean-Pierre Caffet n'est plus en charge de l'urbanisme à la municipalité de Paris. C'est Anne Hidalgo qui assume cette responsabilité. Est-elle prête à se battre pour ce moyen de soulager Château-Rouge ? Ou bien doit-on tenir les discours qu'on nous sert depuis dix ans à ce sujet pour du vent, destiné à calmer les récriminations mais sans conséquence pratique ?

R. M.

Henriette Le Cam

Derrière les immeubles (ici en construction) de l'impasse du Gué, les entrepôts de l'ancienne gare, où sera construit le nouvel ensemble immobilier.

Chapelle international : où en est la concertation

Chapelle international, c'était une gare de marchandises sur les voies ferrées du réseau Nord, près du rond-point de la Chapelle. Il y a toujours à cet endroit une activité de fret, mais qui n'a plus besoin d'autant d'espace qu'autrefois. Sur une partie des terrains, occupée par d'anciens entrepôts inutilisés, va être construit un ensemble immobilier de 600 à 700 logements, dont 50 % en logements sociaux (HLM), 20 % en logements privés "à loyers maîtrisés" et 30 % à loyer libre. Il y aura en outre des surfaces de bureaux correspondant à 400 ou 500 emplois, quelques commerces, et des voies de circulation intérieure.

L'ensemble immobilier se situe donc au nord du rond-point, entre la rue de la Chapelle et les voies ferrées, un peu en arrière des immeubles existants. Il sera séparé des zones ferroviaires par une clôture destinée à supprimer les nuisances de bruit.

Le choix des architectes-urbanistes chargés de préciser le plan doit s'effectuer au début de 2009. Suivra une phase d'études et de procédures administratives. Les travaux commenceront début 2011 et les premiers logements seront livrés en 2013.

Pour un comité permanent de suivi

Le *groupe de réflexion* d'habitants dont nous avions annoncé la création dans notre numéro d'octobre s'est structuré en association : l'*Association pour le suivi de l'aménagement de Paris-nord-est 18e*, président Olivier Ansart. Elle a écrit à Anne Hidalgo pour demander une réunion publique dès décembre sur les projets concernant le 18e : *Chapelle international*, *Gare des Mines*, plus tard *Chapelle-charbons* et le futur campus universitaire.

L'association souhaite également la création d'un comité permanent de suivi sur *Chapelle international*, du même type que celui qui a permis une concertation approfondie sur la ZAC Pajol au sud du quartier de La Chapelle.

Anne Hidalgo a répondu de façon vague, mais nous croyons savoir qu'une réunion publique aura lieu en janvier. Quant à l'idée d'un comité de suivi *Chapelle international*, une difficulté vient de ce que l'aménagement de cette zone ne se fait pas sous l'égide d'une société dépendant de la Ville de Paris comme c'est le cas pour la ZAC Pajol, mais d'une société dépendant de la SNCF, la SNEF. Et celle-ci n'a pas l'expérience, jusqu'à présent, de ce type de concertation. La question reste posée.

Anne Hidalgo annonce en revanche un comité de suivi sur l'ensemble de *Paris-nord-est*. C'est intéressant mais, compte tenu de l'ampleur du projet, la concertation pourra difficilement entrer dans les détails concrets. Là pourtant se jouent beaucoup de choses importantes pour la vie des gens.

❑ Contact avec l'*Association de suivi de* Paris-nord-est 18e : 06 21 89 91 97.

Inauguration impasse du Gué

Le 3 décembre doivent être inaugurés les nouveaux immeubles de l'impasse du Gué, une petite rue située en avant de la zone *Chapelle international*. Ces bâtiments, qui remplacent les immeubles vétustes existant auparavant, présentent la particularité d'être construits d'une manière tout à fait novatrice en matière de respect des principes de l'écologie et du "développement durable", notamment concernant l'énergie. Nous y reviendrons.

Le Centre pour demandeurs d'asile de la rue d'Aubervilliers déménage

Le Centre de réception des demandeurs d'asile de Paris, actuellement au 218 rue d'Aubervilliers (sur le côté 19e de cette rue, tout près de la Porte d'Aubervilliers), doit déménager et s'installer au 88-94 boulevard Ney. La préfecture de police vient de déposer une demande de permis de construire modificatif à cet effet.

L'ancien centre doit être détruit car il se trouve sur le parcours du futur tramway T3. Le nouveau centre, boulevard Ney, abritera également un centre de réception des étudiants étrangers à Paris et un bureau des permis de conduire. Il est situé entre Porte de Clignancourt et Porte des Poissonniers, dans l'immeuble qui abritait antérieurement le centre des impôts.

Lors du conseil d'arrondissement du 18e, le 17 novembre, la majorité municipale a dénoncé «*l'absence de toute concertation*» et regretté d'avoir été mise devant le fait accompli.

Le vœu, toutefois, s'inquiète essentiellement des conditions d'accueil dans le nouveau centre des demandeurs d'asile qui viennent là pour faire régulariser leurs papiers. «*Actuellement, le mode de fonctionnement n'est pas satisfaisant car l'accueil se fait sans rendez-vous et les demandeurs d'asile sont contraints à faire la queue sur la voie publique, parfois une nuit entière, pour pouvoir y accéder le lendemain matin*», soulignent les élus qui «*demandent au préfet de police de s'engager à un accueil digne des publics qui y ont reçus de façon à empêcher que se constituent boulevard Ney des files d'attente sur la voie publique*». ■

Noël Monier

Le centre actuel, rue d'Aubervilliers. Les demandeurs d'asile sont souvent contraints d'attendre des heures à l'extérieur.

L'aménagement de l'îlot Binet commence par la crèche

À la Porte Montmartre, les terrains situés entre la rue René-Binet, le square et l'avenue de la Porte-Montmartre doivent faire l'objet d'une rénovation complète. Les travaux de construction vont démarrer maintenant. Il est prévu sur cet "îlot Binet" quatre petits ensembles d'habitation, 84 logements en tout, destinés notamment à reloger les habitants de la tour située au bord du périph, qui est vétuste et doit être démolie.

Il est prévu également un centre social qui remplacera et augmentera l'actuel Centre Binet. Un groupe de réflexion avec des habitants se réunit actuellement pour préciser le projet. Le centre, qui comportera une halte-garderie, ouvrira fin 2011, en même temps que les autres équipements collectifs du secteur : la bibliothèque et le centre d'animation, logés actuellement et depuis longtemps dans des baraquements préfabriqués, et qui recevront des locaux neufs.

Le premier équipement construit sera la crèche de soixante berceaux, destinée à remplacer la crèche actuelle située sur l'avenue de la Porte-Montmartre. Elle ouvrira début 2010, après quatorze mois de travaux, et c'est seulement à ce moment que la crèche actuelle sera démolie.

La nouvelle crèche se situera de l'autre côté de l'avenue, à l'angle du mail André-Huchard. Le bâtiment sera entièrement en rez-de-chaussée, protégé par les deux érables et le cèdre, conservés à la demande des habitants. Elle aura une toiture végétalisée. ■

18e DOSSIER

Hébergement d'urgence à la Porte des Poissonniers : le 18e proteste sur la méthode

Noël Monier

À gauche, le boulevard Ney. À droite, le terrain du ministère de la Défense et le bâtiment de "la Boulangerie".

Porte des Poissonniers, en face des nouveaux immeubles achevés au printemps dernier et qui commencent à être habités, se trouvent des terrains et des bâtiments dépendant du ministère de la Défense, restes de l'ancienne "caserne de Clignancourt", dite aussi caserne Gley. L'entrée est 82 boulevard Ney.

Durant l'hiver 2003-2004 particulièrement rigoureux, il a été ouvert dans ces bâtiments un centre d'hébergement d'urgence pour les sans-abri. Cétait un gigantesque dortoir à lits superposés où pouvaient être hébergées plus de trois cents personnes en cas de grand froid. On l'appelle *la Boulangerie* (référence à une ancienne boulangerie de l'armée dans ces locaux).

Ce centre d'accueil d'urgence est devenu peu à peu un centre permanent, hébergeant nuit après nuit des étrangers (beaucoup d'Irakiens et d'Afghans) en situation irrégulière et en transit, voulant pour la plupart gagner l'Angleterre et n'ayant pas réussi.

Tout récemment, le préfet de Paris a informé le maire du 18e de sa décision d'augmenter de cent places la capacité d'hébergement permanente de ce centre.

Un nouveau "Sangatte" ?

Cela a suscité une protestation du conseil d'arrondissement du 18e, qui a voté un vœu «*demandent au maire de Paris d'intervenir auprès de l'État pour s'assurer que l'effort légitime afin de permettre un hébergement d'urgence hivernal soit équitablement réparti entre l'ensemble des arrondissements parisiens, et pour s'opposer à la volonté du gouvernement de rejeter aux portes de Paris des populations en grande difficulté dans des structures inadaptées, voire inhumaines, sans concertation et au mépris des projets d'aménagement urbain déjà lancés et qui risquent de prendre du retard*».

En effet, la mairie de Paris est en négociation avec le ministère de la Défense pour acquérir ces terrains. Elle a l'intention d'y bâtir un ensemble d'habitations où seraient relogés notamment les habitant de la tour de la Porte des Poissonniers qui, vétuste, doit être démolie. Une école y serait également construite, ainsi qu'une crèche et un espace vert. La décision du préfet remet ces projets en question.

«*Ce centre d'hébergement*, continuent les élus du 18e*, a été installé par l'État en 2004 pour une durée provisoire limitée à deux ans. Les locaux n'ont donc été aménagés que sommairement et les conditions actuelles d'accueil des 330 étrangers en transit ne sont pas satisfaisantes. L'accueil de cent personnes supplémentaires risque de rendre plus difficile encore une situation devenue de fait un "Sangatte" parisien depuis la fermeture précipitée et non préparée du centre de Sangatte par Nicolas Sarkozy.*»

Rue Cugnot, sans concertation

Les élus ont aussi rappelé que Jean-Louis Borloo, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, avait demandé au préfet de région, le 26 septembre, d'envisager l'ancien site ferroviaire "Chapelle Évangile" pour permettre l'accueil de personnes sans domicile fixe.

Enfin, ils ont déploré que, tout récemment, le préfet de Paris ait annoncé un autre projet de soixante chambres d'accueil pour SDF à La Chapelle, rue Cugnot, sur un autre terrain de la SNCF sur lequel un projet de construction de logements sociaux et d'une crèche était déjà lancé.

«*Trop c'est trop*», a déclaré Daniel Vaillant. Le 18e, a-t-il dit, est prêt à «*prendre toute sa part dans l'hébergement d'urgence au nom de la solidarité nationale*», mais non à accepter cette «*concentration de l'hébergement d'urgence à la périphérie de Paris dans des endroits inadaptés*». Il a rappelé que «*la municipalité du 18e poursuit actuellement une politique volontaire de création de maisons relais et résidences sociales dans tous les quartiers de l'arrondissement, y compris Montmartre. Ces petites structures, de taille humaine et bien intégrés dans la ville, sont plus à même d'accueillir dignement les plus démunis et de favoriser leur réinsertion.*»

M.-P. L.

L'École de l'humour au 144 rue des Poissonniers

Les travaux avancent au 144 rue des Poissonniers, non loin de la Porte des Poissonniers. Cet ancien bâtiment industriel est transformé afin d'accueillir un Foyer d'apprentis de 70 studios, au-dessus de locaux commerciaux. Il devrait être totalement achevé avant l'été 2009. Dans les surfaces commerciales du rez-de-chaussée, on annonce l'installation de l'*École nationale de l'humour*.

L'humour, ce n'est pas seulement avoir du talent, c'est un métier qui s'apprend... Quel est le point commun entre Franck Dubosc, Florence Foresti et Jonathan Lambert ? Ces trois humoristes ont été détectés par Gilbert Rozon, le fondateur du groupe "Juste pour rire", spécialisé dans la production de spectacles. Il a décidé d'ouvrir l'an prochain cette *École nationale de l'humour* sur le modèle de celle qui existe au Québec depuis 1988. L'objectif de l'école est de former des auteurs et des artistes qui se destinent à la scène.

Les locaux de 600 m^2 doivent être livrés brut en janvier pour une inauguration prévue en septembre 2009. Les auditions des candidats commenceront au printemps.

L'immeuble accueillera également en 2009 la société de production musicale Mondomix (qui édite également un journal) et un restaurant.

Fl. F.

La vie du 18e

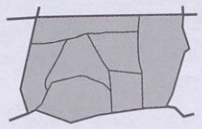

Amap et Cie, la "consommation responsable" dans tous ses états

De plus en plus d'initiatives de commerce en dehors des normes habituelles fleurissent dans notre arrondissement. Une réunion à ce sujet est programmée le 2 décembre.

Le *commerce équitable* et la *consommation responsable* fleurissent dans nos cuisines avec le développement des Amap (*Association pour le maintien d'une agriculture paysanne*) et d'autres groupes d'acheteurs de produits de la terre en direct.

Pour créer une Amap, il faut se regrouper, s'engager pour une saison au moins (six mois) à venir chercher chaque semaine, sans intermédiaires, un panier de fruits et légumes, prépayé à l'inscription, généralement des légumes seulement, à un petit producteur privilégiant le bio. C'est un acte militant et une façon de consommer responsable (acheter des produits de saison et de proximité), de soutenir les petit producteurs mais aussi une façon conviviale d'acheter, l'agriculteur étant présent à chaque distribution. Les lieux peuvent changer mais le principe reste le même.

À chacun son choix

La plus ancienne Amap de nos quartiers, l'*Amap de la Butte*, s'est créée au printemps 2005. Actuellement, les distributions se font deux fois par mois, le vendredi soir au local du Secours populaire, 10 rue Montcalm (miel une fois par mois).

L'*Amap de la Goutte d'Or* a suivi un an plus tard. Actuellement, les paniers sont récupérés deux fois par mois, le samedi matin, au 74 rue Myrha.

Encore plus récente, l'*Amap du haricot magique* officie le mardi soir au bar La Coopérative, 7 rue Lagille.

L'association *Ecobox*, sans être une Amap, organise depuis plusieurs années des distributions de paniers bio le vendredi soir, 38 rue Pajol

Enfin, petite dernière, née cet été, l'association *Champ du possible* a un fonctionnement différent : elle achète à plusieurs producteurs, pas obligatoirement bio, par le biais d'un intermédiaire. Les adhérents assurent à tour de rôle la distribution qui a lieu le mercredi soir à la salle de l'Indépendance, 48 rue Duhesme.

Pour en savoir plus et débattre du commerce équitable, rendez-vous mardi 2 décembre à la mairie pour une réunion animée par Sandrine Mées, adjointe à l'économie sociale et solidaire, et qui fut la coordinatrice de la première Amap du 18e, et avec Bruno Fialho, ancien adjoint au maire du 18e, actuellement responsable du *Champ du possible*. ■

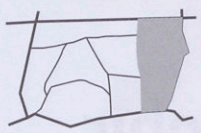

1,2,3,4, Soleil : une frise rue Pajol pour célébrer l'énergie solaire

...et la plus grande centrale photovoltaïque urbaine de France.

«*Rue Pajol, le soleil a rendez-vous avec la halle...*». Ainsi commence la longue phrase, courant sur quinze mètres de long, en haut de la frise apposée à la mi-novembre rue Pajol et célébrant l'énergie solaire et photovoltaïque qui fleurira sur la ZAC d'ici à 2012.

Et la phrase se poursuit : «*Des panneaux solaires sur le toit des bâtiments produisent de l'électricité... la plus grande centrale photovoltaïque urbaine de France s'installe à Pajol... production 380 mégawatts par an...*».

Cette frise a été installée par la Semaest. Cette société dépendant de la ville de Paris est chargée de l'aménagement de la ZAC Pajol : installation, dans la grande halle, d'une auberge de jeunesse, d'une bibliothèque, d'une salle de spectacle, de locaux associatifs, etc., et autour, d'un collège, d'un centre sportif, d'un bâtiment d'entreprises, d'espaces verts...

Déjà, en novembre 2006, étaient apparues sur le mur bordant côté pair la rue Pajol, trois frises, chacune haute d'un mètre vingt et longue de trente mètres. La première racontait l'histoire de La Chapelle depuis l'antiquité romaine où fleurissaient les roses, jusqu'aux temps modernes d'urbanisation et d'industrialisation.

La deuxième frise traitait du développement durable et soulignait combien le chantier comme les bâtiments programmés allaient respecter l'écologie. La troisième expliquait de façon prospective (2006 à 2012) la progression de l'aménagement de la ZAC.

Auteur : Claude Lesaulnier

Voici la quatrième et dernière frise. Sur fond bleu ciel et jaune soleil, elle explique avec des photos, des dessins, des graphiques et de courts textes ce que sont l'énergie solaire et l'énergie photovoltaïque découverte en 1839 par Antoine Becquerel, «*source d'énergie non polluante qui n'affecte pas l'équilibre thermique de notre planète*», explique-t-on. Cette énergie renouvelable diminue l'effet de serre.

«*Une installation, en France, de panneaux photovoltaïques sur le côté sud des toits permettrait de produire l'équivalent de l'énergie électrique nationale* », ajoute-t-on.

On n'en est pas là, mais une préfiguration de grande ampleur se met en place à Pajol : 1 650 panneaux solaires et photovoltaïques (3 300 m^2) à installer sur la toiture de la grande halle, panneaux également sur le collège, le centre sportif..., soit 5 000 m^2 en tout.

C'est ce que raconte la frise, conçue comme les trois premières par Claude de Lesaulnier, journaliste et graphiste qui réalise également *22 bis rue Pajol*, le journal d'information de la Semaest sur l'évolution du chantier.

«*Je suis passionné par l'expression murale, le "cri des murs", je m'intéresse à l'environnement, j'aime l'histoire et j'aime raconter des histoires. J'ai élaboré mes frises comme le déroulé d'un journal*», dit-il.

«*J'ai voulu aussi quelque chose de très visuel et raconter une histoire compliquée avec des mots simples*», ajoute-t-il, se félicitant que les premiers panneaux n'aient pas été vandalisés, «*signe de l'intérêt des gens et du respect de cette forme d'expression*».

Une frise encore cité Véron ?

Claude Lesaulnier a terminé son journal mural racontant Pajol mais il en prépare un autre, ailleurs. Il habite cité Véron, cette petite voie ouvrant sur le boulevard de Clichy tout près du *Moulin Rouge*, et il a l'intention de célébrer deux anciens voisins célèbres, Jacques Prévert et Boris Vian qui y vécurent dans les années 1950 et 60.

Il aimerait pouvoir apposer sa frise, côté pair de la ruelle, là même où Jacques et Boris ont vécu, juste avant l'entrée des locaux du *Théâtre ouvert*. La conception va bon train, reste à obtenir les autorisations mais il est optimiste. ■

Soirées jeux (tarots, belote, scrabble) à La Chapelle

Chasser le petit, faire dix de der, trouver le mot le plus long.... avec le *Collectif des habitants du quartier Chapelle*.

Créé en 2005 par des riverains des rues Pajol, Riquet, Philippe-de-Girard, ouvert aux autres habitants de la Chapelle, ce collectif a pour unique but de promouvoir l'amitié et la convivialité dans un quartier *"un peu tristounet de prime abord"*, selon Chantal, une des adhérentes parmi les plus dynamiques.

Rencontres régulières au *"Pôle sud"*, ces locaux associatifs du 37 rue Pajol mais aussi apéros festifs, sorties, piqueniques aux Jardins d'Éole, événements comme ce thé dansant au printemps dernier au *Grand Parquet* ou cette exposition montée avec la Régie de quartier..., le collectif déborde d'idées pour animer le quartier.

Il vient de lancer des soirées jeux avec tournois de tarots, de belote et de scrabble. Elles sont programmées chaque dernier vendredi du mois. La première a eu lieu le 28 novembre et les atouts sont tombés d'une table à l'autre. Pas de soirée en décembre, les fêtes de fin d'année obligent. Mais la date de la suivante est fixée : vendredi 23 janvier à partir de 19 h. Où ça ? Au *Pôle Sud*. ■

Ganesha va quitter la rue Philippe-de-Girard pour la rue Pajol

Le temple hindou Sri Manika Vinayakar, consacré au dieu Ganesha, situé 72 rue Phillippe-de-Girard depuis 1990, va déménager.

Dans le cadre du réaménagement du quartier Pajol, l'immeuble actuel va être détruit et faire place à une résidence pour étudiants. La mairie du 18e a donc proposé à Vaithilingam Sanderasekaram, fondateur du temple, un autre local, 17 rue Pajol, dans une ancienne menuiserie fermée depuis vingt ans.

Les travaux du nouveau temple dont la superficie sera de 100 m^2 contre 60 actuellement, sont presque terminés. Reste à régler des formalités administratives et avoir le feu vert définitif de la mairie pour déménager.

Le si beau défilé annuel

Ganesha, le "dieu-éléphant", c'est dans la religion hindoue un dieu-enfant, dieu de l'amour et de la connaissance, divinité tutélaire, dispensatrice de dons à invoquer avant chaque entreprise.

Fils de Shiva et de Pârvati, Ganesha est très aimé et le minuscule temple de la rue Philippe-de-Girard est très fréquenté,avec trois cérémonies par jour plus mariages et baptêmes et des repas gratuits offerts le dimanche midi. L'hindouisme (900 millions de fidèles) est la troisième religion au monde. En France, elle est pratiquée essentiellement par les Tamouls, nombreux en Île-de-France, évalués à 50 000, et ne possédant que deux ou trois temples (dont un autre dans le 18e, rue du Département).

Noël Monier

Cérémonie religieuse familiale dans le temple de la rue Philippe-de-Girard.

Le temple de la rue Philippe-de-Girard est aussi le site d'une gigantesque procession annuelle. Elle a lieu au début du mois de bhabrapada (dernier dimanche d'août ou premier dimanche de septembre). Ce jour-là, la statue de Ganesha et celle de son frère, le seigneur Murugan, parées de bijoux et de fleurs, trônant sur des chars décorés, sont promenées à travers le quartier. Des dévots et dévotes, pieds nus en signe d'humilité et de pureté, tirent les chars précédés par des musiciens et des danseurs. Le camphre brûle, l'eau de rose et le safran sont répandus à terre tandis que des noix de coco sont brisées sur la chaussée (on casse l'écorce de la dureté du monde pour libérer la douceur). Tout au long du parcours, de petits autels sont dressés et on offre aux passants friandises et tresses de jasmin.

Fidèles ou non , ils sont plus de vingt mille chaque année à suivre le défilé.

Virginie Chardin

Parcours de Noël chez les commerçants et les créateurs de la Goutte d'Or

"Parcours de Noël" chez les commerçants et créateurs de la Goutte d'Or du jeudi 11 au dimanche 22 décembre. Ils tiennent boutiques ouvertes de 13 h à 21 h tous les jours et de 10 h 30 à 18 h le dimanche pour accueillir clients, voisins et amis à la recherche de cadeaux pour les fêtes de fin d'année.

C'est une promotion commerciale mais aussi une façon de favoriser les relations et de promouvoir leurs savoir-faire. Ils sont une quinzaine à s'être associés en collectif pour cette opération coordonnée par l'Atelier 2000 (18 rue Labat), entreprise d'insertion créée en 2006 et fabriquant des jouets en bois naturel.

Des flyers recto-verso avec liste des participants et plan du quartier vont être distribués pour faciliter la promenade.

On peut commencer par l'Atelier 2000, faire escale entre autres rue de Laghouat chez Véronique Roussiaux, sculpteur et céramiste, et à l'atelier de couture d' Isabelle Cherchevsky.

Détour par la rue Myrha pour voir les bijoux de Fanny Kachintzeff, puis par la rue Cavé à l'Échomusée de Jean-Marc Bombeau, à l'atelier de maroquinerie d'Isabelle Dastroy…

Passage chez les stylistes de la rue des Gardes, crochet vers la rue Léon et l'atelier de tissage de Perrine Rousseau. Et belle fin de la balade, rue Ernestine, pour admirer l'artisanat de Syrie à la *Maison d'Alep*. ■

Isabelle Cherchevsky installée rue de Laghouat

Isabelle Cherchevsky en a fini de sa recherche d'un lieu où se poser (voir *Le 18e du mois* de septembre). Elle dispose maintenant d'un nouveau local pour remplacer son salon de thé-atelier de couture de la rue Myrha, qui n'est pas près d'être à nouveau utilisable. À partir du 3 décembre, elle s'installe au 15 rue de Laghouat, à quelques mètres seulement de son ancien local, et elle peut reprendre ses activités.

C'est provisoire dans l'attente de travaux et de sa réintégration dans les lieux qui avaient brûlé dans la nuit du 14 au 15 juillet. Un énorme pétard avait été lancé au fond de l'atelier, mettant le feu au matériel de couture puis ravageant tout. Un acte qui pourrait être dû à la malveillance, Isabelle ayant été victime depuis son arrivée rue Myrha, il y a trois ans, d'insultes et de menaces de la part de certains jeunes du quartier.

La jeune femme toutefois a reçu le soutien de nombre d'habitants et d'élus de l'arrondissement de tous bords. Pendant plusieurs mois, elle a été hébergée chez des parents et amis. La mairie, de son côté, a cherché et lui a enfin trouvé un local approprié. Elle peut maintenant rouvrir un atelier dans ses murs. ■

Rue Ordener, les images du mur peint donnent à réfléchir

photos Noël Monier

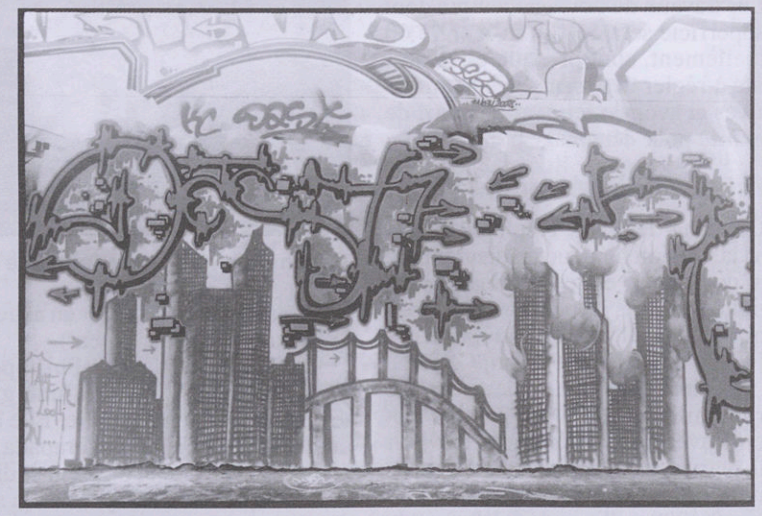

Une inscription discrète sur l'une des peintures, "75018", semble indiquer que les auteurs sont de notre arrondissement.

Le mur peint de la rue Ordener, au-dessus des espaces SNCF du réseau Nord, change continuellement d'aspect : les grapheurs et autres artistes de la bombe à peinture, à tour de rôle, proposent leurs œuvres en recouvrant celles qui étaient là précédemment (voir *le 18e du mois*, mars 2008). Les images qui y sont peintes actuellement appellent la réflexion.

Un jeune garçon qui est en réalité une marionnette, manipulé par une mystérieuse main géante, portant au cou un médaillon en forme d'euro, entouré de têtes de mort d'où s'échappent des billets… Un groupe de jeunes portant des armes, conduits par un géant avec des oreilles de Mickey… Des tours en flammes, surmontées d'un curieux graphisme évoquant peut-être une "guerre des étoiles"…

Ces images ne manquent pas de qualités artistiques, mais on peut s'interroger sur ce qu'elles révèlent, à la fois, de la frustration et de la rage qui existent chez certains jeunes, et de l'influence des images de violence vues à la télévision, de certains films et séries américaines, de certains jeux vidéo dont la publicité s'affiche régulièrement sur le petit écran et dont l'esthétique a influencé, de toute évidence, ces peintres du mur Ordener.

Mais peut-être y a-t-il là une volonté de dénonciation ? ■

Le projet de déménagement des mosquées de la Goutte d'Or se précise

Mais l'accord des responsables des deux mosquées n'est pas acquis pour le moment bien que leurs locaux actuels soient trop étroits.

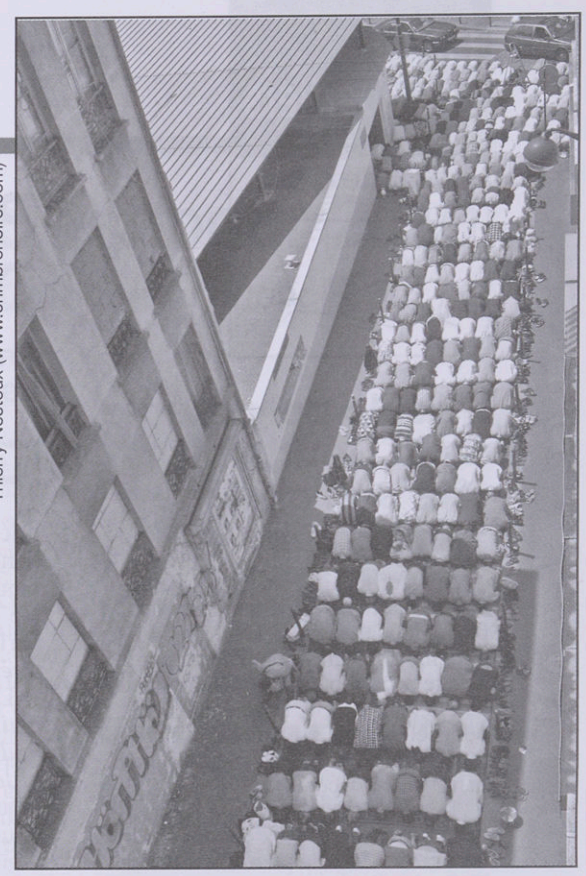

Thierry Nectoux (www.chmbrenoire.com)

La prière devant la mosquée rue Polonceau.

Le 11 décembre se réunira le jury chargé de choisir entre les architectes sélectionnés, pour deux bâtiments neufs à construire rue Polonceau et rue Stephenson, et destinés à abriter dans le futur les deux mosquées de la Goutte d'Or. Le processus de relogement des mosquées entre ainsi dans la phase de réalisation.

Mais l'affaire est complexe. Car pour le moment, il n'est pas acquis que le relogement envisagé par la municipalité de Paris soit accepté par les responsables des mosquées.

Il y a deux mosquées à la Goutte d'Or, rue Polonceau et rue Myrha. Toutes deux sont logées dans des locaux bien trop étroits pour le nombre de pratiquants, si bien que chaque vendredi après-midi, nombre de fidèles déploient leurs tapis de prière dans la rue. La police installe alors des barrières interdisant ces portions de rues à la circulation, afin d'éviter des incidents ou des accidents.

Situation non durable

Les jours de grandes fêtes religieuses, rue Polonceau, la foule déborde jusque sur le trottoir du boulevard Barbès.

C'est une situation anormale, non conforme à la loi. Elle est tolérée : il s'agit de respecter le droit des musulmans à pratiquer leur religion, conformément aux principes de non-discrimination entre les cultes. Mais cela ne peut pas être durable.

Il y a un problème, né de la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État. Les bâtiments du culte catholique existant à l'époque avaient été construits, au long des siècles précédents, avec des fonds publics ou en tous cas sous l'égide de l'État, jusqu'à cette date, était officiellement lié au catholicisme. Les législateurs de 1905 en ont tiré une conséquence : tous ces bâtiments sont devenus propriétés des communes ou des départements, étant entendu que les lieux de culte seraient mis gratuitement à la disposition des associations de fidèles.

Une discrimination de fait

Dans la réalité, cette disposition s'est révélée favorable aux catholiques : les communes, étant propriétaires des églises, assument les charges revenant à tout propriétaire, à savoir le gros entretien et les réparations des bâtiments. Les locataires, c'est-à-dire les paroisses, n'ont à leur charge que le petit entretien courant.

La religion musulmane, implantée en France métropolitaine bien après 1905, ne bénéficie pas de cet avantage. Il y a donc, de fait, une discrimination entre les deux religions. C'est d'autant plus gênant que les musulmans vivant en France appartiennent en majorité aux catégories pauvres de la population et n'ont pas les moyens financiers de construire des lieux de culte convenables.

Les pouvoirs publics ont donc le choix entre trois attitudes : ou bien on continue à accepter que les musulmans pratiquent leur religion dans des conditions indignes et éventuellement en envahissant l'espace public ; ou bien on accepte que des États étrangers (pays du Maghreb, Arabie saoudite ou autres) financent les lieux de culte musulmans en France, avec les conséquences qui peuvent en découler ; ou bien on trouve un moyen juridique d'assurer aux musulmans des lieux de culte convenables.

Le moyen juridique choisi par la municipalité de Paris pour la Goutte d'Or est le suivant : un *Institut des cultures d'islam* (ICI) a été créé. Il a une activité culturelle. Ce n'est pas un organisme religieux, il ne se préoccupe que de la *culture* des peuples et pays qui ont été influencés par l'islam, et de ce point de vue il fonctionne déjà : expositions, conférences, concerts...

Cet Institut va faire construire des bâtiments qui accueilleront ces activités culturelles, mais qui comporteront aussi de vastes locaux destinés à être loués pour le culte à des prix abordables. C'est sa deuxième fonction. Les locaux de culte seront distincts des locaux voués à la culture (par exemple avec des entrées séparées).

Culturel ou cultuel ?

Dans la réalité, il n'est pas si facile de séparer *culture* et *religion*. Elles se sont influencées et s'influencent l'une l'autre tout au long de l'histoire.

Par exemple, l'ICI met l'accent sur les périodes historiques où régnait un islam ouvert à la diversité, par exemple dans l'Andalousie du XIe siècle. Ou encore sur le *soufisme*, une mystique islamique faisant place à l'émotion, à la sensualité. Mais certains courants de l'islam moderne ne se reconnaissent pas dans ces références, ou tout simplement les ignorent. Leurs responsables accepteront-ils la cohabitation entre l'action culturelle de l'ICI et leur activité religieuse ?

La mosquée de la rue Polonceau a pour imam principal un homme originaire d'Afrique noire, M. Diakité, et est fréquentée par des catégories de fidèles très diverses.

Elle avait été installée à l'origine, en 1975, dans une cave 53 rue Polonceau, à laquelle s'étaient ajoutés ensuite plusieurs petites pièces au rez-de-chaussée...

Mais l'immeuble vétuste, était voué à la démolition dans le cadre du plan de rénovation de la Goutte d'Or. Il a été racheté par la Ville et muré, après que ses occupants aient été relogés conformément à la loi. La mosquée, elle, a été relogée dans un bâtiment provisoire construit juste à côté, où elle se trouve actuellement – mais qui reste trop petit. Il est prévu d'abattre l'immeuble du 53 et, sur ce terrain, de construire un vaste bâtiment où les fidèles trouveraient un lieu de culte sans déborder dans la rue.

Il ne semble pas que les responsables de cette mosquée aient l'intention de s'y opposer.

Des liens avec l'islam algérien

Il n'en va pas de même pour la mosquée du 28 rue Myrha, créée à l'origine par des musulmans algériens et animée, à partir de 1991, par l'imam Abdelbaki Sahraoui, un des fondateurs du FIS (*Front islamique de salut*) en Algérie. Cette mosquée était donc orientée vers un islam fondamentaliste.

L'imam Sahraoui a été assassiné en 1995, sur le seuil de la mosquée. Ce fut un épisode des luttes entre divers courants extrémistes d'Algérie. Après sa mort, la proximité de la mosquée rue Myrha avec les fondamentalistes algériens s'est affaiblie. Il en reste cependant des traces. Et il semble que l'imam actuel soit défavorable à un déménagement qui, estiment certains de ses responsables, mettrait en danger son indépendance. L'association de la mosquée Myrha, propriétaire de ses locaux, souhaite, dit-on, y rester.

Les pouvoirs publics disposent cependant d'un moyen de pression : lorsque les nouveaux locaux existeront, il n'y aura plus de raison pour qu'on continue à accepter l'occupation de la rue par les fidèles. Ce n'est pas la municipalité qui a le pouvoir de l'empêcher concrètement, mais la police. On peut penser que celle-ci ne voudra pas perpétuer une tolérance que rien ne justifiera plus.

Noël Monier

Fermeture *de Lectures gourmandes ?*

Le restaurant *Lectures gourmandes* (angle de la rue de la Goutte d'Or et de la rue des Gardes) est menacé de fermeture, l'association de réinsertion *Aurore* qui le gérait depuis septembre 2002 ayant "jeté l'éponge".

Lectures gourmandes avait ouvert en octobre 2000. Administré alors par *Relais Goutte d'Or,* en lien avec les associations de quartier et le pôle emploi de la Salle Saint-Bruno, c'était à la fois un restaurant de cuisine française, une structure d'insertion recrutant des personnes en difficultés professionnelles ou sociales (onze salariés embauchés, essentiellement du quartier) et un lieu culturel avec expositions et soirées à thèmes littéraires, d'où son nom.

Bien accueilli, bien fréquenté, le restaurant semblait devoir être une réussite mais il a connu de graves problèmes de gestion, y compris des détournements de fonds, et il a déposé son bilan en mars 2002. Quelques mois plus tard, toutefois, il a rouvert, repris par l'association *Aurore.*

Fondée en 1871, *Aurore* avec six cents salariés, cinquante structures dans le social, le sanitaire et le médico-social et trois mille personnes hébergées ou accompagnées chaque année, est la plus importante entreprise de réinsertion sociale de Paris.

Locaux remis à neuf, le restaurant a repris. Dans un premier temps, il n'ouvrait qu'à midi, puis a repris des ouvertures en soirée. Toutefois, la programmation culturelle n'était plus au rendez-vous. Et les clients se sont fait un peu trop rares pour que l'entreprise soit rentable, même pour une structure d'insertion – qui doit payer ses salariés. *Aurore* a donc décidé de se retirer.

Rien n'est définitif, trouver un repreneur reste possible, les salariés peuvent encore espérer, les clients aussi. ■

Goutte d'or

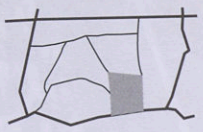

L'école polyvalente de la Goutte d'Or fête son dixième anniversaire

Dix ans déjà. L'école polyvalente (maternelle et élémentaire) du 49 bis rue de la Goutte d'Or fête son dixième anniversaire et elle a monté, à cette occasion, une exposition racontant dix ans de vie. Enseignants et petits élèves ont été mis à contribution pour la réaliser et elle ornera les murs du 15 au 20 décembre.

Textes et images : il y aura d'abord des interviews de ceux qui ont fait l'ouverture en 1998, la première directrice, Catherine Guillotteau, restée sept ans aux commandes et puis les enfants et leurs parents. L'école avait ouvert avec deux classes seulement, petite section de maternelle et CP pour monter en puissance chaque année jusqu'aux huit classes actuelles, trois de maternelle et cinq d'élémentaire. Les "anciens" ont donc aujourd'hui 13 ans et 16 ans.

On verra aussi les plans élaborés avant la construction du bâtiment neuf qui abrite l'école, des dizaines de photos, des articles de presse (journal de la mairie et *18e du mois*), un récapitulatif de tous les projets pédagogiques qui se sont succédés et enfin une petite histoire du quartier réalisés grâce aux archives prêtées par la Salle Saint-Bruno. ■

Paris-Match stigmatise Barbès, Daniel Vaillant répond.

Ambiance "Prison Break" à la Goutte d'Or ? Le maire oppose un droit de réponse.

Paris Match, dans son numéro du 13 au 19 novembre, publie un dossier de quatre pages intitulé *Barbès Micmac*, et traçant un panorama très critique du quartier Goutte d'Or-Château-Rouge qualifié «*d'ambiance Prison Break*» et parlant de «*bande son mixant cris et sirènes de police*».

L'hebdomadaire souligne «*l'attrait de ce quartier à population multicolore, polyglotte, à l'accueil et la chaleur indéniables*» mais il ajoute immédiatement «*sauf que*» et énumère drogués, dealers, voleurs, vendeurs à la sauvette... Problèmes qui existent mais qui ne constituent pas la seule réalité du quartier. *Paris-Match* cite également des habitants se plaignant presque tous des nuisances, cite les chiffres les plus pessimistes...

Dénigrement contre-productif

Paris Match déclare également que la police est «*impuissante*» et le maire «*dépassé*». Il affirme que la police lui a refusé l'autorisation de faire un reportage sur la drogue et les moyens mis en oeuvre pour lutter contre. «*Ambiance Corée du Nord*», dit le journal, ajoutant : «*Même silence quand on demande une interview avec le maire, Daniel Vaillant*».

Celui-ci n'a pas apprécié et a adressé un droit de réponse à *Paris-Match* qu'il nous a communiqué et dont voici quelques extraits :

«Je *ne reviens pas sur le ton "sensationnaliste" employé par votre journaliste Julien Jouanneau, même s'il me semblait que* Paris Match *avait abandonné il y a peu son fameux slogan "le poids des mots, le choc des photos". Je me contenterai de regretter, une fois de plus, les effets stigmatisants et contre -productifs de ce genre d'article pour ce quartier et ses habitants*», dit-il.

Le maire s'explique également sur la demande d'interview (faite en avril) : «*L'interview n'a pas été refusée, mais les contraintes de mon agenda ne m'avaient pas permis de le rencontrer rapidement quand il m'avait sollicité. Je l'avais donc orienté vers Myriam El Khomri, mon adjointe chargée de la prévention et de la tranquillité publique, laquelle avait répondu à toutes ses questions*», dit-il. Effectivement, l'hebdo a publié cette interview où Myriam El Khomri énumère les problèmes et évoque ce qui a déjà été entrepris pour améliorer la situation.

«*Loin de tomber dans l'autosatisfaction, je ne nie pas les problèmes existants*, ajoute Daniel Vaillant. *Aimer un quartier, c'est appréhender sans œillère l'ensemble des difficultés et agir, chacun dans son domaine, avec pragmatisme et volontarisme, ce n'est pas le dénigrer, le caricaturer et le stigmatiser pour vendre du papier J'aime la Goutte d'Or. J'y habite, à la même adresse, depuis 1975*», conclut-il. ■

Simplon

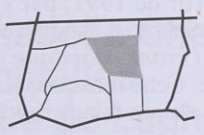

La pétition contre les maisons-relais au Simplon : Babette Rivers s'explique

Pas de maisons-relais installées au détriment des anciens habitants expulsés et de la perte de l'âme du quartier, déclare l'animatrice d'un collectif de riverains.

Babette Rivers et Édith Doucet, animatrices au Simplon d'un collectif de riverains à l'origine d'une pétition protestant contre le projet d'implantations de maisons-relais au 46 et au 60 de la rue Championnet, ont voulu s'expliquer et exposer leur démarche (voir *Le 18e du mois* de novembre).

Elles déclarent d'abord que cette pétition n'est pas "celle de Dick Rivers", l'ancien chanteur des *Chats sauvages*, et n'a rien d'une démarche de star. «*Dick s'est associé et nous aide car il connaît des gens et son nom a plus de poids que le nôtre*», souligne Babette Rivers qui indique qu'elle, comme son amie Édith, vit dans le quartier depuis plus de vingt ans, l'ayant choisi et l'aimant pour «*sa mixité, son caractère populaire, sa convivialité, son âme*».

«*C'est pour sauver cette âme que nous nous battons*, ajoute-t-elle. *Nous ne sommes pas contre les maisons-relais par principe, bien au contraire, mais pas ici et pas de cette façon.*»

Expulsions inhumaines

Destinées à héberger provisoirement des ménages en difficulté financière sans logement stable depuis un certain temps, ces maisons-relais doivent être installées dans deux immeubles vétustes rachetés par la Ville et qui vont être restaurés. Les habitants actuels doivent être relogés ailleurs (c'est fait pour ceux du 46 et en cours pour ceux du 60). Cette question du relogement était au cœur de la démarche des pétitionnaires, nous affirment-elles.

«*Ces habitants sont pour la plupart de vieux travailleurs immigrés à la retraite, en France de longue date, depuis quarante ans parfois, et qui ne méritent pas d'être délogés, déracinés, renvoyés dans d'autres arrondissements (le 20e, le 13e...), alors qu'ils ont leur vie ici. C'est pour eux que nous nous battons, que nous demandons qu'au lieu de maisons-relais, on construise pour eux une résidence sociale. Les expulser, c'est inhumain, cela fend le cœur*», déclare encore Babette Rivers.

Elle déplore également qu'on détruise les commerces de proximité : «*On expulse notamment, à deux ans de sa retraite, un petit coiffeur qui coupait les cheveux de tous les hommes du quartier, un monsieur adorable qui connaissait tout le monde. C'est la vie du quartier que l'on détruit et ce n'est pas en logeant des gens qui resteront quelques mois seulement par ici qu'on le fera vivre.*»

Les nuisances des bars de nuit

Babette et Édith font aussi valoir un autre aspect de la pétition : la protestation contre les nouveaux bars de nuit de la rue Championnet : «*Il y en a seize maintenant installés sur 500 mètres de long, ouvrant à 17 h et ne fermant qu'à 2 h, voire 4 h du matin. Bruit, bagarres, les riverains n'en peuvent plus. La rue est devenue une "rue de la soif"...*» Elles font enfin remarquer qu'il «*n'est pas très judicieux d'installer des gens en difficulté à proximité de ces bars et de la violence qu'ils engendrent*».

Les pétitionnaires ont rencontré les élus du 18e qui se sont déclarés soucieux de la situation, préoccupés par les nuisances provoqués par les bars mais qui sont restés fermes sur les maisons-relais, projet d'ailleurs approuvé au conseil de quartier Simplon.

Ils doivent rencontrer également des responsables de la mairie centrale. ■

❑ Site du collectif : agir.championnet@free.fr

Grandes Carrières

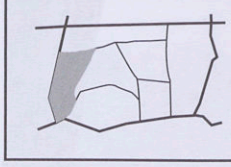

Refonte de la place Clichy : c'est pour 2010

Point le plus controversé dans le projet qui vient d'être rendu public : le déplacement de la station de taxis.

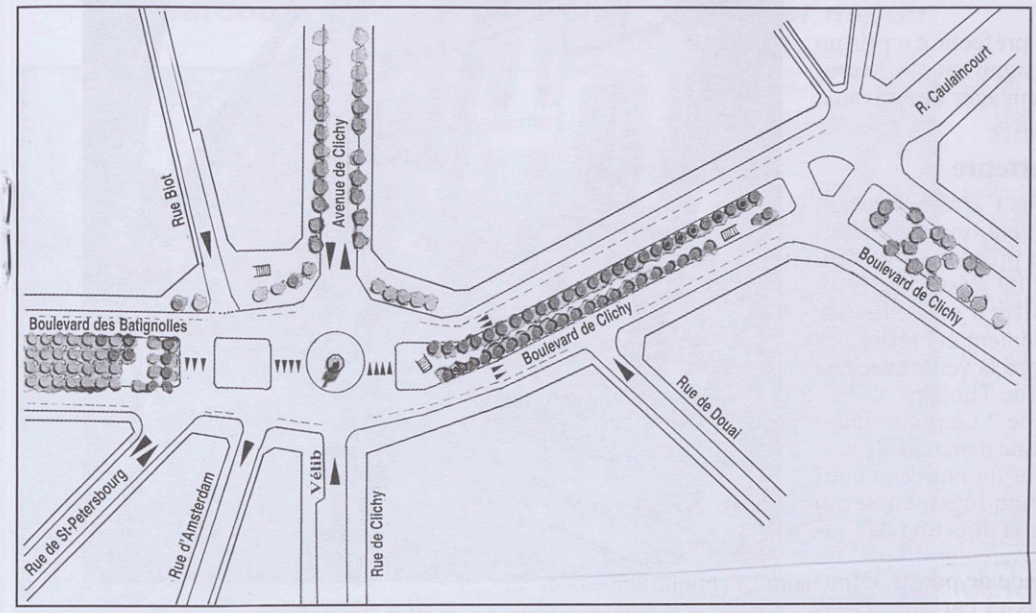

Le plan du futur réaménagement, tel qu'il vient d'être présenté.

Faudra-t-il ou non, dans le cadre du réaménagement de la place de Clichy, déplacer la station de taxis ? Celle-ci se trouve actuellement le long du terre-plein central, côté 18e, en face de la brasserie Wepler et du cinéma. Mais le projet qui vient d'être rendu public par la municipalité prévoit l'élargissement du terre-plein : de ce fait, les taxis seraient renvoyés soit vers le boulevard des Batignolles, soit vers la rue Caulaincourt. Parmi les propositions présentées, cette question des taxis est celle qui soulève le plus d'oppositions.

Un représentant de la Chambre syndicale des artisans taxis a déclaré, lors de la réunion publique du 18 novembre où le projet a été exposé : «*Je regrette que vous n'ayez pas tenu compte de notre avis : nous devons être près des clients, sinon c'est la mort de notre activité. La station de la place de Clichy est la quatrième plus importante de Paris en terme de charges. Elle doit être maintenue là où elle est.*»

Cette position a été appuyée par le président des commerçants et par plusieurs interventions d'usagers. En discutant avec des habitants du quartier, nous avons eu le sentiment qu'elle est largement partagée.

Projet définitif en avril

Annick Lepetit, qui est l'adjointe au maire de Paris chargée des déplacements et des espaces publics, en tiendra-t-elle compte ? Ou bien tout est-il d'ores et déjà décidé ? Le calendrier actuel prévoit, dans les cinq mois à venir, une phase d'études, avant une nouvelle réunion publique en avril 2009 où sera présenté le projet définitif...

Réaménager la place Clichy (et la portion du boulevard de Clichy entre la place et le carrefour Caulaincourt) est une nécessité, tout le monde en convient. La circulation automobile y est si intense, et elle est actuellement organisée de façon si illogique, que c'est invivable.

Une première phase d'aménagement a eu lieu en 2004. Principales mesures réalisées : élargissement des trottoirs sud, déplacement de l'arrêt des bus, mise en sens unique de la rue de Clichy (9e arrondissement).

Un vrai terre-plein central

Les travaux envisagés maintenant sont bien plus considérables. Il est prévu pour l'essentiel :

- un léger élargissement des trottoirs nord (côté 18e) ;
- un prolongement du terre-plein jusque sur la place elle-même ;
- un élargissement important de ce terre-plein ;
- de ce fait, deux files de circulation seulement pour les voitures côté nord (au lieu de trois actuellement) ;
- des traversées piétonnes plus nombreuses ;
- la station Vélib légèrement déplacée ;
- davantage d'arbres, sur le terre-plein et les trottoirs ; au total, seize arbres actuels disparaîtraient et cinquante-sept nouveaux seraient plantés.

Le terre-plein central est si étroit qu'il ne peut pas servir à la circulation des piétons. Le projet prévoit de l'élargir assez pour qu'on y plante une rangée d'arbres de chaque côté, encadrant un "espace de promenade" ouvert aux piétons et aux vélos.

On aurait, de chaque côté du terre-plein, un couloir de bus et deux files pour les véhicules privés. Les couloirs de bus ne seraient délimités que par des lignes de peinture blanche, et non par des séparateurs. En effet, il passe à cet endroit, dans un sens comme dans l'autre, six lignes de bus différentes et il est nécessaire qu'ils puissent se doubler.

Parmi les quatre maires concernés par le réaménagement de la place Clichy, trois approuvent la proposition concernant le terre-plein : Jacques Bravo (9e), Brigitte Kuster (17e), Daniel Vaillant (18e). Le maire du 8e, François Lebel, se déclare plutôt opposé à l'utilisation du terre-plein par les piétons et les vélos. Il préconise que l'élargissement serve à donner davantage d'espace aux stations de taxis et de Vélib.

Face à la rue de Douai

Le terre-plein est actuellement coupé par une trouée face au débouché de la rue de Douai, permettant aux voitures de tourner à gauche vers la place de Clichy. Cette trouée dans le terre-plein serait supprimée. Les voitures venant de la rue de Douai et désirant gagner la place devraient aller faire demi-tour plus haut, au carrefour Caulaincourt.

Raison de cette proposition : actuellement, les voitures venant de la rue de Douai et s'engageant dans la trouée doivent généralement attendre avant de pouvoir tourner vers la gauche. Souvent, plusieurs sont arrêtées l'une derrière l'autre, bouchant le passage sur le boulevard de Clichy. Il faut supprimer cette cause d'embouteillages.

Vélos: piste ou couloir de bus ?

Pour la circulation des cyclistes, le plan distingue deux modes d'utilisation du vélo : d'une part pour se déplacer dans Paris, ce qui implique de rouler assez rapidement, et cela se ferait dans les couloirs de bus ; d'autre part pour la promenade, en circulation lente, et cela pourrait se faire au centre du terre-plein, où les vélos seraient mêlés aux piétons.

Ce schéma a été contesté. Daniel-le Fournier, élue du 18e, propose que la circulation des vélos se fasse entièrement par le centre de la place et le terre-plein, dans des pistes cyclables aménagées. Mais selon d'autres usagers du vélo, il est illusoire de penser que les cyclistes choisiraient de circuler ailleurs que dans les couloirs de bus, c'est leur parcours le plus naturel compte tenu du nombre de rues qui débouchent sur la place.

Un miroir d'eau

Sur la place, il est proposé un aménagement du côté Batignolles (voir le plan), permettant de séparer les files de voitures se dirigeant vers la rue de Saint-Petersbourg de celles qui vont vers la rue d'Amsterdam ou vers le boulevard de Clichy.

Sur le petit terre-plein rectangulaire ainsi dégagé (et qui remplacera, en plus large, l'actuel petit rond-point), on pourrait installer un "miroir d'eau" où se refléterait la statue du rond-point central. Le but est d'empêcher que cet endroit serve de parking pour les deux-roues...

Le calendrier

Calendrier prévu :

- jusqu'en avril 2009, études et consultation des entreprises ;
- présentation du projet définitif dans une réunion publique en avril 2009 ;
- procédures administratives, appels d'offres, passation des marchés : de mai à septembre ;
- nouvelle réunion en septembre ;
- travaux, octobre 2009 à octobre 2010.

«*Pendant l'année des travaux, les riverains subiront forcément des nuisances et des difficultés, c'est inévitable pour atteindre le but souhaité*», annonce Annick Lepetit.

Daniel Vaillant a rappelé le précédent de l'aménagement des boulevards de Clichy et de Rochechouart entre Caulaincourt et Barbès : «*Mêmes contestations avant, mêmes tracas pendant les travaux, mais aujourd'hui l'immense majorité des riverains est heureuse du résultat !*»

Noël Monier

DR

La place de Clichy actuellement. Remarquer l'étroitesse du terre-plein. Son élargissement est la principale modification prévue dans le projet.

La ruine de la rue Tholozé est enfin démolie

L'immeuble du 24 rue Tholozé est, enfin, en cours de démolition. Les travaux ont commencé à la mi-novembre, à l'initiative de la préfecture de police, et cette ruine dangereuse va enfin disparaître du paysage.

C'était un ancien hôtel meublé, vide et abandonné depuis plus de dix ans. Ces dernières années, il s'était sérieusement dégradé, des moellons et des bouts de corniche tombant périodiquement dans la cour et sur la rue, et puis ce fut enfin l'effondrement subit et spectaculaire de quatre étages sur la cour intérieure le 29 mars dernier, suivi d'un autre écrouleement le 30 juillet.

Les riverains inquiets ont de multiples fois protesté contre cette situation et les élus de l'arrondissement ont attiré l'attention du préfet de police sur le danger présenté par l'immeuble qui faisait peur jusqu'aux sans abri qui l'évitaient même en période de grands froids.

Le 18 mai 2007, la préfecture a pris un arrêté de péril, ce qui signifiait que le propriétaire était tenu d'engager des travaux, ce qu'il n'a pas entrepris.

Dix-sept mois d'attente

Dix-sept mois après l'arrêté de péril, après plusieurs interventions sans effet, les élus du 18 avaient préparé un vœu au préfet lui demandant de se substituer au propriétaire et de réaliser d'office les travaux. Ce vœu a finalement été retiré, les travaux ayant commencé la veille avec une grue à pied d'œuvre rue Tholozé.

Que deviendra le site ? Le propriétaire avait déposé en 2000 une demande de permis de construire pour un nouveau bâtiment d'habitation (cinq logements) qui avait été approuvé par la direction de l'urbanisme mis il n'avait rien entrepris. En 2004, nouvelle demande de permis déposée, refusée cette fois-ci car non réglementaire. Depuis, silence. ■

Christian Adnin

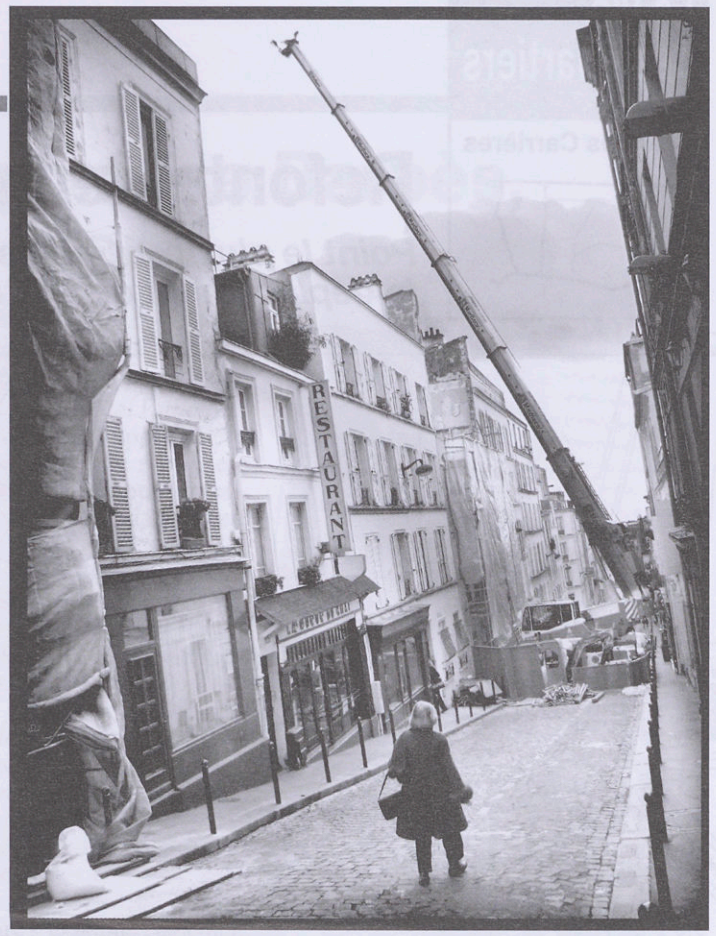

La rue a été barrée pour permettre l'installation de la grande grue qui travaille à la démolition défintive de la ruine.

Le futur jardin Norvins : flore spontanée et… récriminations organisées

Le nouveau jardin public prévu rue Norvins ne devrait pas être un "square" bien ordonné mais un espace paysager, très végétalisé. Il laissera la part belle à la "flore spontanée", élanthes et robiniers comme plantes vivaces telles que mauves et silènes. Il «*conservera le charme et l'ambiance hors du temps*» du lieu actuel.

C'est ainsi que les concepteurs du petit jardin (600 m²) l'ont présenté aux riverains lors d'une réunion publique le 20 novembre. Ceux-ci, essentiellement des résidents de la *Cité internationale des arts* (ensemble de pavillons, accueillant une quarantaine d'artistes, disséminés dans un grand parc échevelé de 2 500 m² allant de la rue Norvins à la rue de l'Abreuvoir) étaient venus en force pour contester le projet.

Très virulents, ils ont déclaré ne pas avoir besoin d'un jardin public à cet endroit tout proche des squares Burq et Suzanne-Buisson. Évoquant sa création, sur un terrain acquis par la Ville et pris sur le parc de la cité, ils ont parlé de «*décision technocratique*», de «*caprice de paysagiste*», voire de «*massacre d'un joli décor*». Ils ont affirmé qu'il aurait mieux valu ouvrir à la promenade la totalité de leur parc, fermé par des digicodes depuis 1999 et Vigipirate.

«Nuisances en série...»

Ils ont protesté, par ailleurs, contre des abattages d'arbres dans la cité. Enfin, ils se sont inquiétés pour l'avenir, se demandant s'il ne s'agissait pas d'un début, d'une première étape avant de s'attaquer à la cité elle-même et de les expulser.

Boris Mansion, responsable pour le 18e à la direction des parc et jardins de Paris, et Pascal Julien, l'adjoint du 18e en charge des espaces verts, ont voulu calmer le jeu, soulignant que la cité pourrait être réaménagée mais resterait réservée aux artistes. Ils ont déclaré qu'on ne pouvait ouvrir l'ensemble du parc au public, la décision de modifier le plan Vigipirate revenant à l'État. Ils ont défendu l'intérêt du futur jardin et la beauté de sa conception «*dans la continuité*» du parc.

Pascal Julien a enfin rappelé que le projet, dont l'idée remonte à 2006, était «*acté*», susceptible de modifications «*intégrables*», mais qu'il n'était pas question de l'abandonner.

Affaire à suivre, d'autant plus que la gestion de la cité, actuellement administrée par convention par la *Cité internationale des arts,* devrait revenir à la Ville dans quelques années. ■

La "Complainte de la Butte" de l'ADDM

L'*Association de défense de Montmartre et du 18e* (ADDM) vient de publier, dans son bulletin aux adhérents, une "Complainte de la Butte" déplorant *«la dégradation progressive des lieux, de plus en plus envahis, sans que les moyens soient mis en oeuvre pour conserver au site un aspect décent»*.

L'ADDM cite «*les pelouses en contrebas du Sacré-Cœur qui ne sont pas nettoyées le week-end et offrent aux visiteurs un spectacle navrant de papiers, plastiques, canettes et verres cassés... l'accueil fait aux touristes par une foule de tresseurs qui les abordent avec insistance, voire agressivité, et se font remettre un paiement démesuré pour quelques brins de plastique... les marchands de gadgets qui ont aussi recommencé à prendre possession des lieux et les joueurs de bonneteau, nombreux rue de Steinkerque et sur les boulevards au risque des malheureux crédules*».

Nuisances en série

L'association ajoute : «*Que dire de l'envahissement des trottoirs et des placettes par les marchands, les cafés et restaurants, les motos, au détriment des piétons ? Que dire des nuisances nocturnes (et parfois diurnes) qui perturbent considérablement les habitants par leur intensité et des nombreux tournages de films et autres manifestations qui entraînent la suppression de places de stationnement et donc des amendes inévitables pour les résidents ? Que dire encore des entorses faites à l'urbanisme par des propriétaires peu corrects qui opèrent des transformations sans respect de l'esprit du site, sous couvert de déclarations préalables fallacieuses ?*» L'ADDM publie quelques photos à l'appui de sa complainte.

❑ ADDM, 4 rue Lamarck.

On rénove le "passage de la sorcière"

Le passage dit "du rocher de la sorcière"qui dévale depuis le 23 avenue Junot jusqu'au 65 rue Lepic, petite voie bordée d'arbres, dernier vestige du maquis de Montmartre, est en travaux. La Ville a entrepris de faire réparer l'escalier qui termine le passage (à partir du faux dolmen trapu planté au milieu et qui a donné son nom d'usage au passage). Outre le remplacement de marches fissurées, on va refaire la rampe qui branlait sévèrement.

Voie privée, le passage avait failli être fermé au public en 2007 à la demande des riverains propriétaires, mais la Ville à qui appartient le terrain de boules du haut du passage s'y est refusée. Faute d'unanimité, ce pittoresque passage, raccourci emprunté par les Montmartrois, fréquenté également par les touristes (le sentier de grande randonnée de Montmartre le traverse) reste en libre circulation. Et, bientôt, personne n'aura plus peur de tomber dans l'escalier, faute à la sorcière. ■

Clignancourt

Rue Labat, la Maison de la mère et de l'enfant...

Un lieu paisible pour accueillir avec leurs enfants de jeunes mères ayant connu des parcours douloureux, et leur redonner espoir.

Thierry Nectoux (www.chambrenoire.com

Le jardin intérieur. Les enfants y jouent avec leur mère.

Au 44 de la rue Labat, entre les rues Ramey et de Clignancourt, se dresse un bel immeuble assez ancien, mais entièrement rénové, de deux étages. Au frontispice, sous les fenêtres du premier niveau, trois plaques précisent : *Dispensaire, Asile de Nuit* et *Fourneau*. Mémoire d'un passé lointain … Au-dessus de la porte d'entrée : *Société philanthropique, fondation Albert Hartmann* (1)*, 1887 – Maison de la Mère et de l'Enfant*.

Quand cette porte s'ouvre, on devine, au fond d'un large corridor, un jardin secret, écrin de verdure enchâssé par d'autres ailes du bâtiment. Cet ensemble paisible est un lieu d'accueil pour des jeunes femmes célibataires et leur nouveau né.

Une longue histoire

Son histoire est très ancienne. À la fin du XVIIIe siècle, des femmes et des hommes fortunés, souvent d'origine noble, désireux de secourir les personnes nécessiteuses, créent la *Société philanthropique de Paris*, agréée par Louis XVI. L'objet originel, toujours actuel, de cette Société qui se voulait et se veut toujours non confessionnelle, laïque donc, n'est pas de "faire la charité" mais de soulager des personnes délaissées (personnes âgées, handicapées, étudiants, femmes et jeunes filles seules, enfants) en les aidant à "*préparer des ressources pour l'avenir*" (préambule de ses statuts).

Au fil du temps, vivant de dons et legs, elle subit les fluctuations du nombre de ses associés ou de leurs ressources. Cependant, après plus de deux siècles d'existence et désormais reconnue d'utilité publique, les différents établissements de la *Société philanthropique*, dont celui de la rue Labat, sont plus actifs que jamais.

Un équipement de qualité

Celui-ci, œuvrant en collaboration avec diverses administrations sociales officielles, soutenu par les départements de Paris et de la petite couronne, meublé pour partie grâce à des dons antérieurs (armoires anciennes, piano, sculptures, décorations), accueille des femmes jeunes, mais majeures, enceintes ou venant d'accoucher, jusqu'aux 18 mois de l'enfant.

Mères et enfants sont logés dans vingt-sept studios équipés d'une salle de bain et d'un coin cuisine.

L'affectation à la maison de la rue Labat est effectuée par la DASES (Direction des affaires sociales et sanitaires) de Paris selon les critères d'admission des différents établissements de même nature existant dans la capitale. Condition requise, les jeunes femmes, s'engageant à préparer leur avenir, financent leur hébergement à hauteur de 35 % de leurs revenus, dans une fourchette allant de 54 à 214 €. Car, pour bénéficier de ce secours provisoire, elles doivent avoir une activité rémunérée.

D'origine sub-saharienne pour la plupart, de nationalité française ou non, elles effectuent des services d'aide à la personne (garde d'enfants, accompagnement de personnes âgées ou handicapées), ou bien sont étudiantes boursières ou en formation professionnelle, ou encore travaillent à temps plus ou moins complet (cuisines collectives, caissières).

En contrepartie, la Maison de la Mère et de l'Enfant offre, outre le logement, une infrastructure et un encadrement de grande qualité.

Former à la responsabilité

Les jeunes mères disposent de trois salles de crèche (nouveaux-nés, moyens et grands) et d'aires de jeux en plein air, animées par dix auxiliaires de puériculture et une éducatrice de jeunes enfants, formant aussi ces femmes à leur responsabilité de maman. Il y a également un restaurant pour le personnel, le cuisinier préparant également les repas des résidentes qui les prennent dans leur studio. Une cuisinière se consacre aux repas des enfants qui mangent le midi à la crèche avec des puéricultrices et le soir avec leurs mamans.

Ces dernières s'occupent de leur enfant le soir et ne doivent pas rentrer à la Maison après 22 h. Les membres de la famille ont un droit de visite, dans un lieu d'accueil spécifique et ouvert. Cinq éducateurs spécialisés aident les mères en recherche d'un emploi stable ou de conseils professionnels. Deux assistantes sociales à mi-temps les aident à résoudre leurs problèmes administratifs (logement, papiers). Car il faut, pour ces femmes ayant généralement vécu des situations dramatiques, préparer la vie d'après !

Six petits logements

À cet effet, la Maison de la rue Labat met à disposition de celles dont l'enfant atteint les 18 mois, six petits logements répartis dans le 18e arrondissement. Une façon de prolonger quelque temps un séjour accompagné dans l'attente d'une plus grande autonomie.

Il existe à Paris d'autres centres d'accueil maternel destinés aux mères d'enfants de plus de 18 mois. Par ailleurs, les assistantes sociales ont pour mission de contribuer à la recherche de logements à loyer modique, de chambres d'hôtel, voire à préparer un retour au pays d'origine ou dans la famille vivant en France.

Cette Maison est donc avant tout un lieu convivial de reconstruction et d'espoir pour [illegible] en situation précaire qu'il convient de responsabiliser afin qu'elles puissent voler de leurs propres ailes.

Gérard Gaudin

Le Foyer Saint-Joseph

La Société philanthropique gère un autre établissement dans notre arrondissement, le Foyer Saint-Joseph. Fondé en 1996, installé dans le quartier des Grandes Carrières, au 9-11 rue Georgette-Agutte, il accueille, en journée, des adultes handicapés mentaux. Il dispose d'une cinquantaine de places.

Très ouvert sur son environnement, le Foyer Saint-Joseph organise, au long de l'année, plusieurs manifestations, dont un carnaval, élaborées en partenariat avec les centres de loisirs ou les associations accueillant des enfants du quartier. ■

1. *Albert Hartmann, héritier d'une génération d'industriels alsaciens, mort à 33 ans à la fin du XIXe siècle. Il projetait la construction de maisons ouvrières et voulait organiser des cours du soir pour son personnel. Il avait fait aménager une salle de lecture au sein de son entreprise et fut un généreux donateur.*

"Ateliers illuminés" des créateurs dans le quartier de la mairie

Un mois après les portes ouvertes des ateliers d'artistes *D'Anvers aux Abbesses* (14 au 16 novembre), voici une nouvelle occasion de découvrir les créateurs de l'arrondissement avec "Ateliers illuminés", des portes ouvertes, du vendredi 12 au dimanche 14 décembre, se déroulant dans huit lieux répartis dans le quartier de la mairie : peintres, sculpteurs, céramistes, maroquiniers…

Ce sont l'atelier de Sophie du Buisson (64 rue Ramey), l'atelier de la Poissonnerie (51 rue Ramey), l'atelier de Manuela Luchtmeijer (82 rue Marcadet), l'atelier Pilos (98 rue Marcadet), L'Esquisse (105 rue Marcadet), l'Atelier secret (136 rue Marcadet), Plume de Radis (25 rue Sainte-Isaure) et L'Interloque (7 ter rue de Trétaigne). ■

Travaux de voirie rue Marcadet

Travaux rue Marcadet jusqu'au 15 décembre : il s'agit de recalibrer la chaussée avec élargissement du trottoir au niveau des numéros 78 et 80 (face au nouvel immeuble qui doit être construit jouxtant l'Hôtel Mathagon), pose de potelets du côté impair et abaissements du trottoir au niveau des traversées piétonnes.

Pendant les travaux, la rue est fermée à la circulation du carrefour Ramey au passage Ramey tandis que le tronçon entre rue de Clignancourt et passage Ramey est mis en double sens pour permettre l'accès au passage. ■

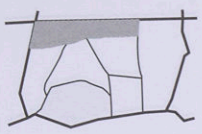

Un policier qui allègue une fausse fonction pour opérer une arrestation est passible de sanctions

Tel est l'avis de la* Commission de déontologie*, saisie de l'affaire du policier ayant usé de stratagème pour l'arrestation d'une mère d'élève au collège Utrillo.

Qu'un policier use de subterfuge et allègue une fausse fonction pour opérer une arrestation, même légitime, cela est constitutif d'une infraction pénale et passible de sanctions. Ainsi vient d'estimer la *Commission nationale de déontologie de la sécurité* dans l'affaire de l'interpellation d'une mère d'élève du collège Maurice-Utrillo (voir *Le 18e du mois* de novembre 2007).

Un coup de téléphone

C'était le 12 septembre 2007 à 15 h 20. Deux policiers qui attendaient aux portes du collège une mère d'élève et son ami, les ont arrêtés et menottés, juste à l'extérieur du portillon d'entrée, et embarqués dans une voiture, direction la première division de police judiciaire. Placés en garde à vue, ils ont été libérés le lendemain 13 septembre à 15 h sans que des poursuites soient engagées.

Le motif de l'arrestation était «*pertinent*», déclare la Commission (qui avait été saisie par Nicole Borvo, sénatrice PCF de Paris, et Christophe Caresche, député PS de l'arrondissement) : la mère était soupçonnée de trafic de drogue. Mais… si elle était venue au collège à cette date et à cette heure, c'était parce qu'elle venait de recevoir un coup de téléphone, émanant, croyait-elle, du conseiller principal d'éducation (CPE) du collège, lui disant de passer immédiatement, son fils ayant fait une grosse bêtise. Et cela, c'est anormal.

Le collège alarmé

Auditionné par la Commission, le conseiller principal d'orientation, le vrai, a déclaré avoir été appelé à la loge : «V*otre rendez-vous est là, m'a-t-on dit. J'y vais, je vois les parents mais je ne comprends pas de quel rendez-vous il s'agit. Je sors me renseigner auprès de collègues et quand je reviens, j'assiste à l'arrestation. Je proteste, je fais valoir l'émotion et les complications que cela va entraîner dans un établissement où il est déjà difficile d'avoir la confiance des familles. Les policiers m'expliquent que c'est une "grosse affaire", me disent de ne pas m'inquiéter car les enfants* (le garçon concerné et son frère) *ne reviendront pas au collège et concluent en affirmant que la fin justifie les moyens.*»

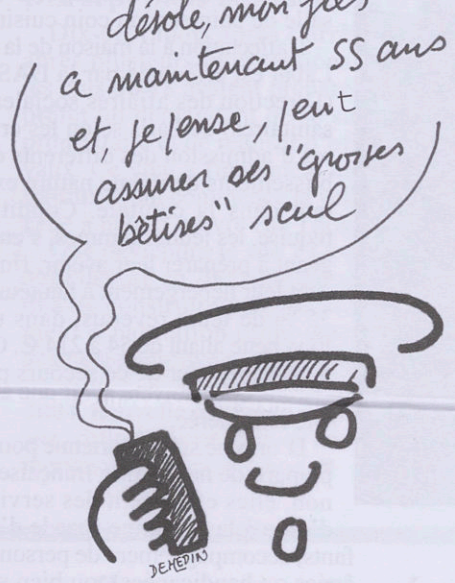

La principale du collège, dès le 28 septembre, a saisi l'Éducation nationale du problème, évoquant «*les conséquences négatives de cette affaire, la dégradation de relations déjà tendues avec les parents, les rumeurs mêmes de complicité…*»

Témoignages contradictoires

Auditionné également, le brigadier de police en charge de l'arrestation a convenu qu'il avait, «*à la demande de son commissaire, usé d'un subterfuge, contactant la dame sur son portable pour l'inviter à se rendre au collège*». Il a expliqué que c'était parce qu'elle ne résidait pas dans l'appartement dont elle était locataire, d'où la difficulté de procéder à l'arrestation.

Il a dit aussi que l'idée première était de l'interpeller dès qu'elle arriverait, avant même qu'elle entre dans le collège, mais que son collègue et lui sont arrivés trop tard, leur voiture ayant été prise dans des embouteillages.

En revanche, il nie avoir «*fait état d'une qualité particulière*» ni cité le nom du conseiller principal d'éducation ou d'aucune autre personne du collège dans son message téléphonique. Il affirme aussi n'avoir rien dit au vrai CPE sur ce qu'il allait advenir des enfants.

La mère d'élève, elle, n'a pas répondu à la convocation de la commission mais a adressé, le 22 septembre, une lettre à la principale du collège confirmant qu'elle était bien venue à la demande de quelqu'un disant être le CPE et parlant de la "grosse bêtise" de son fils.

Devant ces témoignages contradictoires, la Commission a rendu un avis sans recommandation. Elle souligne néanmoins que «*le policier a un intérêt évident à dissimuler la vérité pour tenter d'effacer une erreur manifeste causée par un excès de zèle*». Elle ajoute : «*Il appartient à l'IGS de faire une enquête et s'il est confirmé que le brigadier a pris une fausse qualité, sa manœuvre déloyale et le fait de la dissimuler devraient être sanctionnés. Il devrait en être de même pour le commissaire.*»

Un stratagème injustifiable

La Commission affirme également que «*les motifs étaient pertinents pour interpeller l'intéressée mais l'emploi d'un stratagème ne peut se justifier qu'à condition de ne pas avoir pris une fausse identité ou une fausse qualité, ce qui est constitutif d'une infraction pénale.*»

«*La possibilité de mise en cause de cet établissement connu pour sa fragilité aurait dû être prise en compte, ce qui aurait conduit les policiers à rechercher un autre scénario moins inopportun, instaurant un climat de défiance des enseignants à l'égard de la police*», conclut-elle.

M.-P. L.

L'État coupe ses subventions, l'épicerie sociale de la rue Dimey ferme

Vision de désolation, étagères à moitié vides, l'épicerie sociale du 17 rue Bernard-Dimey ferme boutique. L'épicerie sociale ? Une conception aussi originale que respectueuse des plus démunis. Des familles via les services sociaux viennent ici pour acheter des aliments, se fournir en produits d'entretien, en vêtements, en livres, etc. Avec des produits de qualité, "vendus" à 50 ou 60 % de leur valeur. Quelque 250 familles viennent ici une fois par semaine dépenser autour de 15 à 20 €, accueillies par une dizaine de bénévoles.

Danielle Gagnon, qui a créé l'association *la Courte échelle* en 1996, a ainsi ouvert deux épiceries : rue Curial puis rue Bernard-Dimey en 1999. Aujourd'hui elle ne décolère pas. Alertée cet été sur une possible coupure de subventions de l'État : «*Nous avons écrit au maire du 18e Daniel Vaillant pour l'alerter, il ne nous a pas répondu. Françoise de Panafieu a alerté le conseil de Paris*».

Christine Boutin a confirmé la suppression de la subvention de 15 000 €, estimant que l'association pouvait rejoindre les rangs des épiceries solidaires. «*En gros, on nous dit d'aller récupérer des aliments dans les poubelles de Rungis*», s'indigne Danielle Gagnon, précisant que la subvention de 40 000 € de la mairie de Paris ne suffit pas. «*On prend les gens démunis pour qui ? Sans cette subvention, je ne peux plus payer le loyer à L'OPAC ni acheter de l'alimentaire. Alors je ferme l'épicerie de la rue Dimey.*»

Pourtant la situation sociale ne cesse de se détériorer : «*Nous avons de plus en plus de travailleurs pauvres et même des salariés de la SNCF, un policier, un pompier ,des jeunes femmes seules avec enfants et des retraités.*»

Aujourd'hui, pour un premier rendez vous, le délai d'attente est d'un mois. Les familles viennent désormais de tout Paris car, précise Danielle Gagnon, «*nous ne nous contentons pas de fournir de la nourriture, nous aidons aussi à effectuer les dossiers de surendettement et puis, ici, c'est un lieu de vie. Les gens se retrouvent, discutent, comparent etc. Nous ne faisons pas la charité : nous avons parmi nos clients beaucoup de salariés, ils ne veulent pas de dons, ils veulent payer.*»

Sur les rayons de l'épicerie sociale de la rue Curial, il y a des livres, des vidéos, des produits de beauté, il y a même, ce qui, paraît il, fait fureur auprès des clientes, des extensions de cheveux. C'est qu'ici on pense que les pauvres ont aussi droit à des "extras ". Qu'en dit Madame Boutin ?

Edith Canestrier

18e SPORT

Le Dojo de La Chapelle

Notre arrondissement est bien pourvu en clubs de judo.* Le 18e du mois *s'est inscrit pour vous ce mois-ci au Dojo de La Chapelle, un des plus anciens et authentiquess lieux d'enseignement de la "voie de la souplesse"

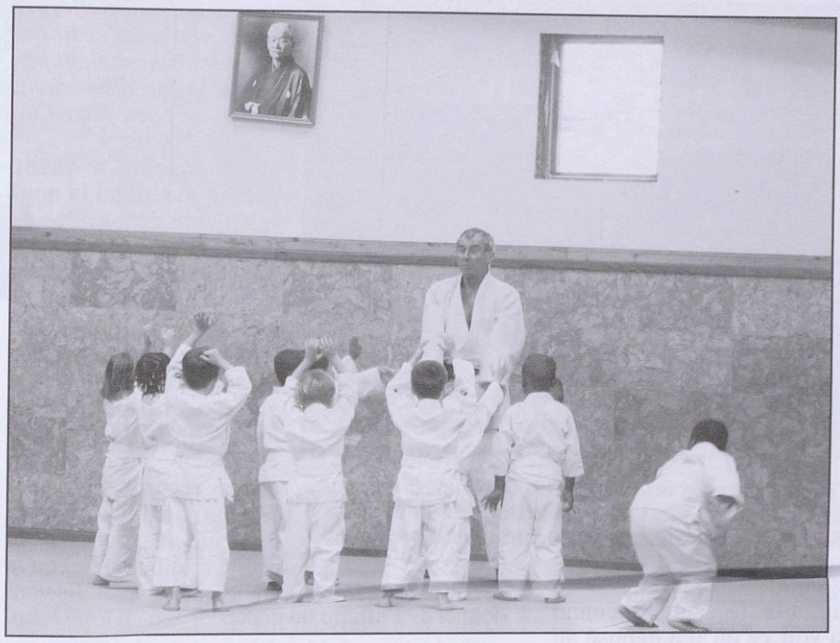

Stephane Bardinet

Pierre Le Caër avec quelques-uns de ses plus jeunes élèves.

Noël Monier

La rue de la Chapelle accueille deux clubs de judo, sur les cinq que compte le 18e. Au 21, le Dojo de La Chapelle, un ancien atelier au fond d'un passage pavé, accueille petits et grands pour l'initiation, le perfectionnement, le judo féminin, la self-défense ou pour la pratique en solo. «*Un lieu aussi grand, ouvert toute la journée et dédié entièrement au judo, est unique à Paris, les autres clubs partagent souvent l'espace avec d'autres activités*», explique Pierre le Caër, maître des lieux, installé là depuis 1989.

«Ne m'appelez pas maître»

Pierre Le Caër, 61ans, Breton, pratique depuis l'âge de 14 ans. Il a passé plusieurs années au Japon et aux États-Unis pour pratiquer la "voie de la souplesse". Le judo, à l'instar d'autres arts martiaux, possède une dimension spirituelle forte [1]. Le maître, ceinture noire septième dan, refuse de s'épancher sur le sujet. Pourtant, tout dans ses mots et son attitude montre un respect et une satisfaction sans borne de cette école de vie.

Il confesse seulement sa joie d'apprendre parfois que son enseignement a été utile : «*Lorsque tel élève s'est relevé d'un accident de scooter sans une égratignure, grâce aux techniques de chute du judo, ça fait plaisir*», dit-il par exemple. Simple, prévenant, sans aucune distance, un peu à la manière des grands maîtres...

«*Mais ne m'appelez pas maître,* dit-il, *c'est pour les très vieux.*»

L'enseigne du Dojo se découpe joliment sur le rosier grimpant en fleurs, comme un petit goût de Japon. À l'intérieur, le hangar est haut de plafond, le tatami est immense et les cloisons en bois. Au fond, la photographie du maître Jigaro Kano, inventeur du judo. Juste à l'entrée, une autre photo d'une femme en kimono : «*Mon professeur quand j'habitais aux États-Unis. Elle a 93 ans et enseigne toujours le judo*», rapporte le maître.

De curieuses sculptures

Avant le cours des enfants, les petits s'élancent librement sur le tatami, courent, sautent sur les tapis, se balancent à la corde. Pierre Le Caër fait son apparition, en [illegible] aligne face à lui. Le cours commence, les enfants saluent avec respect le maître puis la photo du fondateur... et les parents sont priés de revenir cinquante minutes plus tard pour récupérer les petits judokas, conquis.

Étrangeté, le Dojo est habité de curieuses sculptures, faites de pierres, de bois, de métaux rejetés par la mer et soudés ensemble. Car Pierre Le Caër est aussi sculpteur, il s'est découvert cette passion par hasard il y a quinze ans. Il appelle ses œuvres *tatemono*, "objets qui tiennent debout" en japonais.

Dans l'atelier attenant, il dispose d'un lieu de travail et d'exposition magnifique. Une présentation de ses dernières créations a d'ailleurs eu lieu en octobre avec le peintre Anne Chellemel du Rozier. Pour les retardataires qui voudraient se faire une idée, rien d'impossible. Suffit de passer au dojo, le maître y est encore pour au moins trente ans.

Stéphane Bardinet

1. Le nom l'indique. JÃ" : souplesse. DÃ´ : l'art, la voie.

Les clubs de judo dans le 18e

- Budokan Paris 18. Gymnase Tristan-Tzara. 03 44 21 33 25.
- Flèche Athletic Club (FAC). Gymnase des Amiraux. 01 44 92 02 02.
- Dojo de La Chapelle, 21 rue de la Chapelle. 01 46 07 71 11. www.dojolachapelle.free.fr
- Dojo de Paris 18, 15 rue de la Chapelle. 01 42 05 19 24.
- Section judo de Championnet-Sports, 14 rue Georgette-Agutte. 01 42 29 84 79 ou 01 42 29 84 80. www.championnet-sports.org ■

Le gymnase Bertrand-Dauvin bientôt accessible aux handicapés

Le gymnase C du centre sportif Bertrand-Dauvin sera bientôt accessible aux handicapés. Des travaux sont programmés, commençant en juin prochain et devant durer trois mois. Il s'agit d'aménager les gradins pour l'accès du public en fauteuils roulants. Il s'agit également d'aménager toilettes et vestiaires afin de pouvoir enfin accueillir les équipes handisports au gymnase.

Le coût des travaux est évalué à 650 000 €. ■

Les relayeurs de *Championnet-sports* médailles d'argent du 4 fois 400 mètres

L'argent a fait le bonheur des relayeurs du 4 fois 400 mètres au championnat de France de relais 2008.

Ils s'étaient dans un premier temps qualifiés avec la douzième performance puis, première surprise, avaient atteint la troisième place en séries. En finale, ils sont arrivés en deuxième position derrière l'AC Paris Joinville. C'est le benjamin de l'équipe, Paul-Fabrice Bimai, 19 ans, qui s'est élancé le premier. Il a passé le témoin à Florian Gaudin-Winer, un spécialiste du 800 mètres, relayé à son tour par Romain Foliard, coureur de 400 mètres haies, et le dernier parcours a été assuré par le frère de Florian, Amaël Gaudin-Winer.

Jamais dans l'histoire de Championnet-sports, une équipe n'avait atteint le podium d'un championnat de France en relais. La performance est historique. En 3'19"82 les quatre relayeurs deviennent vice-champions de France du 4 X 400m. En l'espace de deux courses, ils ont pulvérisé leur meilleur temps, l'abaissant de près de 2 secondes et demi. Impressionnant.

Avec une moyenne d'âge de 21 ans, nul doute que nous les retrouverons dès l'année prochaine, et cette fois ci, pourquoi pas pour le titre. ■

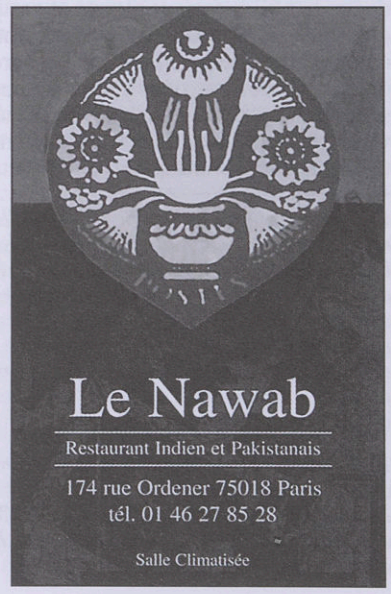

18e HISTOIRE

Un fait divers en 1879 : l'affaire du dépeceur de La Chapelle

L'horrifique histoire de Victor Prévost, "bel homme", séducteur et gigolo, agent de police de son état et assassin dans le civil.

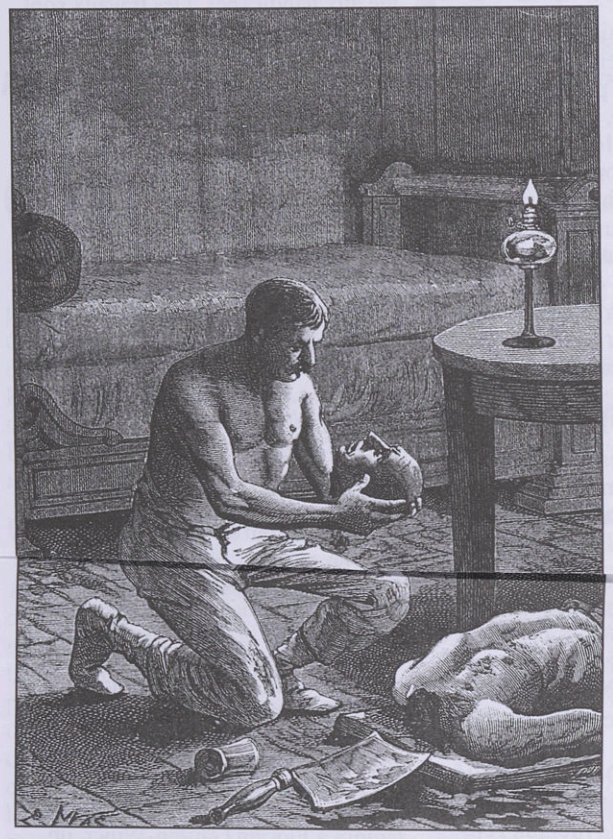

Illustration tirée du livre *La police parisienne*, publié en 1888 par Gustave Macé, ancien chef de la Sûreté à la préfecture de police.

Au soir du 10 septembre 1879, M. Lefébure, commissaire de police du quartier de La Chapelle, est chez lui, sa journée de travail terminée, quand on vient le quérir d'urgence. Au commissariat, Madame Thiéry, blanchisseuse, l'attend – "la femme Thiéry" comme on écrira dans les rapports officiels : Mme Thiéry est une ouvrière et, aux yeux de la police et de la justice, une ouvrière n'est pas une "dame".

Une heure plus tôt environ, "la femme Thiéry" prenait le frais devant chez elle, 163 rue de la Chapelle [1], bavardant avec ses voisines, et son attention a été attirée par un homme qui, un peu plus loin, s'engageait dans la rue du Pré-Maudit [2] : un homme de haute taille, portant blouse et casquette d'ouvrier, et qui zigzaguait bizarrement d'un côté à l'autre, se penchant sur les bordures de trottoirs comme pour y déposer quelque chose. Sa démarche a éveillé en Mme Thiéry un souvenir : quelqu'un qu'elle avait vaguement connu trois ans auparavant quand elle habitait rue des Roses, un voisin sans doute, mais qui ?

Une étrange silhouette rue du Pré Maudit.

Un poste de police à La Chapelle autour de 1900. Plusieurs postes de police, dépendant du commissariat de quartier, étaient répartis dans les divers secteurs, permettant une vraie "police de proximité".

Mme Thiéry est curieuse. Dès que l'inconnu s'est éloigné, elle va voir ce qu'il a déposé au bord du trottoir : un paquet, enveloppé de toile grossière, à moitié enfoncé dans une bouche d'égout mais qui, trop large, n'a pas pu y pénétrer complètement. Elle l'ouvre : il contient ce qui semble au premier abord un morceau de viande avec un os... mais, horreur, Mme Thiéry a l'impression de reconnaître un bras humain !

Pour en avoir le cœur net, elle porte le macabre paquet chez son boucher, puis chez le pharmacien Legastellois. Tous deux sont formels : c'est bien un bras humain, sectionné proprement au coude et aux poignets, «*du beau travail*», dit le boucher. Alors elle se rend au commissariat.

Fouilles macabres sur les fortifs

Le commissaire Lefébure organise une battue pour tenter de retrouver d'autres morceaux que l'inconnu en blouse aurait pu déposer. Il a rappelé des agents. Des habitants participent aussi aux recherches. Heureusement, les rues sont bien éclairées : jadis, La Chapelle, qui était alors une commune distincte de Paris, avait pour maire l'industriel Pauwels, pionnier de l'introduction en France de l'éclairage au gaz – qui en avait fait profiter ses administrés dès 1841. Les recherches peuvent donc se poursuivre la nuit.

Elles continuent au petit matin. On descend dans les égouts. On fouille les talus des fortifications qui marquent alors la frontière nord de Paris. Au milieu de la matinée on a rassemblé 77 morceaux d'un corps d'homme. Il manque la tête, la main gauche, divers viscères.

À cette époque, le commissariat de La Chapelle était installé au rez-de-chaussée d'un immeuble d'habitation. Un certain Ernest Raynaud, qui dans sa jeunesse y avait travaillé comme secrétaire, l'a décrit dans un livre de souvenirs paru en 1923 : «*Les fenêtres du commissariat ouvraient sur la promiscuité de la cour. La maison entière était aux écoutes... On avait sans cesse, pour défendre le secret professionnel, à déjouer la malice attentive des commères lavant leur linge à la fontaine... L'arrière-salle de l'estaminet voisin donnait sur la cour... Dès qu'un convoi de détenus était signalé au détour de la place, les étages se vidaient comme par enchantement pour se porter à sa rencontre, une galopade effrénée faisait sonner les escaliers. Les gens n'hésitaient pas à se mêler aux discussions, prenaient parti pour l'un ou pour l'autre.*»

On imagine à quelle vitesse se répand la nouvelle de la découverte de Mme Thiéry. Les journaux sont alertés. La presse d'alors comporte de nombreux titres dont plusieurs font leurs choux gras des faits divers. *Le Petit Journal*, créé en 1863, *le Petit Parisien*, fondé en 1876, ont atteint grâce à cela des tirages records, obligeant les journaux plus sérieux, tel *le Figaro* (journal de la droite traditionnelle) ou *le Soleil* (royaliste) à suivre le mouvement. Ils vont donner à "l'affaire du dépeceur" un énorme écho.

«J'en suis sûre, c'est lui !»

Le 11 septembre en fin de matinée, Mme Thiéry se rend au commissariat pour faire enregistrer sa déposition. Elle tourne dans sa tête la question : cet homme qu'elle a vu, qui est-ce ? Et voilà que dans la salle où se tiennent les policiers, soudain elle le voit devant elle ! Cet agent de police, ce grand gaillard à la moustache conquérante, mais oui, ça pourrait être lui, c'est lui qu'elle a connu rue des Roses et qu'elle a cru reconnaître hier soir !

L'agent se nomme Victor Prévost, un bel homme de 43 ans mesurant 1 mètre 84, ce qui est beaucoup à l'époque. Le commissaire Lefébure a du mal à croire Mme Thiéry. «*Vous êtes sûre ?*» On fait enfiler à Prévost une blouse, coiffer une casquette d'ouvrier, et oui, Mme Thiéry est affirmative, c'est lui.

Prévost, normalement, est affecté à la surveillance de la gare de marchandises de la place Hébert. Mais hier il n'était pas à son poste, il s'était fait excuser, se disant malade. Cependant un autre agent, Daumas, l'a croisé dans la soirée, en blouse. Prévost lui a expliqué qu'il venait d'aider un ami à déménager. Lorsque le commissaire demande le nom de cet ami, Prévost se trouble, bafouille. Un interrogatoire poussé le fera avouer : oui, il a tué et dépecé, pour le voler, un courtier en bijouterie qu'il avait fait venir chez lui sous prétexte d'acheter une montre et des bijoux.

On retrouve la tête de la victime dans l'appartement de Prévost, 75 rue Riquet, cachée dans la cheminée, ainsi que des vêtements et une toile imperméable tachés de sang. Le courtier s'était assis pour rédiger l'acte de vente, tournant le dos à Prévost, et celui-ci lui a brisé la tête d'un coup de "boule à tender", un lourd outil utilisé par les ouvriers du chemin de fer. Puis il l'a découpé en 87 morceaux.

La victime se nomme Lenoble, 38 ans, marié, deux enfants. Il avait dans sa mallette des bijoux pour une valeur de 6 000 francs.

La police mise en cause par Clemenceau

L'assassin, un policier ? Ça tombe mal, très mal. Car cette année-là, la police est la cible de dures critiques. Pour comprendre le contexte politique, un rappel : la IIIe République a été pro-

1. À cette époque, la rue de la Chapelle commençait tout au sud de notre arrondissement, au boulevard de la Chapelle. Mais en 1945 on a débaptisé la première moitié de cette rue pour lui donner le nom de Marx Dormoy. De ce fait, la rue de la Chapelle actuelle commence seulement au carrefour avec la rue Ordener et tous les numéros ont été changés. Le 163 d'alors se situait un peu après le Rond-Point.

2. La rue du Pré-Maudit tenait son nom d'un champ où, longtemps auparavant, des vaches étaient mortes d'une maladie subite. Ce nom a été changé en 1920 à la demande des habitants, elle s'appelle maintenant rue du Pré.

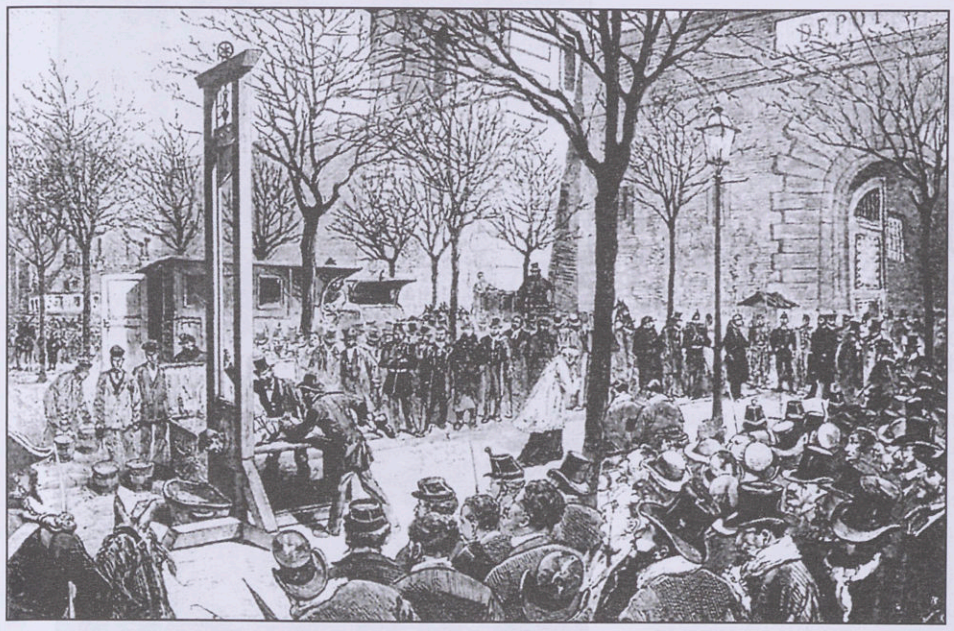

L'exécution de Prévost devant la prison de la Roquette, dessin paru dans *le Petit Parisien* en 1880.

Le bourreau Louis Deibler portant le panier dans lequel est tombée la tête de l'exécuté, dessin paru en 1892 dans le magazine satirique *Le Don Quichotte*.

Deibler était, écrira l'abbé Moreau, aumônier de la Roquette, «un homme de taille très ordinaire, avec une barbe peu fournie et presque rase. Il marchait lentement et boitait un peu.»

clamée en 1870, mais durant les premières années les royalistes étaient majoritaires parmi les députés. Si la République a tenu, c'était uniquement parce que les divers clans royalistes n'étaient pas d'accord sur le choix du prétendant au trône. Mac Mahon, devenu président de la République en 1873, était lui-même royaliste.

Mais en 1876 des élections donnent la majorité aux républicains. En janvier 1879, après avoir tenté de résister, Mac Mahon démissionne. La victoire de la République, c'est clair, ne sera plus remise en cause. Dès lors les républicains, jusque-là unis face aux royalistes, se divisent en républicains de droite, derrière Gambetta et Jules Ferry, et républicains de gauche ou "radicaux", dont le leader le plus connu est Clemenceau, député du 18e.

L'occasion de la rupture entre ces deux tendances, c'est justement, en mars 1879, la question de la police. Le journal *La Lanterne* a publié une série d'articles, "Révélations d'un ex-agent", dénonçant toutes sortes d'abus et de brutalités policières. Le préfet de police de Paris intente un procès au journal. Grave erreur : de nombreux témoignages montrent que les accusations sont fondées.

La police a besoin de redorer son blason.

Elles sont reprises au conseil municipal par la gauche, notamment par Lafont, élu du 18e, et à l'Assemblée nationale par Clemenceau. Le débat est violent, le ministre de l'Intérieur et le préfet doivent démissionner.

Le nouveau préfet de police, Louis Andrieux, est un ami de Gambetta, ambitieux, député de Lyon (on pouvait cumuler les deux fonctions), franc-maçon et membre du grand Conseil du Grand Orient – d'où il se fera d'ailleurs exclure par la suite. Il a pour mission de redorer la réputation de la police et, par la même occasion, celle des républicains de droite. Et patatras, six mois après sa nomination, l'affaire Prévost lui tombe dessus.

Alors il donne pour consigne à ses services de tout faire pour que l'enquête soit menée le plus vite possible et l'affaire définitivement réglée au plus tôt.

Sabreur à Magenta et Solferino

Gustave Macé, chef de la Sûreté (le service d'enquêtes judiciaires), nomme deux de ses meilleurs agents, les inspecteurs Bonnefond et Angelmann, pour mener les investigations. Et on en apprend de belles sur l'agent Prévost.

À 14 ans, il a commencé dans la vie active comme garçon boucher. Tiens tiens... À 19 ans il s'est engagé dans l'armée. Bon cavalier, il a fait comme cuirassier la campagne d'Italie, il a sabré l'ennemi à Magenta, à Solferino... Puis il a été versé dans les "Cent Gardes". Ce corps de prestige, formé de cavaliers recrutés en raison de leur belle allure et qui devaient tous mesurer 1,84 mètre, était chargé d'accompagner Napoléon III dans les parades, cérémonies publiques, et de monter la garde aux palais impériaux.

Ces hommes ne manquaient pas d'allure quand ils paradaient en grande tenue à cheval, casque à cimier et double crinière, drap bleu ciel avec collet écarlate bordé d'or, cuirasse d'acier à gouttières semée de clous de cuivre (pesant 6 kilos), gants de buffle blanchi, hautes bottes noires. Cela leur valait nombre de bonnes fortunes. Prévost était particulièrement réputé pour cela.

Elle est morte, Adèle

Cette réputation d'homme à femmes, il l'a conservée lorsque, après la dissolution des Cent Gardes en 1870, il a été recruté par la police municipale. Il a de nombreuses maîtresses. Son traitement en 1878 a été porté à 1 600 francs par an, l'équivalent d'un bon salaire d'ouvrier. (Le salaire moyen des ouvriers à Paris était d'environ 5 francs par jour, soit 110 à 130 francs par mois, mais en cas de chômage - fréquent - et de morte-saison, il n'y avait aucune indemnisation.) Prévost est célibataire, mais tout de même ses revenus ne suffisent pas à justifier ses dépenses, notamment ses achats de bijoux...

Justement, les inspecteurs chargés de l'enquête découvrent qu'une de ses bonnes amies, Adèle Blondin, a mystérieusement disparu trois ans plus tôt. Cette femme de 40 ans avait travaillé longtemps comme gouvernante chez un vieillard à Montmartre et celui-ci lui avait laissé par testament 25 000 francs. Libre, fortunée, Adèle s'était éprise en 1875 du beau Victor Prévost. Ils avaient vécu ensemble quelques mois, passant la nuit tantôt chez elle, 2 rue Dancourt, tantôt chez lui, 22 rue de l'Évangile.

Mais à partir du 27 février 1876, plus aucune trace d'Adèle. Sa sœur et son beau-frère s'en sont inquiétés, d'autant plus que dans son appartement de la rue Dancourt tout était resté en place. Une enquête avait eu lieu. Prévost, interrogé, avait déclaré qu'Adèle voulait le persuader d'ouvrir un commerce avec elle, qu'ils se disputaient fréquemment à cause de cela, qu'à l'issue d'une de ces disputes elle l'avait quitté et qu'il ne savait pas ce qu'elle était devenue. On l'avait cru.

Mais en 1879, les enquêteurs découvrent qu'il a, en 1876, vendu chez des commerçants du quartier ou déposé au mont-de-piété, en gage contre de l'argent, des bijoux ayant appartenu à Adèle, et qu'il en avait offert à une autre de ses conquêtes, une modiste de 25 ans.

Le 8 juillet 1876, peu de temps après la disparition d'Adèle, il avait déménagé pour habiter 7 rue des Roses. Chose curieuse, alors que jusque-là il avait toujours logé "en garni", dans un de ces hôtels meublés où on louait au mois, cette fois il s'était installé "dans ses meubles". Le 8 avril 1878, il avait à nouveau déménagé, 75 rue Riquet, toujours dans ses meubles.

Prévost commence par nier. Mais les inspecteurs apportent de nouveaux éléments : il a aussi tué et dépecé sa maîtresse. Il conduit les enquêteurs à l'endroit, sur le talus des fortifications, où il a enterré la tête.

Un troisième meurtre ?

Gustave Macé, le chef de la Sûreté, publiera en 1885, après avoir pris sa retraite, un livre sur l'affaire du dépeceur de La Chapelle. Il apporte un élément inédit. Un de ses amis policiers, Hyrvoix, avait dirigé sous Napoléon III la "brigade du château", chargée entre autres de surveiller le personnel et les visiteurs. Il avait découvert que Prévost, membre des "Cent Gardes", avait noué une liaison avec une femme qui habitait avenue d'Alma – et qui avait disparu mystérieusement un jour, de la même façon qu'Adèle Blondin, juste après avoir dîné avec Prévost.

Cette femme, relativement fortunée, menait une vie aventureuse peu claire. C'est pourquoi les soupçons ne s'étaient pas portés sur le beau Victor. Et au moment de "l'affaire du dépeceur de La Chapelle", Hyrvoix, absent de France, n'avait pas pu faire connaître cet épisode à la justice...

Le bourreau Deibler fait ses débuts

Le procès de Prévost, le 8 décembre 1879, est expédié en moins de huit heures. Condamné à mort, il est guillotiné le 19 janvier 1880. L'exécution se déroule en public, comme c'est la règle alors, dans la rue devant la prison de la Roquette.

C'est la première fois que Louis Deibler, nommé bourreau en chef le 15 mai 1879, officie à Paris. Deibler n'est pas un débutant : il a 59 ans, on compte de nombreux bourreaux parmi ses ancêtres – c'est une famille de professionnels – et lui-même était premier adjoint du bourreau précédent. Mais ce jour-là, les journalistes, venus nombreux, remarquent qu'il est excessivement lent et en font état.

Comme c'est l'usage pour les exécutés dont la famille ne réclame pas la restitution du corps, le cadavre de Prévost, amputé de la tête, est ensuite livré à l'École de médecine pour que les futurs chirurgiens s'exercent. Leur professeur fait remarquer combien la tête a été mal tranchée, déchiquetée au moment de l'exécution. Le dépeceur de la Roquette ne s'était pas montré très adroit.

Noël Monier

18e CULTURE

À l'Institut des cultures d'islam (ICI)

• **Exposition** (jusqu'au 20 décembre) : *Convergences, il était une fois.* Peintures sur toiles de coton inspirées des contes traditionnels malinké de Mamadou Bobo Bâ. Accompagnement sonore de Hervé Guyader, installation vidéo d'Emmanuelle Villard sur le thème de l'eau et du temps qui coule.

• **Concert de chants soufis** vendredi 15 décembre à 20 h.

• **Cinéma :**

Jeudi 4 décembre à 19 h 30, soirée-débat autour de l'islam lointain avec projection de deux documentaires d'Agnès de Féo sur l'islam au Vietnam.

Jeudi 11 décembre (14 h 30 et 19 h 30) projection du film de Lola Frederich, *Taxi Wala*, l'odyssée d'une Indienne perdue et d'un chauffeur de taxi à Paris.

Jeudi 11 décembre (14 h 30 et 19 h 30) *à refaire*, l'histoire d'un contrôle de police à la sortie d'une fête d'anniversaire.

• **Goûter festif,** mercredi 17 décembvre (17 h 30 offert à trois associations du quartier, *Club Barbès* (soutien scolaire), *Accueil Goutte d'Or* et *Accueil Laghouat* (alphabétisation). ■

Patrick Pinon, artiste militant, *Émile* 2008

Patrick Pinon a remporté l'*Émile* 2008, lauréat du concours organisé par *D'Anvers aux Abbesses*, lors des portes ouvertes de ses ateliers d'artistes (14 au 16 novembre). À cette occasion, peintres, photographes et sculpteurs peuvent mettre une œuvre petit format en compétition. Et cette année, Patrick Pinon, peintre militant, comme il se qualifie lui-même, a gagné.

Art accessible, art gratuit

Peinture, cette œuvre en rouge et noir qui fait penser à mai 68 et qui a remporté la palme ? Pas tout à fait. Patrick Pinon grave sur lino ses personnages et imprime en noir sur papiers de soie. «*Cela permet d'obtenir des transparences, des jeux d'ombre, d'avoir un effet de matière sans épaisseur et donc de ne pas perdre de luminosité. Mes couleurs ce sont ces papiers dont les teintes superposées se mélangent et se transforment*», souligne l'artiste.

Peintures, dessins, sérigraphies sur T-shirts (on les trouve, tailles enfants, chez *Oustitipop*, 19 rue Ramey) et beaucoup d'affiches "sauvages". Depuis collages (allez voir sur le mur du gymnase Ronsard). Des mots comme *Résistance, Défi, D'(déprime), Solidarité, Étrange, Espoir, Désir, Rêve…* en adéquation ou en décalage avec le graphisme pour lancer des messages politiques ou poétiques.

«*J'utilise la peinture pour exprimer mes idées et je travaille beaucoup dans la rue pour que tous puissent voir et comprendre, dans la rue aussi parce que je défends la gratuité de l'art*», dit-il. Dans le même esprit, il possède au bord de la Seine, 33 quai de la Tournelle, cinq boîtes de bouquinistes dans lesquelles il expose de l'art contemporain (peintures, photos, gravures, sculptures, céramiques…). On regarde, on "chine", on achète et ce n'est pas cher, Patrick Pinon aime l'art «*accessible*».

L' œuvre lauréate de Patrick Pinon

Par ailleurs, les organisateurs de la manifestation ont organisé une tombola parmi les visiteurs et le gagnant remportait un des *Émiles* (vendus par ailleurs 100 €).

C'est Joëlle Joseph, pharmacienne avenue Junot, qui a gagné. Elle a choisi un dessin à la plume de Hink, un grand arbre au bord de l'eau. ■

EXPOSITION

HENRI LANDIER

ŒUVRES DU LIVRE *LE PEINTRE REBELLE* ET DÉDICACE

SAMEDI 6 DÉCEMBRE

DU 4 AU 14 DÉCEMBRE DU JEUDI AU DIMANCHE 14H/20H ET SUR RDV

ATELIER D'ART LEPIC -1 RUE TOURLAQUE, 75018 PARIS

TÉL. 01 46 06 90 74 www.artlepic.org

18e LIVRE

Histoire d'un jeune homme bien sous aucun rapport

• *Pigalle*, de René Fallet, figure dans le premier tome de la réédition des romans de Fallet. 466 pages. Éditions du Cherche midi. 25 €.

Pigalle, son p'tit jet d'eau, ses bistrots et cabarets, ses putes et leurs macs, ses malfrats… toute une faune interlope et puis Fred, jeune homme oisif, tranquillement amoral, aimant les femmes et l'argent faciles, devenant tout naturellement voyou à Pigalle.

L'histoire de Fred se déroule entre le 25 août 1944, jour de la libération de Paris, et l'été 1945 qui vit la fin finale de la guerre. Aucun esprit patriotique ni autre chez Fred et ses copains, la période permet tous les trafics et c'est tout.

Intrigue à rebondissements, langue truculente mais narration détachée, clinique, sans parti pris de sympathie ou antipathie pour les "héros" de ce roman, écrit en 1949. René Fallet avait alors 22 ans (de quelques années plus jeune que son Fred) et c'était déjà son troisième livre. Depuis, et jusqu'à sa mort en 1983, il en écrivit une trentaine dont beaucoup ont été adaptés à l'écran : *Porte des Lilas, Le triporteur, Les vieux de la vieille, Les pas perdus, Paris au mois d'août, Un idiot à Paris, Le drapeau noir flotte sur la marmite, Le Beaujolais nouveau est arrivé, La soupe aux choux…*

Co-scénariste de *Fanfan la Tulipe*, chroniqueur au *Canard enchaîné*, ami de Brassens, René Fallet le prolifique avait renié ce *Pigalle* – qui d'ailleurs avait déplu à l'époque. Le livre toutefois a été réédité en 1979 aux éditions Oswald, puis est devenu introuvable. Il est aujourd'hui de nouveau en librairie, dans un gros volume intitulé *Romans acides* et comprenant aussi ses deux premiers romans, *Banlieue sud-est (*1946) et *La Fleur et la Souris* (1948). On peut le lire comme un polar toujours actuel ou comme une chronique des années de "splendeur" du Pigalle pégriot.

M.-P. L.

18e CULTURE

Le Ciné 13 Théâtre de Salomé Lelouch

En plein cœur du Montmartre romantique, blotti sous les ailes protectrices du Moulin de la Galette, le *Ciné 13 Théâtre*, dont la vocation est aujourd'hui exclusivement théâtrale, connaît un incontestable rayonnement.

Ce fut d'abord "le cinéma" de Claude Lelouch. Le réalisateur avait investi le lieu il y a vingt-cinq ans avec le projet d'en faire le décor de son film *Edith et Marcel*. Il le transforma plus tard en salle de projection qu'il baptisa *Ciné 13*, en raison sans doute de son attachement superstitieux au chiffre 13 : Patron des films 13, il avait signé les statuts de création de sa société de production le 13 mars à 13 h.

Les amoureux du septième art étaient invités à partager, autour d'un verre, sans être importunés par la publicité, et confortablement installés dans de beaux fauteuils moelleux, sa passion du cinéma. Puis il y aménagea un studio d'enregistrement, avant d'en confier, après une transition malheureuse avec la comédienne Géraldine Danon, la direction à sa fille. Salomé Lelouch avait alors 20 ans, et déjà derrière elle une belle carrière cinématographique.

Une programmation éclectique

Avec la complicité d'Arthur Jugnot, elle s'est lancée dans l'aventure avec une fougue qui ne l'a jamais quittée, tenant la caisse, assurant la régie, gérant l'administration…. D'emblée, le succès fut au rendez vous.

Cinq ans plus tard, Salomé Lelouch dirige toute seule le *Ciné 13 Théâtre* et s'y consacre à temps plein. Elle fait aussi de la mise en scène et produit des spectacles de qualité. Résultat : les spectateurs viennent nombreux dans cette salle de 120 places, sensibles au charme du lieu, à sa déco des années 1930 faite de miroirs et de dorures, séduits aussi par sa programmation. Celle-ci, très éclectique, alterne créations et pièces plus classiques, avec le souci de proposer à tous les publics, jeunes et moins jeunes, des spectacles à la fois exigeants et ludiques.

On a pu ainsi découvrir entre autres : *La Princesse d'Élide* de Molière ou *La Dame de chez Maxim* de Feydeau, *La Confession d'une jeune fille* de Marcel Proust, *L'Aide mémoire* de Jean-Claude Carrière, *Mastication* de Patrick Kermann, *Du vent dans mes mollets* de Raphaële Moussafir, *Fonctions et dérivés* de Pierre-Antoine Durand et Benjamin Bellecour, ou encore *La lamentable tragédie du cimetière des éléphants* de Romain Cottard et Paul Jeanson. Les plus jeunes ont pu voyager avec : *Un amour de sorcière, Inti et le grand condor, Le trésor des pirates, La Forêt magique ou Wayra et le sorcier de la grande montagne.*

Depuis 2007, a lieu, chaque saison, le "festival des formes courtes" *Mise en capsules*. Il s'agit d'un événement original : le public fait sa soirée, en choisissant parmi les quatre ou cinq spectacles de 30 minutes proposés chaque soir, en fonction de son temps disponible. Niels Arestrup, Anne Bouvier, Emilie Chesnais et d'autres ont déjà expérimenté la formule.

Pour Salomé Lelouch, le *Ciné 13* est avant tout un théâtre de quartier. Elle fait tout pour fidéliser les spectateurs : tarif réduit pour les gens de l'arrondissement, événements festifs, portes ouvertes. Et à des passants de la Butte, elle a déjà proposé quelques entrées gratuites pour leur permettre de [illegible]

Fouad Houiche

Dominique Delpirou

Le Prix Wepler à Emmanuelle Pagano

Mention spéciale à Céline Minard

Le prix Wepler, onzième édition, a été décerné le 24 novembre à Emmanuelle Pagano pour *Les mains gamines* (éditions Pol). Une mention spéciale du jury est revenue à Céline Minard pour *Bastard battle* (éditions Léo Scheer).

Créé par la Librairie des Abbesses, parrainé par la Fondation La Poste, décerné à la brasserie Wepler, ce prix littéraire récompense une oeuvre "*à l'esprit libre, audacieux et singulier*".

Le livre lauréat, troisième roman d'Emmanuelle Pagano, raconte la terrible histoire d'une enfant harcelée, "violée" tout le long de son CM2 par ses camarades de classe, et qui, devenue adulte, se retrouve domestique d'un de ses anciens tortionnaires. Le prix est doté de 10 000 €.

Quatrième roman de Céline Minard,*Bastard Battle* se situe en 1437 quand le bâtard de Bourbon prit d'assaut la ville de Chaumont. Ambiance entre François Villon et Tarantino. L'auteur remporte 3 000 €.

Parallèlement, les fondateurs du prix viennent de publier, aux éditions Thierry Magnier, un recueil de seize nouvelles inédites écrites par les lauréats des années précédentes. ■

Un film pour fêter les trente ans des *Enfants de la Goutte d'Or*

L'association des *Enfants de la Goutte d'Or* fête ses trente ans cette année et célèbre son anniversaire, jeudi 11 décembre, à partir de 19 h 30, au Centre musical Barbara de la rue Fleury. Au programme de la fête, la diffusion d'un film tourné pour cette occasion. Il raconte toute la vie de cette association dédiée aux jeunes (accompagnement scolaire, activités culturelles et de loisirs, activités sportives), de ses débuts en 1978 à aujourd'hui.

Défilent une centaine de gens qui, chacun à son tour, disent ce que représente pour eux *EDGO*. Ce sont les fondateurs et les dirigeants actuels, les salariés, les bénévoles, les enfants devenus grands qui en bénéficièrent, les enfants d'aujourd'hui, leurs familles, les amis et partenaires…

Le film, mémoire de l'association, sera mis sur son site et sera également régulièrement présenté, comme passage de relais aux nouveaux venus. ■

Vous voulez nous soutenir ? Abonnez-vous !

❑ **Je m'abonne pour un an (onze numéros) : 23** € (attention, nouveau tarif)

❑ **Je m'abonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 39** €
(23 € abonnement + 16 € cotisation)

❑ **Je souscris un abonnement de soutien : un an 80** € (23 € abonnement + 57 € cotisation)

❑ **je me réabonne pour un an (11 numéros) : 23** € (attention, nouveau tarif)

❑ **Je me réabonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 39** €
(23 € abonnement + 16 € cotisation)

❑ **Abonnement à l'étranger : 26** €

Remplir en lettres majuscules et envoyer avec le chèque à l'ordre de "Les Amis du 18e du mois", 76 rue Marcadet, 75018 Paris :

NOM : ..... **Prénom :** .....

Adresse ....

..... **e mail :** .....

Si vous souhaitez recevoir une facture, veuillez cocher la case ci-après : q

Toute correspondance concernant les abonnements (changement d'adresse, reclamation, demande de facture, etc.) doit être envoyée **par écrit**. *Merci.*

Au Théâtre Ouvert Nous étions jeunes alors

• Texte et mise en scène Frédéric Sonntag. Jusqu'au 13 décembre. 4 bis cité Véron (métro Blanche). 01 42 55 55 50.

Julien Kraemer

Dans *Nous étions jeunes alors*, pièce du jeune auteur Frédéric Sonntag, trois jeunes personnages déjantés fuient un monde urbain sur lequel pèse une menace généralisée qui fait penser à certains récits catastrophe des grandes métropoles des pays industrialisés : déluge, épidémie, guerre, propagande, drogue… et se rendent vers une maison d'enfance, lieu d'enfermement, située dans la forêt, lieu du passé incertain mais aussi de tous les possibles.

Trois personnages se racontent sans que l'on comprenne bien où ils veulent en venir, sans que le dialogue s'installe vraiment, comme si la seule fiction les avait réunis. La première fille (Fleur Sulmont) qui a fait de petits rôles et se sent "toujours reléguée aux arrière-plans" est visiblement en proie à la paranoïa. La seconde (Amandine Deswasmes), qui se prend pour différentes stars de la pop et se prête avec plaisir à d'autres rôles pour s'oublier elle-même, est atteinte de dédoublement de personnalité. Et le garçon (Mounir Margoum) a pour tout symptôme d'être un écrivain de dernière catégorie.

Insaisissables

Le cadre spatio-temporel reste imprécis : l'histoire, censée relater le passé, est revécue au présent d'actualité et une question demeure, insoluble : qu'est-ce qui a changé ? Le spectateur, désorienté aussi bien spatialement que temporellement, est sans cesse dérouté par le récit insaisissable des personnages. Chacun des énonciateurs est aliéné par une folie douce, voire par la drogue, et par son statut même de comédien ou d'écrivain. L'idée que tout n'est que le fruit de l'imagination de ce dernier, double de l'auteur, n'est pas exclue…

La présence prégnante de la musique et celle des images sur la scène servent d'ailleurs tout autant au décor irréaliste qu'à l'incarnation de l'imaginaire des personnages, qui semble l'*enjeu* de l'œuvre.

La constante mise en abyme dans la pièce n'a de cesse d'interroger le spectateur. La parole théâtrale dialogue constamment avec la musique de Paul Levis et les images de vidéo de Thomas Rathier projetées sur les trois murs de la scène. Celle-ci s'ouvre au fond par une porte menant sur l'extérieur, des fenêtres donnant côté cour sur les musiciens et, côté jardin, sur le vidéaste à la régie.

Dans ce dispositif scénique, l'ouverture principale reste celle entre la scène et la salle, que les comédiens n'hésitent pas à franchir en interpellant le spectateur : "*Qu'est-ce que tu as à pouffer ?*", "*Tu te crois au théâtre ?*"

La pièce est hantée par le fantôme de Beckett. On ne peut s'empêcher de voir dans l'œuvre aux tonalités ambiguës, à la fois tragique et comique, l'héritage que Frédéric Sonntag doit au "théâtre de l'absurde". Mais chez notre jeune auteur contemporain, il serait moins un reflet du monde que, sur un plan plus personnel et individuel, celui de l'identité aux multiples facettes évanescentes.

Cendrine Chevrier

■ Dans le cadre de la sixième session de *l'École pratique des auteurs de théâtre*, Frédéric Sonntag, en résidence au Théâtre Ouvert, met en espace son texte *Dans la zone intérieur*e du 8 au 10 décembre.

Au Théâtre des Abbesses Blackbird, une pièce dérangeante

• De David Harrower. Du 3 au 19 décembre. 31 rue des Abbesses. Rés. 01 42 74 22 77.

J.-P. Maurin

Un fait divers abominable, qui inspire honte et répulsion : le viol d'une petite fille de douze ans par un homme de quarante. Comment David Harrower, écrivain anglais de renommée internationale, a-t-il pu nous faire vivre et mettre en mots l'indicible d'un sujet tabou ?

Elle avait douze ans, la petite Léa. Lui, Ray, quarante. Quinze ans ont passé et les voilà à nouveau dans un face à face. Victime et bourreau ? Le verdict est tombé et la pièce est jouée.

Elle puise sa force dans la complexité de leur histoire : une histoire d'amour asociale, amorale, mais l'histoire d'une rencontre profonde et vraie. Elle, petite fille amoureuse, a offert son corps parce qu'elle n'avait que cela à donner. Ray, un homme ordinaire, un employé, rien d'un pédophile, qui tombe amoureux fou d'une enfant et qui plonge.

L'art de David Harrower est de nous faire rentrer complètement dans cette histoire, les premières fois presque bucoliques, la nuit d'amour, puis l'abandon, la culpabilité, la haine sociale, le rejet par le "monde" aussi bien pour l'homme que pour l'enfant devenue une jeune femme abîmée. Survivants tous deux d'une catastrophe d'amour.

Ils essayent de la décrire, de la comprendre et de l'évacuer dans un dialogue haché, des bribes de mots, des bribes de phrases qui jaillissent comme malgré eux dans l'intensité de l'émotion et la libération des "mots pour le dire".

Léa Drucker et Maurice Bénichou portent avec beaucoup d'authenticité cette pièce primée, jouée en Angleterre, Autriche, Suède et Norvège, pièce dérangeante et forte.

Rose Pynson

À la Cigale
Patrick Timsit
Du 2 au 13 décembre

Après avoir remporté un vif succès en province et investi l'Olympia pour trois dates à guichets fermés, Patrick Timsit squatte la Cigale pour jouer les prolongations. Il est un des premiers humoristes français à utiliser la forme du "one man stand-up show" (le spectacle de l'homme seul debout) où l'acteur s'adresse directement au public sans incarner de personnage.

Image du bon gars rondouillet et rigolard, Patrick utilise toujours la scène pour se faire plaisir, à sa manière, en jouant avec son arrogance cassante mais juste dans l'observation. Il n'hésite pas à égratigner. Ce jeune quinqua a tout fait depuis sa première apparition au Café de La Gare en 1987 et ça se sent : théâtre, radio, cinéma, et il chante. Capable d'interpréter des rôles différents avec le même bonheur, le voici à la Cigale pour nous faire oublier quelques instants les affres du quotidien.

Michel Cyprien

❑ 120, boulevard de Rochechouart. 01 49 25 89 99. Mardi à sam. 20 h.

À l'Alambic Comédie
Le musée des gros mots
De Zoé Nancy
Jusqu'au 5 janvier

Pour tous publics, précise le programme. Le gros mot est interdit à l'école, parfois condamné par la justice, prohibé dans les conversations de bon ton... Imaginons un lieu où il soit possible de "l'examiner" de plus près, où le plaisir de l'interdit l'emporte sur la peur de la transgression. En évitant toute vulgarité, avec humour et tendresse... Une visite guidée en dix tableaux.

❑ 12 rue Neuve-de-la-Chardonnière (métro Simplon). 01 42 23 07 66. Dimanche et lundi 18 h.

■ ***Également à l'Alambic :*** • **Grand beau fort avec des yeux noirs brûlants**, jusqu'au 7 janvier. • **Qui aime bien trahit bien**, jusqu'au 31 janv. • **Écoute-moi quand je mens**, jusqu'au 13 déc. • **Les chanteuz font leur comédie**, jusqu'au 29 déc. • **Wad** (one man show) jusqu'au 29 déc. • **Elena Brocolitch** (one woman show) jusqu'au 4 janv.

À l'Atelier-théâtre de Montmartre
Une diva à Sarcelles
Texte et mis en scène Virginie Lemoine

D'une rencontre avec Virginie Lemoine venue voir la Compagnie Nag'airs dans *Divas du pavé* à l'Atelier-théâtre de Montmartre est né ce spectacle : une soprano broyée par son métier se produit dans sa cuisine, devant un public imaginaire, sous le regard inquiet de son concierge.

❑ 7 rue Coustou. 01 46 06 53 20. Les jeudis à 21 h.

■ ***Également à l'Atelier-théâtre :*** • **Salut mon vieux**, vend.20 h 30. • **Divas du pavé**, merc. 20 h.

LE MOIS DU 18e Musiques

Au Ciné 13 Théâtre

Les bavards

Opéra-comique d'Offenbach
Jusqu'au 31 décembre

Roland, criblé de dettes, est poursuivi par ses créanciers, et amoureux d'Inès , nièce de Sarmiento et Béatrix . Sarmiento, qui n'aspire qu'à faire taire les bavards autour de lui, à commencer par Béatrix, va se servir de Roland…

En une heure, *Les Bavards* nous parlent… de couples en crise, d'endettement, de révolte adolescente, de femmes au pouvoir. Dans un univers kitsch et contemporain, le comique du livret de cet opéra-comique créé en 1863 aux *Bouffes parisiens*, associé au talent mélodique de Jacques Offenbach, fait mouche auprès du spectateur d'aujourd'hui. De silence, même visuel, il n'y en a pas dans ce spectacle pétillant… les mots envahissent même le décor ! La mise en scène est de Ned Grujic, la direction musicale est assurée sur scène par le pianiste, Julien Le Herissier. les voix sont judicieusement affirmées. **Marie Valette**

❑ 1 avenue Junot. 01 42 54 15 12. Mardi à sam. 19 h 30. Dim. 15 h 30. Relâche 4 et 25 déc.

■ ***Également au Ciné-13-Théâtre*** : **La confession d'une jeune fille**, d'après Marcel Proust.

Au Trianon

La Vie parisienne

d'Offenbach
Du 11 au 21 décembre

Comment Raoul de Gardefeu essaie par tous les moyens de séduire la baronne de Gondremarck, Suédoise venue chez nous goûter aux joies de la "vie parisienne" : intrigues, manœuvres, manigances, faux-semblants, jeux de substitutions. Tout en chansons.

La Vie parisienne, opéra-bouffe d'Offenbach sur un livret de Meilhac et Halévy, créé en 1866, connut un succès fulgurant dès le début : 265 représentations consécutives. C'est une "valeur sûre", souvent reprise. Au Trianon, c'est joué par le groupe lyrique et l'orchestre de Bernard Thomas. **M.P. L.**

❑ 80 boulevard de Rochechouart. Rés. 01 44 92 78 04.

■ ***Également au Trianon :*** Du 23 au 30 déc., **Audimat**, comédie musicale sur "l'univers impitoyable de la télévision".

Funambule de Montmartre

Les Dames de David

One man show, Norbert Mouyal
Jusqu'au 21 décembre

David, petit juif marocain, découvre la beauté des femmes au hammam. Ces premières émotions amoureuses influenceront sa vie sentimentale future. Un père fantasque, une mère possessive, les voisines du quartier… mais son enfance heureuse prend un tournant. Des événements terroristes le propulsent en banlieue parisienne. Ses dames ne sont plus les mêmes, mais continuent de lui mettre la tête à l'envers ! **M. C.**

❑ 53, rue des Saules. Sam. et dim. 18 h 30. Tél. 01 42 23 88 83.

■ ***Également au Funambule :*** Reprise de **Drôle de nuit**. De jeudi à dim. 20 h.

Manufacture des Abbesses

Lonely Planet

de Steven Dietz
Jusqu'au 27 décembre

La scène s'allume : on découvre une chaise vide sur un plateau incurvé où figure la mappemonde. Tout est [illegible] stéréotypée.

Dans la boutique de cartes et guides de voyage de Jody, son ami Carl vient le voir, encombre son magasin de nouvelles chaises : douze au total (quand on aime, on ne compte pas !). On apprend que ces chaises ont appartenu à des connaissances, mortes prématurément… peut-être du sida.

Car planent la maladie, la solitude et la mort sur ces deux personnages qui s'amusent comme des enfants, se racontent leur rêves, jouent aux batailles de cartes... On comprend finalement qu'ils ont une relation d'amitié érotique : Carl se réjouit de ne pas être amoureux, Jody l'approuve.

La pièce est pleine de bons sentiments, mais je m'interroge sur l'intérêt de ce genre de théâtre. Comme la mappemonde, la représentation de thèmes universels tels que relations amicales et amoureuses, homosexualité, sida, mort, place de l'individu sur cette Terre, reste en surface. **C. Ch.**

❑ 7 rue Véron. 01 42 33 42 03.

■ ***À L'Atalante :*** **Meurtre par omission**, jusqu'au 11 déc.

■ ***L'Atelier :*** **Fin de partie**.

■ ***Cirque Binet :*** • 12 déc. 19 h, **Grusvägen**, un duo de comédiens-jongleurs. • 19, 20, 21, 27 et 28 déc., 2, 3, 4 janv., , **Une goutte de Noël**, clowns et musiciens, cabaret et bal populaire. (62 rue René-Binet. www.cirquebinet.com)

■ ***Pixel :*** • **Zapping. • D'un esprit à l'autre. • Gore. • Les dimanches de l'humour**. (01 42 54 00 92.)

■ ***Sudden :*** • **Les Bons Becs en voyage de notes. • Songe d'une nuit d'été**. (01 42 62 35 00.)

■ ***Tremplin :*** • **Iceberg**, jusqu'au 16 déc. • **Un trajet dans la nuit**, jusqu'au 13 déc. (01 42 54 91 00.)

Pour les enfants

Au Ciné 13 Théâtre

Super cascadeur

Jusqu'au 3 janvier

Charmant Guillaume veut devenir cascadeur. Grâce à vous, les enfants, notre héros musclé, robuste, habile et qui pleure pour un rien – chaque jour, la fée calme son chagrin avec une boîte de kleenex –pourra délivrer sa jolie, douce et délicate princesse enlevée par un méchant.

Il va traverser la jungle, descendre la rivière en surf, escalader la montagne infranchissable, se défendre des Ninjas… Héros, Guillaume doit se débrouiller avec ce qu'il a sous la main mais nos jeunes spectateurs vont lui donner un coup de pouce en se transformant en chevalier, ou en mouton, ou en fée… **Virginie Chardin**

❑ 1 avenue Junot. Merc. et sam. 14 h 30. Du mar. au sam. pendant les vacances scolaires. Rés. 01 42 54 76 45.

Contes d'automne

Du 16 au 20 décembre

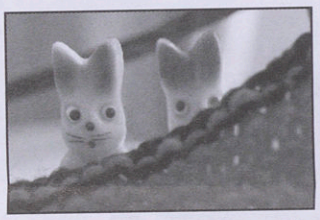

La compagnie *Un soir Ailleurs* aime à mélanger, à bousculer les genres. Ses spectacles, à partir de textes poétiques contemporains, associent théâtre, danse, musique, arts plastiques.

Contes d'automne, pour jeunes à partir de 8 ans (et moins jeunes), est construit autour de textes courts qui mettent en scène des animaux ayant les qualités et les défauts des humains. Chaque jour, une nouvelle histoire et les enfants sont invités à choisir au hasard quelques autres contes. Une actrice les lit comme si elle les inventait. Avec trois fois rien, bouts de laine, feuilles, et par une gestuelle précise, elle donne corps aux animaux et fait exister situations et personnages. Le plaisir du jeu. **D. D.**

❑ 16 rue Georgette-Agutte. Rés. 01 42 26 47 47.

■ ***Également à l'Étoile du Nord :*** **Grand large**, danse, à partir de 5ans, du 9 au 13 déc.

■ ***À l'Alambic :*** **Gabilolo père Noël**, jusqu'au 25 janvier (01 42 23 07 66.)

■ ***Atelier-théâtre de Montmartre:*** • **Le bisou de la sorcière**. • **Gnomino l'aventurier de la forêt**. (01 46 06 53 20.)

■ ***Funambule :*** • **Requeteau petit requin**, marionnettes. • **Blanche-neige et**c. (01 42 23 88 83.)

■ ***Sudden :*** **Wolfi le petit Mozart.** (01 42 62 35 00.)

Au Théâtre des Abbesses

Chansons du XVIe siècle

par l'ensemble Clément Janequin
Samedi 6 décembre à 17 h.

Le XVIe siècle, époque formidablement vivante, joyeuse, truculente et violente, fut une des rares époques où musique savante et musique populaire ne faisaient qu'une. Les cinq chanteurs de *l'ensemble Clément Janequin* l'illustrent : à leur répertoire, chants religieux, chansons populaires, chansons de cour, poèmes mis en musique...

Ils proposent aux Abbesses un choix de chansons : depuis les *Cris de Paris* de Clément Janequin, étonnant méli-mélo harmonique à partir des cris des marchands, ou *Le chant des oiseaux* et *La chasse* du même Janequin, jusqu'aux chansons d'amour de Sermizy ou aux complaintes populaires telles que *Le beau Robert* de Gentian.

Dominique Visse, qui a créé cet ensemble il y a trente ans, est un "haute-contre" (homme chantant dans des registres de voix de femmes) et même un soprano. La découverte de cette voix est à elle seule une merveilleuse surprise. **N. M.**

■ ***Également aux Abbesses*** (01 42 74 22 77) : le 13 déc., Christine Schornsheim, clavecin et pianoforte, dans un répertoire [illegible]

■ ***Théâtre de l'Atelier***, 15 déc., le **Trio Talweg** (piano, violon, violoncelle) **et David Linx**, habituellement chanteur de jazz : répertoire Tchaïkovski, Chostakovitch, Rachmaninov et… Linx.

■ ***À Ste-Geneviève-des-Grandes-Carrières***, jeudi 18 déc. 20 h, le **chœur de Championnet-loisirs** et l'ensemble vocal de l'École alsacienne : œuvres de Kodaly, Seiber, Gabriel Fauré, André Messager. Entrée libre. (174 rue Championnet.)

■ ***À l'église St-Paul***, dim. 14 déc. à 17 h, le chœur de femmes *Atoutboutdechant* : chansons traditionnelles, berceuses, Noëls, musique ancienne. (90 boulevard Barbès.)

■ ***Centre musical Barbara***, jusqu'au 14 déc., fin du **festival hip-hop**, et le 7 déc. à 17 h (entrée libre) le film *Sneakers, le culte des baskets*. • 19 et 20 déc., soirées consacrées aux groupes accompagnés par le Centre. (1 rue Fleury.)

■ ***À la Timbale***, 2 rue Versigny, sam. 6 déc. de 19 à 22 h, le duo **Sévane et Manu**, harmonica, accordéon, percussions et chant.

À la Reine blanche

Conte défait

Les mercredis 3, 10, 17 décembre

Il était une fois… un conte de fée refait et redéfait par des princesses bercées trop près du mur. L'histoire déjantée de huit doux dingues ultra-frais pas tout à fait décongelés. Comédie tourbillonnante d'endives, de musiques et de chutes…

❑ 2 bis passage Ruelle. 01 40 05 06 96.

■ Autres programmes (théâtre, contes, musiques) : www.reineblanche.com

À l'Olympic-café

Amadou Gaye : Négritudes

Amadou Gaye, griot, photographe, comédien, invite à des soirées de poésie afro-antillaise, hommage à la "négritude", à travers des poètes comme Guy Tirolien, Birago Diop, Aimé Césaire, Léopold Senghor... Récitant amoureusement cette littérature fraternelle et universelle, il fait entendre le bruit du vent et le souffle des ancêtres. Il expose aussi ses photos à *l'Olympic*. **V. Ch.**

❑ Les jeudis 19 h 30, jusqu'au 31 janv.

■ Autres programmes de l'Olympic : www.rueleon.net

LE MOIS DU 18e Expositions

Galerie W — Troy Henriksen et son autobio/graphie

• Jusqu'au 30 décembre. 44 rue Lepic. 01 42 54 80 24.

Troy est le plus ancien des artistes exposés à l'espace W, il en est même un emblème : qui n'a pas remarqué, en passant devant les vitrines, ses grandes toiles représentant des villes de buildings violemment colorées ? Dans ses paysages comme dans ses portraits, Troy travaille – et avec une forte personnalité – dans le style "graffiti" qu'illustra aux Etats-Unis un Basquiat et presque toujours dans des grands formats.

Il publie son "autobio/graphie" sous le titre *New man, new identity* (éditions Critères), disponible en librairie en février 2009 et présentée en avant-première lors d'une signature à la galerie W le dimanche 14 décembre. Il y raconte, en anglais et en français, son enfance à New Bedford, l'ancien port de pêche à la baleine rendu célèbre par le Moby Dick d'Herman Melville, sa jeunesse comme pêcheur, son cheminement vers la peinture.

À cette occasion est exposée une rétrospective de son travail de neuf années, dessins, acryliques, collages, mixtes, y compris des œuvres inédites.

Deux portraits réalisés par Troy. À droite, c'est un autoportrait sur le support d'une photographie, faisant penser aux variations de nombreux peintres sur le portrait de Rimbaud.

Galerie Paul Frèches — Guillaume Herbaut : "Slavoutich"

• Jusqu'au 31 janvier. 12 rue André-Barsacq.

Le travail de photographe de Guillaume Herbaut se situe dans le cadre du photojournalisme, mais avec la volonté d'une lecture très personnelle, voire à contre-courant, des événements de notre monde contemporain. Il se consacre depuis plusieurs années aux lieux chargés d'histoire : il a réalisé des ensembles photographiques sur Tchernobyl et sa région, Oswiecim (Auschwitz), Nagasaki (ville détruite par la deuxième bombe atomique américaine), et sur la petite ville albanaise de Shkodra, marquée par la survivance de la vendetta.

L'ensemble de dix photos (tirages 40 X 50) exposées à la galerie Paul Frèches est tiré d'un travail sur une sorte de ville fantôme neuve : après l'explosion de la centrale de Tchernobyl et l'évacuation de toute la population dans une zone de 30 kilomètres, le gouvernement soviétique construisit cette ville pour reloger 22 000 réfugiés. Ce devait être une cité idéale, avec des maisons et des appartements exemplaires, des rues propres, des magasins bon marché. Mais à la fin des travaux, on s'aperçut que la région était elle aussi contaminée et Slavoutich resta vide.

❑ Du mercredi au samedi de 14 à 19 h. Fermé du 24 décembre au 2 janvier.

Atelier d'art Lepic — Landier, le peintre rebelle

• Du 4 au 14 décembre. 1 rue Tourlaque. 01 46 06 90 74. www.artlepic.org

Henri Landier expose dans son atelier des oeuvres réalisées entre les années 50 et 1975, celles de la période dont traite *Henri Landier, le peintre rebelle,* le livre de Jean-Pierre Guiccardi consacré aux années de jeunesse de l'artiste (voir *Le 18e du mois* de novembre) : paysages nocturnes, chantiers, ports, portraits... dessins, huiles, gravures.

On y trouvera des échos de la jeunesse de Landier, de ses années noires de misère et d'acharnement désespéré où il dessinait et peignait sans s'arrêter, et des années où il travailla dans la marine marchande. On pourra admirer quelques-unes de ses "ferrailles", et les premières gravures de Montmartre…

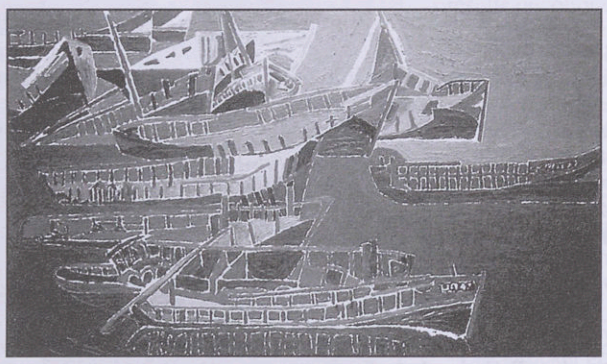

Un tableau de Landier de 1961.

Dédicace du livre, samedi 6 décembre.

❑ Du jeudi au dimanche, de 14 h à 20 h.

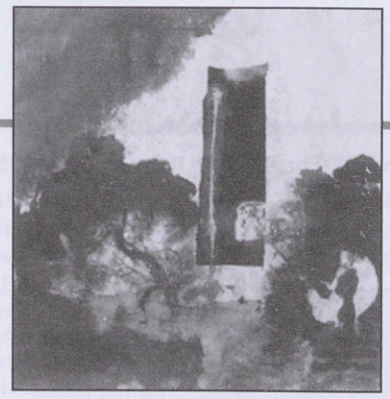

Galerie La Rotonde — Maurizio Dusio

Jusqu'au 10 janvier

L'Italien Maurizio Dusio est un habitué de cette galerie mais c'est un nouveau cycle qu'il entame avec cette exposition. Toujours les superbes oppositions, très contrastées, de noirs et de blancs, mais il semble qu'il recherche davantage une sorte d'ascèse spirituelle, qu'il penche un peu vers une abstraction sensible.

❑ 28 rue Eugène-Carrière. Du lundi au samedi de 15 h à 19 h 30.

Kadish Art Foundation — Diane Arbus

Rétrospective imprimée, 1960-1971

Jusqu'au 8 février

Diane Arbus, c'est un des grands noms de l'histoire de la photographie. Après les photographes qu'on pourrait appeler humanistes, tels Barbara Lange, Cartier-Bresson, Eugene Smith, apparaît aux Etats-Unis, au début des années 60, une nouvelle génération, avec une façon très différente de voir le monde, remarquant le désordre plutôt que l'ordre, l'absence de sens : ainsi Robert Franck, Lee Freedlander, Gary Winogrand… et Diane Arbus.

Née dans une famille de riches commerçants juifs de New York, elle commence sa vie professionnelle comme photographe de mode,. Mais la futilité de ce petit monde la laisse profondément insatisfaite. Après plusieurs dépressions, à 37 ans elle décide de se consacrer entièrement à un travail personnel.

Elle va accumuler avec acharnement les portraits de personnages marginaux, travestis, clochards, handicapés mentaux… Même dans les photos de gens célèbres, ou d'enfants (la série des jumeaux) ou d'Américains moyens (la série des nudistes), elle traque l'attitude où tout semble dérailler, le regard où apparaît une détresse intérieure, le ridicule pitoyable. Compassion ? Cruauté ? Ou poursuite désespérée de ses propres tourments ? Elle se suicide en 1971, à 48 ans.

L'exposition de la *Kadish Art Foundation* ne rend qu'imparfaitement compte de cette œuvre. Pas de tirages originaux, mais la collection des parutions dans les magazines durant les dix dernières années de l'artiste. Or, les photos les plus dures (pour beaucoup, les plus belles), les directeurs de magazines les refusaient. L'exposition présente néanmoins un intérêt évident pour ceux qui s'intéressent à la photo. **N. M.**

❑ 21 rue des Trois-Frères. 01 42 51 83 49. J

■ ***Galerie AVM :*** **Masques et totems**. Gilbert Cazeneuve a réalisé une série de masques évoquant l'Afrique, mais en métal, auxquels le jeu des courbes et des ouvertures donne une vie singulière. Léo D s'est emparé d'anciennes traverses de chemins de fer sculptées par le temps et les a peintes pour en faire ses totems. Jusqu'au 14 décembre. (42 rue Caulaincourt. 01 42 54 09 09.)

■ ***Chez Saraaba :*** Photos de **Marc Buonomo**, *Le Mali poétique*, à partir du 6 décembre dans ce nouveau lieu dédié aux cultures d'Afrique. (19 rue de la Goutte d'Or.)

■ ***Galerie 3 F :*** Exposition conjointe, jusqu'au 7 décembre, des peintures de Jean-Michel Faudemer et de sa sœur, Odile Campard. (58 rue des Trois-Frères.)

■ ***À La Hune :*** Du 2 au 6 déc., présentation du livre **Mots animaux**, accompagné du bestiaire des artistes Florian Georgin, Pierre Lescault, Olivier Morel, Zaven Paré. Signature le 6 de 15 à 18 h. (3 rue Ravignan.)

18e LIEUX

La Cité des Fusains

L'entrée de la cité rue Tourlaque

Photos Noël Monier

À moins de connaître un des résidents, vous ne pourrez pas visiter la *Cité des Fusains* : c'est un lieu d'habitation privé, protégé par un digicode comme n'importe quel autre. Tant pis pour vous, car c'est très beau.

La *Cité des Fusain*s, 22 rue Tourlaque, est une des six cités d'artistes du 18e, les autres étant la *Villa des Arts* rue Hégésippe-Moreau, la cité *Montmartre aux artistes* rue Ordener, la *Cité internationale des arts* rue Norvins, le nouveau *Bateau-lavoir* rue Garreau, et le 36 avenue Junot.

Elle se présente comme un dédale d'allées étroites, parsemées de sculptures laissées çà et là par des occupants, et envahies de verdure, de fleurs, d'arbres et d'arbustes, notamment bien sûr... des fusains. Une végétation si foisonnante que les quelque trente logements-ateliers manquent peut-être un peu de lumière, mais cela donne à l'endroit un charme irrésistible.

Elle a été construite à l'origine avec des matériaux récupérés à la fin de l'Exposition universelle de 1889. (C'est également le cas de la *Villa des Arts*.) Les ateliers étaient alors principalement en bois. La Ville de Paris avait cédé le terrain pour cinquante ans. Le délai a été prolongé. En 1923, de nouveaux ateliers à structures métalliques ont été ajoutés sur le côté le plus haut (la rue Tourlaque est en forte pente).

Cependant, vers 1950, les *Fusains* étaient dans un état de grand délabrement. Les occupants obtinrent d'André Malraux, ministre de la Culture, que la cité soit restaurée et protégée.

L'occupant le plus célèbre fut Pierre Bonnard, qui y eut un atelier à partir de 1911. Il le conserva même après son installation au Cannet en 1925 : c'était son pied-à-terre et son lieu de travail quand il revenait à Paris.

André Derain y demeura de 1906 à 1910. Il y peignit ses *Baigneuses* de 1907, œuvre emblématique de l'éclosion des "Fauves" (parmi lesquels on comptait aussi Matisse, Marquet, Dufy...). Derain possédait une des premières collections en Europe de masques et objets d'Afrique et d'Océanie, c'est chez lui que Picasso découvrit cet art qui devait avoir sur lui une si grande influence.

La Cité des Fusains a accueilli, dans les années 20, des surréalistes : Jean Arp et son épouse Sophie Taüber, Joan Miro... Max Ernst s'y installa à son arrivée en France en 1922 et y vécut avec Paul Éluard et la première femme de celui-ci, Gala, dans une sorte de ménage à trois... jusqu'à ce que Gala décidât de partir avec Salvador Dali.

Parmi les autres artistes qui vécurent là, citons Georges Joubin (de 1912 à sa mort en 1983), les sculpteurs Rebon et Collamarini et... le dessinateur humoriste Sempé (père du "Petit Nicolas").

En 1953, le propriétaire mit en vente la cité par appartements.

Aujourd'hui, les artistes y sont minoritaires. Citons le sculpteur Jean-Claude Barreault, les peintres Jacques Bibonne, Michel Lecoque... ■

Aventures et pérégrinations surréalistes d'un peintre surréaliste lui aussi. Original tout autant dans sa vie que dans son art, Juan Ramirez "sabre" sa toile du bout de son épée.

Juan Ramirez, le mousquetaire de l'art

Christian Adnin

Le fleuret au côté, la barbe en bataille et les yeux brûlants, un peu hâbleur, un peu chevalier d'aventure, Juan Ramirez, dit "le peintre à l'épée" est un des piliers de la cité *Montmartre aux artistes,* rue Ordener, où il dispose d'un logement-atelier depuis une trentaine d'année maintenant. Peintre surréaliste, il a un parcours surréaliste lui aussi.

Il habite dans le 18e depuis 1960, date à laquelle il arrive à Paris. Dans un premier temps, il loge dans un petit hôtel, rue des Trois-Frères. Il se souvient très bien de son arrivée à la gare de Lyon, débarquant avec comme tout bagage une petite valise, une chemise et deux pantalons dedans. «*J'ai demandé à un taxi qu'il m'emmène là où il y a des artistes.*» Le chauffeur, étonné par sa naïveté car «*des artistes, il y en a partout à Paris*», le lâcha en plein sur la place du Tertre.

Il venait de loin. Enfant des Canaries, il avait commencé à l'âge de 15 ans à dessiner à l'huile sur le chevalet qui était dans le magasin de pièces détachées de son père. Autodidacte donc. Mais un jour, un étudiant des Beaux-Arts lui a emprunté un tableau, l'a exposé parmi les travaux d'élèves chevronnés et… il a gagné le premier prix.

La mine, Paris et New York

Jusqu'à ses 20 ans, il a vécu dans son île puis, en 1955, problèmes personnels graves et il part pour la Belgique avec un contrat de mineur. Pendant trois ans, il travaille aux mines de charbon, près de Charleroi. Juan Ramirez souhaitait reprendre son travail de peinture mais, à cette époque, les seuls travaux autorisés pour les Espagnols se résumaient à être soit domestique dans les bonnes familles, soit travailler dans les mines, «*sinon vous étiez expulsé*».

La chance joue toutefois pour Juan. Il se rend à Bruxelles et là, il a l'opportunité de poser comme modèle pour les étudiants à l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles et également pour Magritte et Delvaux, et ainsi de rester à Bruxelles. Il rencontre également Salvador Dali qu'il retrouvera à Paris. Puis, il quitte la Belgique pour venir vivre à Paris, rêve qu'il caressait depuis qu'il était jeune.

Fraîchement débarqué sur la place du Tertre, il lie connaissance avec un portraitiste mais décide de poursuivre son chemin jusqu à la rue des Trois-Frères où il dégote une petite chambre avec un très grand balcon et un petit réchaud. Il se rend à la petite épicerie arabe du coin pour se procurer une boîte de cassoulet et un litre de Préfontaine dont on lui avait tant parlé. Puis, requinqué, il retourne sur la place du Tertre où il commence à réaliser un portrait.

«*Les gens étaient intéressés alors, j'ai enchaîné sur deux autres portraits et ensuite le peintre dont j'ai fait le premier portrait m'a emmené boire un verre et, en gentleman, m'a donné lui-même l'argent des portraits qu'il avait touché. Ensuite, comme c'était mon premier ami à Paris, j'ai voulu aller dormir avec lui sous les ponts de la Seine. Le lendemain matin, j'ai été réveillé par un clochard.*»

Il poursuit : «*Mon nouvel ami m'a proposé d'aller acheter du matériel pour que je puisse venir travailler avec eux sur la place du Tertre. Et là, pendant trois ans, j'ai fait des portraits et vécu dans plein de petits hôtels. Puis avec une trentaine de toiles, j'ai fait une exposition dans le restaurant* À la table ronde. *Là, moi qui vendais mes toiles environ 160 francs, j'en ai vendu une pour 3 000 francs en y allant au flan. Alors avec tout cet argent, j'ai décidé de partir pour New York avec en poche une lettre de recommandation de Salvador Dali pour entrer en contact avec Andy Warhol.*»

Peindre sous terre ou dans un œuf

Il continue : «*Arrivé là-bas, j'ai vécu chez lui les premiers jours. Il me parlait sans arrêt en anglais et je ne comprenais pas du tout cette langue. Du coup, j'ai préféré partir à l'hôtel près de Central park. Je me suis rendu à l'ambassade espagnole et, le hasard faisant bien les choses, il se trouve que l'ambassadeur était un ami d'enfance. Il m'a pris en main et très vite m'a proposé de faire une exposition*».

Un an à New York puis, retour à Paris en 1965 où Juan expose sur le thème de la mine. En 1966, se souvenant toujours de ses années de mineur, il veut faire l'expérience de peindre sous terre (1 750 m de profondeur). «*J'ai voulu exorciser mes angoisses par rapport à la mine et expérimenter le degré de solitude et de claustrophobie dans lequel j'étais capable de peindre.*» Il s'enferme pendant 21 jours sous terre et il peint et il peint.

A la sortie de sa grotte, près de Montpellier, le maire de cette ville lui propose d'inviter des amis de Paris. Il a invité la fanfare de Montmartre et Pierre Labric, maire de la *Commune libre,* lui fait descendre dans son trou le titre de "prince de Montmartre". «*Puis le maire de Sète nous a tous invités pour faire une fête. J'ai écrit une chanson pour l'occasion que j'ai chantée à Sète et plus tard à la télé à Paris*», dit-il.

Quelques années plus tard, nouvelle aventure étrange. Cette fois-ci, il s'enferme dans un œuf gigantesque (symbole de la matrice) posé sur les quais de la Seine et pendant 21 jours encore une fois, il reste lové et rapporte 21 tableaux.

Un pinceau au bout de l'épée

Déjà alors, Juan Ramirez se singularisait par une technique de peinture étonnante, unique. «*Je suis le seul au monde à peindre à l'épée, c'est-à-dire que j'utilise un fleuret avec un pinceau à la pointe. Je dessine et peins très vite. Un ami m'a fait cadeau de ce fleuret et j'ai décidé d'y attacher un pinceau pour contrôler de loin la composition picturale de la toile. À ce moment-là, je ne pensais pas que cela aurait tant d'importance dans ma vie. En fait, c'est devenu un symbole de moi-même. Je me sens aussi à l'aise avec un fleuret qu'un pinceau et ce depuis 1965.*»

Dans les années 70, il vivait dans des chambres d'hôtel à droite, à gauche. Un jour, il rencontre dans une exposition un monsieur qui avait acheté trois de ses toiles à un autre collectionneur. Ce monsieur vient le voir dans sa petite chambre de bonne à Château-Rouge et se montre stupéfié qu'il peigne dans ces conditions. C'était un responsable de l'Opac et il lui a fait avoir un atelier dans la cité *Montmartre aux artistes* où il vit toujours aujourd'hui..

«*J'ai fait le tour du monde deux fois, j'ai vécu dans divers pays, aux États-Unis, au Canada, en Argentine, au Mexique… mais je reviens toujours dans ma cité : c'est mon port d'attache*», affirme-t-il. Et chaque année, à l'automne, il participe aux "portes ouvertes" de la cité et aux animations qui les accompagnent. À cette occasion, il réalise dans la cour, devant un public ébahi, un tableau à l'épée.

Surréaliste toujours.

Virginie Chardin

Directeur de la publication : Christian Adnin. Numéro de commission paritaire : 1007 G 82213 Imprimerie LM Graphie, Paris (18e)